



#NapChanjeBagayYo !

RAPPORT ANNUEL
2020-2021

 **SOGEBANK**

INTRODUCTION

Message du Président Directeur Général.....	4
Conseil d'Administration de la Sogebank	7
Hauts Cadres de la Sogebank	8
Conseil d'Administration de la Sogebel.....	9
Conseil d'Administration de la Sogecarte.....	9
Conseil d'Administration de la Sogesol.....	10
Conseil d'Administration de la Sogexpress.....	10
Conseil d'Administration de la Fondation Sogebank.....	11
Conseil d'Administration de la Soge Assurance.....	11

DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL.....32

ENTITÉS DU GROUPE SOGEBANK.....44

FONDATION SOGEBANK49

ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE.....12

Contexte Général.....	14
L'économie réelle.....	16
Commerce extérieur et balance des paiements.....	17
Finances publiques, monnaie et système bancaire.....	18
Prévisions pour 2020-2021.....	21

PERFORMANCE DU GROUPE SOGEBANK.....22

Chiffres clés.....26

PERFORMANCE DE LA BANQUE COMMERCIALE.....28

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS.....52

Rapport des vérificateurs indépendants	56
Bilans consolidés au 30/09/2020 et 30/09/2021	59
Notes aux États Financiers Consolidés.....	65

INFORMATIONS GÉNÉRALES SUR LE GROUPE SOGEBANK.....146





MESSAGE DU PRÉSIDENT ROBERT MOSCOSO

*M*esdames, Messieurs les Actionnaires, Chers Invités,

Au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je prends plaisir à vous souhaiter la plus cordiale bienvenue à notre trente-septième Assemblée Générale Ordinaire.

Nos assemblées annuelles sont toujours des moments stimulants où nous nous rencontrons pour discuter du positionnement stratégique du GROUPE SOGEBANK et des voies et moyens à mettre en œuvre afin qu'elle soit apte à relever les grands défis du monde contemporain.

L'année dernière, les circonstances nous ont contraints à avoir une assemblée virtuelle. Cette année, nous sommes heureux de pouvoir nous réunir physiquement à nouveau pour partager cette énergie qui nous rapproche et facilite les échanges avec les Actionnaires de l'institution.

Depuis plusieurs années, nous vivons dans une conjoncture marquée par des troubles sociaux, politiques et économiques qui fragilisent le pays de jour en jour et ralentissent de manière significative les activités commerciales génératrices de richesses.

À côté de la pandémie de Covid-19, de l'insécurité grandissante, l'année 2021 a été ponctuée d'évènements malheureux qui en ont fait l'une des années les plus douloureuses de notre histoire. Notons particulièrement l'assassinat du Président de la République le 7 juillet 2021 suivi du séisme du 14 août 2021 qui a ravagé le Grand Sud. L'année 2021 est aussi marquée par la contraction de l'économie de 1.8% du PIB, affichant la troisième année consécutive de croissance négative.

Je saisis l'occasion pour renouveler mes sympathies à toutes les victimes de cette terrible tragédie et saluer l'empathie et la générosité des Membres des Conseils d'Administration et de plusieurs Collaborateurs qui ont contribué pour apporter une aide substantielle aux victimes de ce séisme dévastateur, soit à travers les interventions de la Fondation Sogebank, soit directement, par des dons en nature et en espèces.

Dans ce contexte caractérisé par des incertitudes et une augmentation des risques de tous genres, le GROUPE SOGEBANK a su tirer parti de la crise et a connu une performance exceptionnelle, avec des résultats meilleurs que ceux de l'année précédente.

Au cours de l'année, le portefeuille de crédit a augmenté de 22.94% et nos dépôts ont cru de 45.67%. Cette excellente performance est le fruit du dynamisme des équipes de Crédit, du Commercial, du Change et du Réseau ainsi que du travail acharné des directions de support à parachever certains chantiers annoncés à notre dernière assemblée. Malgré les nombreuses crises, nos Collaborateurs ont démontré un haut niveau de professionnalisme et de dévouement : ils ont su se montrer à la hauteur des défis afin de répondre aux besoins de nos clients dans nos succursales et à distance.

Grâce aux efforts continus de nos différentes équipes, notre produit net bancaire a subi une augmentation de 20.00%. En parallèle, une attention spéciale a été portée aux coûts de fonctionnement, ce qui a produit des effets ciseaux permettant à notre coefficient d'exploitation d'atteindre 58.29%, une première en regard de la performance historique de la SOGEBANK.

Nos filiales, la SOGEBEL, la SOGECARTE, la SOGEASSURANCE, et la SOGESOL, ont poursuivi avec succès leurs efforts pour s'adapter à une conjoncture de plus en plus imprévisible et difficile, tout en dégagant, dans l'ensemble, des profits substantiels. La SOGEXPRESS, a dégagé, un profit net de 428 millions de gourdes soit une variation positive de 42% par rapport à l'exercice précédent. Il est à noter qu'elle assure également le pilotage d'un important projet novateur, au sein du GROUPE SOGEBANK.

Il en résulte une forte progression du résultat brut consolidé d'exploitation, atteignant un niveau record de 3 milliards de gourdes et un résultat net de 2.3 milliards de gourdes, après paiement de nos redevances fiscales. Au 30 septembre 2021, la structure financière du Groupe n'a jamais été aussi solide, avec un ratio Cooke de 23.61%, de loin supérieur au minimum de 14.5% requis par la BRH.

Nous nous sommes concentrés sur la mise en place de bases technologiques pour positionner la SOGEBANK dans le futur, en poursuivant notre transformation digitale et en nous tournant davantage vers l'innovation. L'amélioration de l'expérience client étant un souci constant, nous avons mis l'accent sur l'automatisation partielle ou complète de processus opérationnels clés.

Les efforts investis dans la transformation digitale ont également permis d'encourager un changement de culture et de renforcer nos infrastructures physiques. Nous nous sommes également penchés sur le renforcement de nos systèmes de cyber-sécurité, avec l'implémentation de dispositifs axés sur l'intelligence artificielle.

Pour soutenir et encourager l'implémentation d'une culture analytique centrée sur les données, nous avons doté la banque d'un outil d'analyse et d'intelligence d'affaires, actuellement en phase pilote. Ce dernier permettra d'uniformiser l'accès à l'information et pourra servir de base pour améliorer notre service à la clientèle.

Conscient que la conjoncture sanitaire et sécuritaire contribue à une demande sans cesse croissante de canaux alternatifs plus performants, accessibles et ciblés, nous avons mis en production le système de Transferts Directs sur Comptes bancaires avec des partenaires comme Western Union, Moneygram, Remitee, Vitawallet et bientôt Thunes, qui nous permet d'accéder à de nouveaux marchés.

Afin de présenter à notre clientèle une banque jeune, moderne traduisant l'espoir, le renouveau et l'innovation, nous avons réalisé la première phase de notre campagne de marque avec l'introduction du vert dans nos couleurs et l'instauration de la signature automatique des emails du Groupe, en respectant les couleurs de chacune des filiales.

Avant de terminer, au nom du Conseil d'Administration et en mon nom propre, je tiens à exprimer ma sincère gratitude aux Directeurs Généraux, aux Cadres Supérieurs et à tous les Collaborateurs de la banque commerciale et des sociétés affiliées pour leur dévouement continu et leur engagement envers la vision de la banque, sa mission et surtout envers nos clients.

Je remercie également les membres du Conseil d'Administration. Le Conseil est conscient de la nécessité de préparer la SOGEBANK pour l'avenir, avec un focus sur la création de valeur ajoutée à long terme. Nous sommes conscients du rôle que nous avons à jouer dans l'écosystème financier haïtien, qui inclut nos clients, nos employés, nos fournisseurs et la communauté toute entière.

Merci aussi à vous, Chers Actionnaires, pour votre confiance et votre support ininterrompu qui font de la Sogebank une banque forte, sérieuse et surtout solide.

Mesdames, Messieurs les Actionnaires,

Avec des résultats aussi remarquables, nous sommes heureux de vous proposer la distribution d'un dividende brut de HTG 5,112.35 par actions, trois fois plus élevé que l'année dernière et représentant 70% du profit net.

L'année à venir sera sans doute, elle aussi, très difficile mais nos perspectives sont nombreuses, nos ambitions sont grandes, et notre engagement est renforcé. Qu'ils soient salariés, artisans, professionnels, commerçants ou industriels, la SOGEBANK continuera de remplir sa mission de fournir à sa clientèle des services bancaires novateurs, tout en assurant une expérience client hors-pair.

2022 sera aussi l'année de l'aboutissement de grands chantiers autour des solutions omnicanales, de la modernisation de notre offre, et également celle des premiers effets de cette réinvention de tous les aspects de la Banque qu'est la transformation digitale.

Même si le chemin est ardu, ensemble nous atteindrons le sommet, car l'avenir appartiendra toujours à ceux qui travaillent.

Merci à tous.

Ce 19 février 2022



Robert MOSCOSO

Président Directeur Général

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEBANK

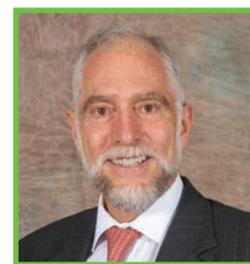


Devant, de gauche à droite :

M. Claude Apaid, *Membre*
Mme Gladys M. Coupet, *Trésorier*
M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*
Mme Dominique Bonnefil, *Membre*
M. Raymond Jaar, *Premier Vice-Président*
Mme Gaëlle Rivière Wulff, *Membre*

Derrière, de gauche à droite :

M. John V. Handal, *Membre*
M. Sherif S. Abdallah, *Deuxième Vice-Président*
M. Claude Pierre-Louis, *Secrétaire*
Mme Joan Perry, *Membre*
Dr Michel Théard, *Membre*
M. Franck Lanoix, *Membre*



M. Roberto Holguin, *Membre*
(Absent le jour de la photo)



HAUTS CADRES DE LA SOGEBANK



Mme Gladys Coupet,
Administrateur Délégué



Mme Gaëlle Rivière Wulff,
Chief Financial Officer Groupe (CFO)



M. Réginald de Delva,
*Directeur Général Adjoint,
Services Administratifs*



M. Charles Jean-Noël,
*Directeur Général Adjoint,
Risques*



M. Michaël J. K. Verch,
*Chief Information Officer (CIO),
Technologie*



Mme Pascale Verret,
*Directeur Général Adjoint,
Crédit*



Mme Karline Augustin,
*Directeur Exécutif,
Services Administratifs Groupe*



Mme Tatiana P. Bernadel
*Directeur Exécutif,
Commercial*



M. Jean Robert Duprat,
*Directeur Exécutif,
Finances*



Mme Sulette Emile,
*Directeur Exécutif, Risques
Opérationnels et Technologiques*



Mme Guerdy Faustin,
*Directeur Exécutif,
Ressources Humaines*



Mme Fabienne Jannini,
*Directeur Exécutif,
Crédit Commercial*



M. Jean Pierre Joseph,
*Directeur Exécutif,
Effets à payer*



Me David Lafortune,
*Directeur Exécutif,
Affaires Juridiques et Recouvrement*



M. Willer Léveillé,
*Directeur Exécutif,
Audit Interne*



Mme Cynthia Perry,
*Directeur Exécutif,
Crédit Grandes Entreprises*



M. Jean Polycart,
*Directeur Exécutif,
Opérations*



M. Claudel Préval,
*Chief Technical Officer (CTO),
Technologie*



M. Philippe Herby Rivière,
*Directeur Exécutif,
Trésorerie*



Mme Audrey Sam,
*Directeur Exécutif,
Réseau*



M. Yves André Séjour,
*Directeur Exécutif,
Crédit Consommation*



Mme Carline M. Théodate
*Directeur Exécutif, Risques,
Crédits Environnementaux et Sociaux*

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEBEL



De gauche à droite

Mme Dominique Bonnefil, *Vice-Président*

Mme Gaëlle Rivière Wulff, *Trésorier, Représentant de la Sogebank*

M. Claude Pierre Louis, *Président Directeur Général*

M. Sébastien Dufort, *Secrétaire*

Mme Valérie F. Mathon, *Membre*



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGECARTE



De gauche à droite

M. Franck Lanoix, *Vice-Président et Secrétaire*

M. Richard Lebrun, *Membre*

Mme Joan Perry, *Vice-Président et Trésorier*

M. John Victor G. Handal, *Président Directeur Général*



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGESOL



Assis de gauche à droite

M. Charles Clermont, *Trésorier*
M. Bernard Craan, *Membre*
M. Franck Lanoix, *Secrétaire*

Debout de gauche à droite:

Mme Gina Barthélémy, *Membre*
M. Pierre-Marie Boisson, *Président Directeur Général*
Mme Isadora Abdallah Gardere, *Membre*
Mme Valérie Flambert Mathon, *Membre*



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGEXPRESS



De gauche à droite

M. Franck Lanoix, *Vice-Président Exécutif et Secrétaire*
M. Raymond Jaar, *Président Directeur Général*
Mme Gaëlle Rivière Wulff, *Vice-Président et Trésorier*
M. Pierre-Marie Boisson, *Membre*



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FONDATION SOGEBANK



De gauche à droite :

M. Gilles Sassine, *Membre*
M. Robert Moscoso, *Vice-Président*
Mme Valérie Flambert Mathon, *Membre*
Dr Michel Théard, *Président*
M. Jean Bordes Châtel, *Trésorier*
M. Karim Abdallah, *Sécretaire*



CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOGE ASSURANCE



De gauche à droite

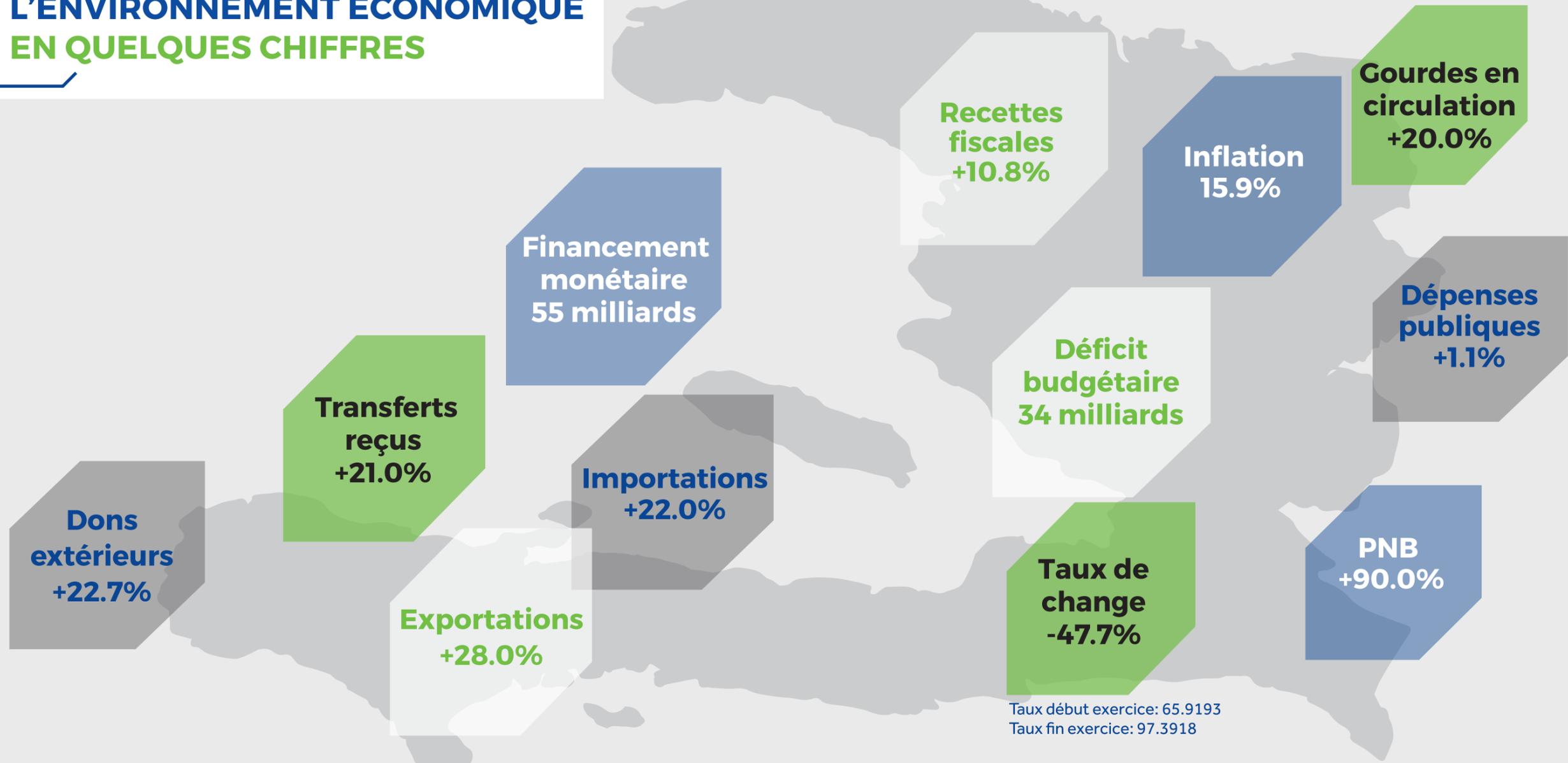
M. Jean Bordes Châtel, *Vice-Président et Secrétaire*
M. Robert Moscoso, *Président Directeur Général*
M. Raymond Jaar, *Vice-Président et Trésorier*



ENVIRONNEMENT
ÉCONOMIQUE



L'ENVIRONNEMENT ÉCONOMIQUE EN QUELQUES CHIFFRES



Contexte Général

L'année 2021 est indubitablement l'une des plus douloureuses jamais vécues en Haïti. Troisième année consécutive de récession, d'inflation et d'aggravation du climat socio-politique et sécuritaire, culminant par l'assassinat du Président de la République le 7 juillet. Ajouté à ceci le passage, pour la deuxième fois en 11 ans, d'un séisme dévastateur de magnitude 7.2 sur l'échelle de Richter provoquant 2,250 décès, 12,500 blessés et des dégâts matériels considérables au niveau du Grand Sud. L'année 2021 est également la pire des trois dernières en termes de détérioration du pouvoir d'achat

et des conditions de vie de la majorité des ménages haïtiens.

Haïti a pourtant évolué cette année dans un contexte de reprise de l'économie mondiale, estimée à 5.9% par le Fonds Monétaire International, comparée à une contraction de 3.1% en 2020. Cette croissance globale a été menée principalement par les USA (+6%), la Chine (+8%) et l'Europe (+5%), sous l'effet de campagnes de vaccination entreprises avec succès depuis janvier 2021 et de la poursuite des programmes de stimulation fiscale engagés depuis mars 2020, notamment par les USA avec USD 5 trillions injectés, financés par endettement public et soutenant la

consommation des ménages et les transferts d'émigrés. Les transferts de notre diaspora affichent ainsi une nouvelle croissance de 21% en 2021 après celle de 15% en 2020.

Regrettablement cependant, les familles récipiendaires de transferts, qui auraient dû bénéficier de cette forte croissance de revenus, ont simultanément subi une baisse record de pouvoir d'achat, allant jusqu'à 30-40% à certaines périodes, résultant du paiement de ces transferts en gourde au taux de référence de la BRH, taux en chute spectaculaire depuis juillet 2020 du fait d'interventions fréquentes de la BRH à des taux nettement inférieurs à ceux pratiqués par la majorité des acteurs du marché. Ces baisses de revenus sont survenues alors

que l'inflation progressait à un rythme moyen de 15.9% d'après les données publiées par l'Institut Haïtien de Statistique et d'Informatique (IHSI). Il va sans dire que cette perte de revenu des familles concernées n'a pas manqué de réduire sensiblement les chiffres d'affaires des entreprises leur vendant des biens et services, déjà sévèrement taxés par l'insécurité, contribuant ainsi à la récession continue de l'économie.

Sur le plan monétaire, la faible progression de 11% des recettes fiscales, en dépit de la hausse de 22% des importations de biens, base principale de calcul des recettes publiques, et le maintien des dépenses publiques à un niveau

de 29% plus élevé que celui des recettes, ont exigé un financement monétaire record de 55 milliards de gourdes. Celui-ci a toutefois été stérilisé par l'utilisation des réserves de change de la BRH à hauteur de USD 479 millions, incluant l'apport exceptionnel de USD 224 millions provenant de l'émission de USD 650 milliards de droits de tirage spéciaux du Fonds Monétaire International. Cette utilisation de réserves a permis l'extinction partielle des gourdes créées par le financement monétaire, contenant la croissance des gourdes en circulation à 20%, quasiment égale à celle des entrées de devises.

Ceci explique l'appréciation de la gourde observée entre août 2020 et septembre 2021 et la baisse sensible du taux d'inflation durant cette période.

Face à cette conjoncture extraordinaire, le secteur bancaire accuse, contrairement aux attentes, une augmentation de 90% de son profit net, imputable à 87% à l'accroissement des revenus de commissions et de change, la marge d'intérêt et les dépenses de provision restant quasiment aux niveaux de l'année antérieure, générant un rendement sur actif moyen (ROA) de 1.9% contre 1.1% l'an dernier.

L'ÉCONOMIE RÉELLE

D'après les données publiées par l'Institut Haïtien de Statistiques et d'Informatique (IHSI), l'économie haïtienne enregistre une contraction de 1.8% du PIB contre celle de 3.3% enregistrée l'an dernier.

REPRÉSENTATION DU PIB

Secteur Primaire

Agriculture et Mines

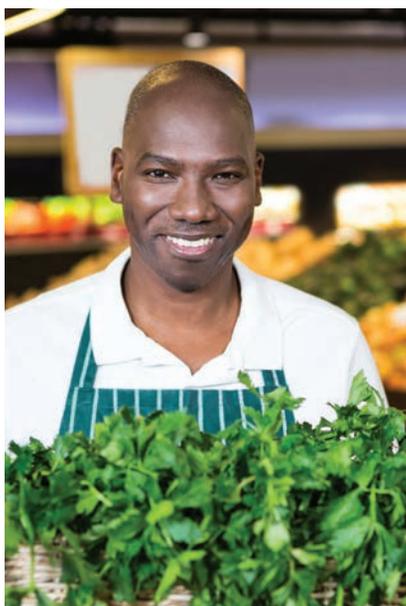
Secteur Secondaire

Industries manufacturières,
Construction, Eau,
Assainissement, Énergie

Secteur Tertiaire

Activités de services

18%



25%



57%



COMMERCE EXTÉRIEUR ET BALANCE DES PAIEMENTS



Les entrées de devises, constituant l'un des principaux moteurs de l'activité économique et de la consommation, affichent cette année une nette reprise de USD 867 millions (+20%) après la chute brutale de 956 millions subie l'an dernier, passant de 4.3 à 5.2 milliards de 2020

à 2021, combinant les progressions positives des exportations de biens, transferts et dons externes, totalisant USD 964 millions, et les reculs et sorties nettes de capitaux publics et privés et revenus extérieurs totalisant USD 98 millions reflétant l'impact de la crise socio-politique.

ENTRÉES DE DEVISES

▶ **+23%**
Dons externes

▶ **+28%**
Exportations

▶ **+21%**
Transferts d'émigrés

▶ **Solde négatif de USD 45 millions** des capitaux publics nets contre USD 89 millions en 2020.

▶ **Solde négatif de USD 190 millions** des capitaux privés nets.

- Investissement direct étranger de USD 50 millions.
- Remboursement de dettes et expatriation de capitaux totalisant USD 140 millions.

▶ Entrées non identifiées figurant au poste « **erreurs, omissions et autres** » : **USD 80 millions.**

UTILISATIONS DE DEVISES



+22%

Importations



+40%

Paievements de services



Variation négative des réserves brutes de change de **USD 14 millions.**



Finances publiques, Monnaie et Système Bancaire

Sur le plan monétaire et financier, l'année 2020-2021 est dominée par les faits suivants :

- 1- Financement monétaire record de l'État par la BRH à hauteur de 49.2 milliards de gourdes, contre 43 milliards enregistrés en 2020. La création monétaire de 62 milliards, issue de ce financement, de la croissance de 5.6 milliards de gourdes du crédit bancaire en gourdes et des autres financements monétaires offerts par la BRH, a été contrebalancée par l'extinction monétaire issue des interventions de la BRH sur le marché des changes pour conduire à une injection nette de 42 milliards de gourdes dans l'économie, augmentant de 20% la quantité de gourdes en circulation.
- 2- Évolution contrastée du taux de change gourde-dollar, avec une baisse initiale de près de 45% d'août à septembre 2020, maintenue jusqu'au mois de novembre

suivant, sous l'impulsion d'interventions successives de la BRH à des taux nettement en dessous de ceux en vigueur à la veille de chaque intervention. Ceci provoqua naturellement l'apparition d'un marché parallèle, du fait de l'impossibilité des banques à faire face à la demande de conversion, vu le pouvoir d'achat accru des gourdes en circulation. La coexistence de ces deux marchés, devait, comme on pouvait s'y attendre, provoquer des distorsions de toutes sortes, certains acheteurs ayant accès aux taux officiels et d'autres au marché parallèle à des taux de 15-20 gourdes plus élevés. Les grands perdants de cette situation furent les 1.5 millions de familles récipiendaires de transferts de la diaspora, payés au taux de référence, ainsi que les entreprises dont ils sont les clients. Fort heureusement, la BRH devait procéder, dès le mois de décembre 2020 à une remontée graduelle du taux officiel, pour le porter à 97.4 gourdes en fin d'exercice fiscal. Sur les douze mois de l'année fiscale, la gourde aura donc affiché une augmentation apparente de 47% en termes nominaux. Tenant compte cependant de l'existence du marché parallèle, il est facile de comprendre que le taux de change ait plutôt fléchi cette

année, ce qui correspond bien au fait que la demande de devises, issue de la quantité de gourdes en circulation, ait augmenté au même rythme que l'offre de devises, soit 20%.

- 3- Hausse de 10.8% des recettes fiscales et de 1% des dépenses publiques, faisant fléchir le besoin de financement de l'État, la différence entre recettes et dépenses étant un déficit base de 28 milliards de gourdes en base engagement et un déficit de 34 milliards en base caisse, contre 36 milliards en 2020. Ce déficit a été exclusivement financé à l'interne à hauteur de 35 milliards, combinant les 55 milliards apportés par la BRH et les banques et 19 milliards de remboursements d'obligations à long terme par l'État.



Sommaire des Opérations du Trésor

en milliers de gourdes

	2021	2020	Var.(%)
Revenus	96,362	87,006	10.8%
dont: Recettes Internes	73,542	51,321	43.3%
Recettes Douanières	22,613	22,618	0.0%
Dépenses	124,734	123,334	1.1%
dont: Contrib. du Trésor à l'Investissement	14,763	10,633	38.8%
Subventions	17,690	27,514	-35.7%
Surplus : Base engagements	(28,372)	(36,328)	-21.9%
Ajustement	(5,635)	(90)	6,161.1%
Déficit : Base Caisse	(34,007)	(36,418)	-6.6%
Financement Externe (Net)	(7,359)	(8,071)	-8.8%
Financement Interne (Net)	35,820	50,034	-28.4%
dont: BRH	49,233	42,894	14.8%
Banques Commerciales	5,617	12,564	-55.3%
Amortissement Dettes à LT	(19,029)	(5,424)	250.8%

Source : FMI, BRH



Banque de la République d'Haïti

- 4- Baisse d'inflation de 25.1% à 13.1% en base glissante (du début à la fin de l'année fiscale) et de 22.9 à 15.9% en moyenne, concomitante à la création monétaire susvisée face à la contraction de l'offre globale de biens et de services (PIB et importations).
- 5- Hausse de 13% du crédit au secteur privé, combinant une hausse du crédit en gourdes et une baisse du crédit en devise exprimé en gourdes, combinant la baisse du portefeuille en devise et le gain de réévaluation issue de la dépréciation.
- 6- Hausse de 46% des dépôts totaux du système bancaire, combinant une hausse de 23% des dépôts en gourdes, découlant de la création monétaire, et une hausse de 64% des dépôts en devise convertis en gourdes, liée à la dépréciation de la gourde, le montant de ces derniers ayant plutôt augmenté de 11% lorsqu'exprimés en dollars. Cette hausse des dépôts en dollars résulte principalement de la croissance de 20% des entrées de devise dans l'économie.

Bilan résumé du système bancaire consolidé

en milliers de gourdes	2021	2020	2019	Var.(%) 2020-2021
Réserves de Change	243,339	172,784	225,094	40.8%
Crédit au Secteur Public	168,737	112,768	58,831	49.6%
Crédit au Secteur Privé	158,937	141,012	153,154	12.7%
Autres	(50,766)	(52,732)	(59,715)	-3.7%
TOTAL DE L'ACTIF	520,248	373,831	377,364	39.2%
Monnaie Fiduciaire	98,279	85,497	60,700	14.9%
DÉPÔTS TOTAUX	421,968	288,334	316,664	46.3%
Dépôt en gourdes	152,480	123,442	102,251	23.5%
Dépôts à Vue	65,958	50,450	38,256	30.7%
Dépôts d'Épargne	51,029	45,878	37,972	11.2%
Dépôts à Terme et Autres	35,493	27,114	26,024	30.9%
Dépôt Dollars US	269,489	164,892	214,413	63.4%
Dépôts à Vue	125,542	76,589	95,518	63.9%
Dépôts d'Épargne	88,701	50,370	64,149	76.1%
Dépôts à Terme et Autres	55,246	37,933	54,746	45.6%
TOTAL DU PASSIF	520,248	373,831	377,364	39.2%
* incluant la BRH				
Dépôts US	2,767	2,501	-	10.63%
Réserve US	2,499	2,621	-	-4.67%

Source : FMI, BRH

7- Forte hausse de rentabilité du système bancaire, dont le profit net augmente de 90%, portant le rendement de l'actif moyen (ROA) à 1.9%, contre 1.1% en 2020. La variation de 4.5 milliards entre les profits bruts de ces deux années provient à 87% de l'augmentation de 3.9 milliards de gourdes des commissions et autres revenus, dont 1.7 proviennent de l'accroissement des

gains de change (+72%) et 2.1 milliards des autres revenus, qui incluent les revenus de filiales (+106%), les autres postes de l'état de résultat affichant de faibles variations par rapport à 2020, dont la marge d'intermédiation en hausse de 0.1 milliard (0.8%), les dotations aux provisions pour créances douteuses en baisse de 0.1 milliard (-7%) et les dépenses d'exploitation régressant de 0.3 milliard (-2%).

PERSPECTIVES POUR 2021-2022

L'année 2022 s'annonce encore incertaine sous l'angle socio-politique avec pour toile de fonds la difficile négociation entre les principaux acteurs, dont l'aboutissement conditionnera notamment l'obtention d'appuis financiers et la normalisation du climat sécuritaire. Cela dit, il est raisonnable de penser que ces négociations devraient être bouclées vers la fin-janvier, augurant de jours meilleurs et de la conclusion d'un programme indicatif avec le Fonds Monétaire International (FMI), dont une mission est attendue incessamment à Port-au-Prince.

Sur le plan fiscal et monétaire, la récente remontée des prix à la pompe suite à l'élimination des subventions sur le diesel et le kérosène et la réduction de celles sur la gazoline, couplée à la libéralisation des importations pétrolières, devrait paver la voie vers une meilleure performance des finances publiques, la stabilisation du taux de change et le contrôle de l'inflation, conditionnant un éventuel accord avec le FMI et à l'obtention d'appuis budgétaires devant donner au Gouvernement les moyens de mener une transition réussie.

Le contexte international devrait également poursuivre l'embellie amorcée en 2021, avec une croissance mondiale projetée à 4.9% et 5.2% pour les USA, portant des germes d'espoir pour les petites économies.

Dans le cas d'Haïti, la croissance des transferts devrait se poursuivre, mais à un rythme nettement moindre qu'en 2021, en raison de l'épuisement des facilités de stimulation fiscale des USA. Le regain d'inflation prévalant actuellement devrait par ailleurs se résorber d'ici la fin de 2022 en raison de la résolution des contraintes d'offre actuelle et de l'épuisement des programmes de stimulation. On s'attend également à ce que la Covid-19 passe du stade de pandémie à celui de maladie chronique moins menaçante pour les systèmes de santé, la mobilité humaine et l'activité économique.

À la lumière de ces différentes considérations, l'année 2022 devrait être meilleure que la précédente. Les anticipations de croissance oscillent entre 0.5 et 1% pour Haïti. La redistribution de revenus au détriment des petites bourses devrait être un fait du passé, compte tenu de la posture récente des autorités monétaires, ce, en dépit de la création monétaire de 20 milliards de gourdes au 1^{er} trimestre de l'année fiscale, accompagnée d'une surchauffe du change, laquelle semble surtout résulter de la décision de l'État de constituer un matelas temporaire de réserves de change en vue de l'achat de plusieurs cargaisons de produits pétroliers pour résoudre la crise d'approvisionnement ayant sévi durant l'année écoulée.



**PERFORMANCE
DU GROUPE**

DES RÉSULTATS EXCEPTIONNELS



Un dynamisme commercial démontré

- Les dépôts ont cru de 45.67%, soit environ 2 fois la variation enregistrée l'an dernier
- Le portefeuille de crédit a augmenté de 22.94%
- La marge d'intermédiation est en hausse de 15.5%.



Un coût du risque maîtrisé

- Dotations pour créances douteuses : 975 millions de gourdes. Les troubles sociaux, la hausse de l'insécurité et l'impact de l'application de la norme IFRS-9 ont provoqué une dégradation du portefeuille de micro-crédit.
- Taux d'improductif : 2.4%
- Taux de couverture : 182%



Des frais généraux en diminution

- L'amélioration de la productivité et un contrôle rigoureux des dépenses explique en grande partie la décroissance des frais généraux passant de 7.4% à 4.5% contre un taux d'inflation de 13.1%.



Des opérations de trésorerie fructueuses

- Les revenus d'intérêts sur les placements locaux et étrangers ont augmenté de 18.2% tandis que les dépenses sur les emprunts et dettes subordonnées ont diminué de 14.1%.



Une bonne performance des activités de change

- Les revenus de change ont plus que doublé passant de 733 millions à 1.9 milliards. Performance record qui a compensé la baisse des revenus de commissions de 6.2%.

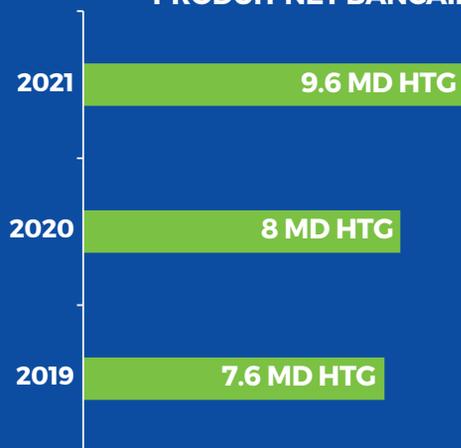


Des ratios financiers en hausse témoignant de la solidité du Groupe

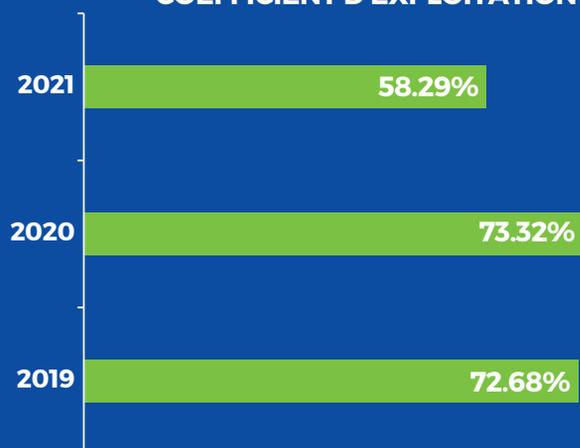
- Ratio Cook (ratio de solvabilité) : 23.61% en hausse de 18% par rapport à 2020 et de loin supérieur au minimum requis de 14.5%.
- Une hausse du Rendement des Fonds Propres (ROE) étendu : 23.81%
- Une progression du Rendement des Actifs (ROA) : 1.88%

CROISSANCE SUBSTANTIELLE DU PRODUIT NET ET COÛTS CONTENUS

PRODUIT NET BANCAIRE

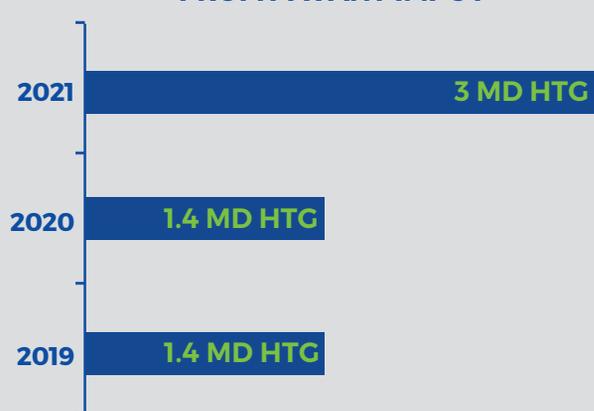


COEFFICIENT D'EXPLOITATION

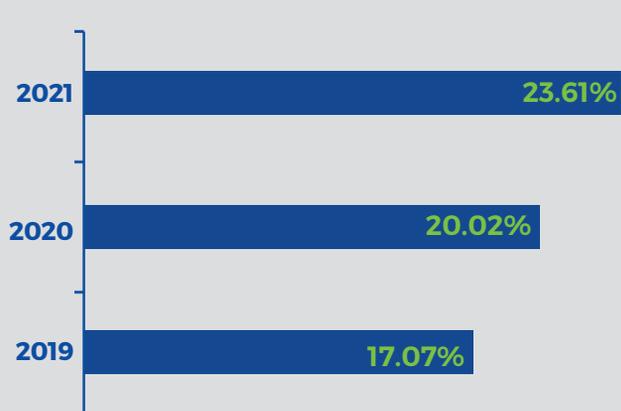


PROFIT AVANT IMPÔT EN NETTE HAUSSE ET SOLVABILITÉ CONFIRMÉE

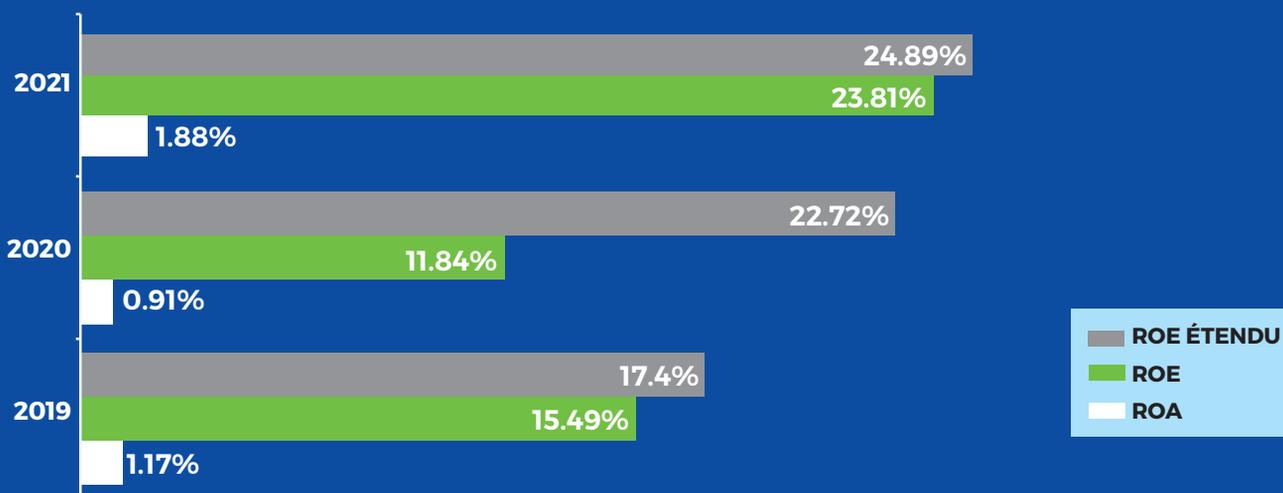
PROFIT AVANT IMPÔT



RATIO COOKE



PERFORMANCE RÉSilIENTE



CHIFFRES CLÉS

<i>En millions de gourdes</i>	2021	2020	2019	2018	2017
RÉSULTATS CONSOLIDÉS					
Revenus Nets d'intérêts après Provision	4,525.6	3,863.6	3,774.9	3,512.8	3,299.6
Autres Revenus	4,188.7	3,470.3	3,179.7	2,640.0	2,188.4
Dépenses de Fonctionnement	5,678.2	5,945.0	5,539.5	4,848.2	4,292.4
Profits avant Impôts	3,036.2	1,389.0	1,415.1	1,304.6	1,165.5
Impôts sur le Revenu	695.1	412.5	237.8	220.7	233.5
Participation Minoritaire	(150.0)	(70.6)	(24.3)	(128.6)	(96.8)
Résultat Net	2,319.4	976.6	1,177.3	1,083.8	932.0
Résultat Net Étendu	2,425.7	1,874.8	1,322.9	1,294.0	1,035.0
Revenus Nets par Action (Gourdes)	7,804.0	3,020.0	3,843.0	3,270.0	3,129.0
Capital Action Libéré	300,000	300,000	300,000	300,000	269,144
BILANS CONSOLIDÉS					
Actif Total	144,548.6	104,240.1	110,276.0	90,856.3	76,912.3
Liquidités & Placements	85,420.4	58,288.7	66,532.5	50,980.6	43,383.8
Bons BRH et Bons du Trésor	4,913.3	4,024.0	70.4	1,282.5	1,592.6
Autres Actifs	8,997.1	8,604.3	6,439.6	7,313.4	6,631.1
Portefeuille de Prêts, Net	40,952.0	33,323.0	36,604.7	31,285.4	25,303.5
Dépôts	114,049.0	78,292.1	88,773.0	71,698.0	61,210.7
Autres Passifs	17,816.7	15,608.7	13,813.0	10,945.0	8,688.5
Dettes Subordonnées	1,868.7	1,489.2	689.5	658.5	614.0
Avoir des Actionnaires	10,814.1	8,850.0	7,650.2	7,554.7	6,399.0
RATIOS ANALYTIQUES					
Rendement des Actifs (ROA)	1.86%	0.91%	1.17%	1.29%	1.25%
Rendement des Fonds Propres (ROE)	23.59%	11.84%	15.49%	15.53%	15.39%
ROE avec Résultat Étendu	24.67%	22.72%	17.40%	18.55%	17.09%
Avoir/Actif Total	7.5%	8.5%	6.9%	8.3%	8.3%
Ratio Cooke	23.61%	20.02%	17.07%	17.87%	19.14%
Improductifs/Portefeuille Brut	2.59%	2.59%	2.36%	1.69%	3.20%
EFFECTIFS					
Effectif Total	2,113	2,198	2,324	2,403	2,339
Actif par Employé	68,409	47,425	47,451	37,810	32,883
ACTIONNAIRES DÉTENANT 5% ET PLUS DU CAPITAL					
Jaar, Roger	6.83%	6.83%	6.56%	6.29%	6.42%
Perry, Joan	6.61%	6.28%	6.03%	5.45%	5.57%
Les Assurances Léger S.A. (ALSA)	6.38%	6.38%	6.09%	5.39%	5.27%
Robert Moscoso	4.99%	4.99%	4.98%	-	-
IFC				4.81%	4.89%



Nos **PERSPECTIVES** sont nombreuses,
nos **AMBITIONS** sont grandes,
et notre **ENGAGEMENT** est renforcé.

Robert **MOSCOSO**,
PDG Groupe SOGEBANK

**PERFORMANCE DE LA
BANQUE COMMERCIALE**



RÉSULTATS COMMERCIAUX



DÉPÔTS TOTAUX (MILLIARDS DE GOURDES)

114	78.3	86.5
(2021)	(2020)	(2019)

VARIATION DÉPÔTS

+45.67%	+23.00%	+15.40%
(2021)	(2020)	(2019)

DÉPÔTS - PART DE MARCHÉ

*26.85%	25.90%	26.70%
(2021)	(2020)	(2019)

CRÉDITS TOTAUX (MILLIARDS DE GOURDES)

42.8	3.1	33.3
(2021)	(2020)	(2019)

VARIATION CRÉDITS

+22.94%	+9.37%	+15.40%
(2021)	(2020)	(2019)

CRÉDITS - PART DE MARCHÉ

*26.27%	26.50%	25.90%
(2021)	(2020)	(2019)



PRÊTS IMPRODUCTIFS

(MILLIARDS DE GOURDES)

0.8	0.7	0.5
(2021)	(2020)	(2019)

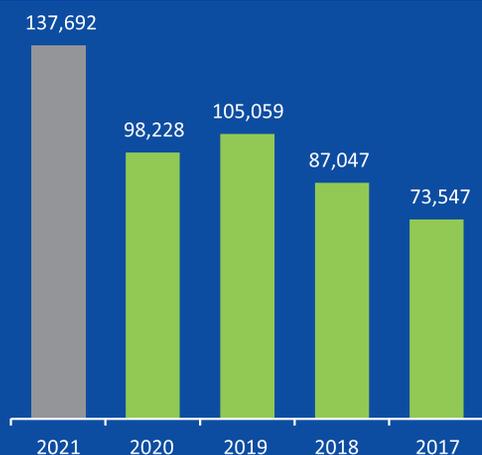
TAUX DE PRÊTS IMPRODUCTIFS

2.22%	2.43%	1.75%
(2021)	(2020)	(2019)

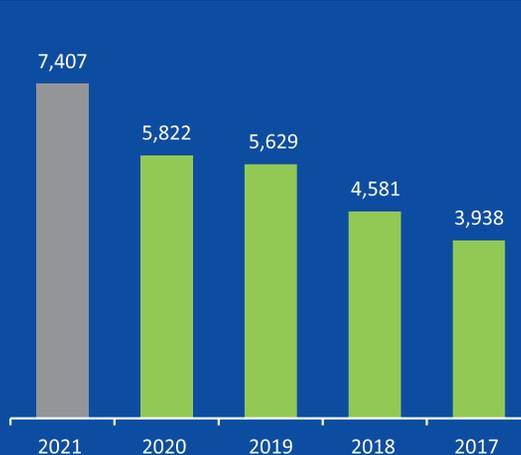
*Source: www.brh.ht - Rapport statistique provisoire

PERFORMANCE DE LA BANQUE COMMERCIALE EN 2021

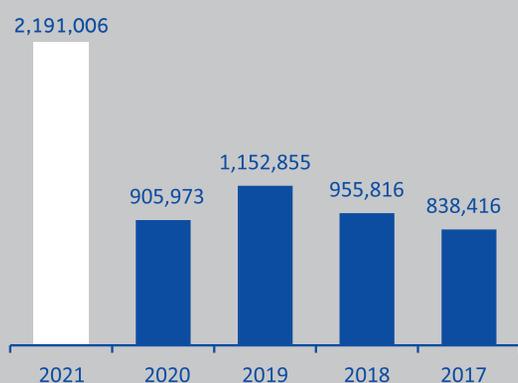
ÉVOLUTION DE L'ACTIF
(en millions de Gourdes)



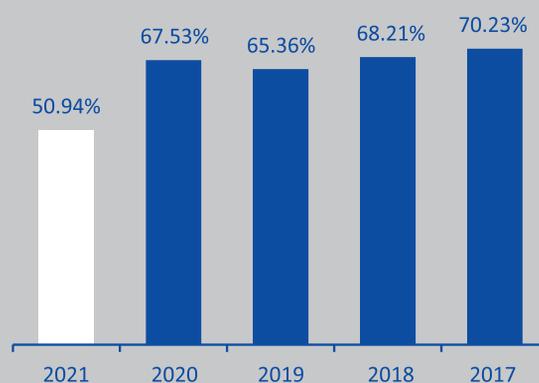
PRODUIT NET BANCAIRE
(en millions de Gourdes)



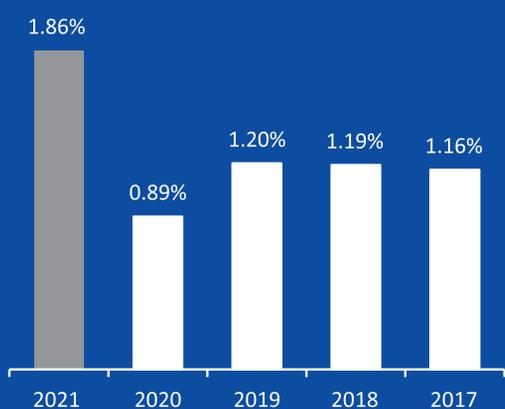
RÉSULTAT NET
(en milliers de Gourdes)



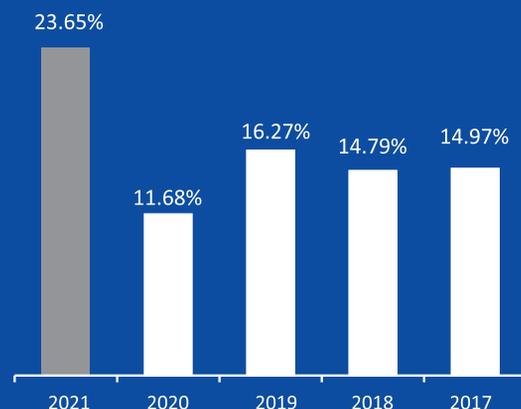
COEFFICIENT D'EXPLOITATION



ROA



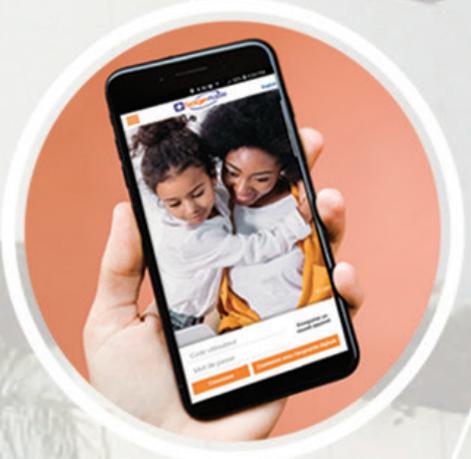
ROE



DÉVELOPPEMENT INSTITUTIONNEL



#NapChanjeBagayYo



Une image de marque rajeunie

Face à l'évolution accélérée du secteur bancaire, la SOGEBANK a compris la nécessité de se repositionner pour atteindre et conquérir une plus large clientèle.

L'exercice 2020-2021 a donc été une année décisive pour la Sogebank en terme d'image. Il était crucial de faire évoluer la perception du public en projetant une nouvelle image de la banque. En ce sens, la Sogebank a lancé **une campagne de marque en octobre 2020 sous le thème « N ap chanje bagay yo »**. Elle présente une identité visuelle rajeunie et modernisée avec l'introduction du vert comme couleur accessoire en complément au bleu et gris traditionnels, symbolisant la réussite, l'énergie, l'optimisme, la confiance.

Un rebranding qui a retenu l'attention de la presse et du public et qui a occasionné des changements dans notre communication, notamment l'adoption d'un « email signature » unique, non seulement au niveau de la banque commerciale mais aussi pour tout le groupe, avec les couleurs respectives de chaque filiale.

Les collaborateurs ont été les premiers à être informés de ce repositionnement de la banque. En effet, à travers une vidéo conférence animée par la Direction Générale et secondée par la Direction Exécutive Commerciale, la campagne fut présentée à l'ensemble des collaborateurs de la banque commerciale. Leur coopération a été sollicitée pour la concrétisation de ce challenge et obtenir de meilleurs résultats ; sachant que chaque employé fait office d'ambassadeur de l'institution.



ENSEMBLE CONSTRUISONS
LA SOGEBANK DE DEMAIN.

NAP CHANJE BAGAY YO !

Le rajeunissement de la marque fait suite à une stratégie de développement déployée par la Sogebank depuis tantôt trois (3) ans qui s'articule autour de la transformation digitale, véritable relais de croissance, facteur de gain de productivité et levier indispensable à l'avancement de l'institution.

Cette transformation numérique a pour objectif l'optimisation de la chaîne de services pour l'amélioration continue de la qualité des produits et services offerts à notre clientèle.

La technologie, base de l'amélioration de l'expérience client

La Direction Technologie Groupe (DTG) a continué à démontrer son engagement ferme à contribuer au positionnement de la Banque en tant que Leader Technologique du système et dans le support à l'atteinte des objectifs stratégiques du Groupe.

Consciente que la conjoncture sanitaire et sécuritaire contribue à une demande sans cesse croissante de canaux alternatifs plus performants, accessibles et ciblés, la DTG s'est penchée sur la mise en production de transferts directs sur comptes bancaires avec des partenaires comme la Western Union, Remitee, Vitawallet et bientôt Thunes qui permettent d'accéder à de nouveaux marchés. De nouveaux partenaires sont ajoutés continuellement. Dans la même veine, la DTG a aussi contribué à la réalisation avec succès de la toute première Assemblée des Actionnaires 100% virtuelle.

L'amélioration de l'expérience client étant également un souci constant, la DTG a contribué à l'automatisation partielle ou complète de processus-clés opérationnels comme les

transferts internationaux ou le SPIH. Ce travail de modernisation reste en ligne avec la transformation digitale et les principes d'agilité qui l'accompagnent. Aussi, ces processus sont continuellement évalués et améliorés et le travail s'étendra aussi à tous les processus critiques de la Banque.

La DTG s'est montrée à la hauteur des défis en permettant que les services de la Banque fonctionnent comme attendu et en tout temps, ce au bénéfice des clients et de leurs attentes.

Toujours dans sa quête de modernisation et de sécurisation, la DTG a renforcé ses systèmes de cyber-sécurité avec l'implémentation de dispositifs axés sur l'intelligence artificielle. Elle a aussi contribué au renforcement de la culture analytique prônée par la transformation digitale, en dotant les cadres de la Banque d'outils d'analyse et d'intelligence d'affaires.



**SOGEBANK EST FIÈRE D'ÊTRE
RÉCIPIENDAIRE DU
PRIX INNOVATION BANCAIRE
DE TECH AWARDS GALA 2020.**

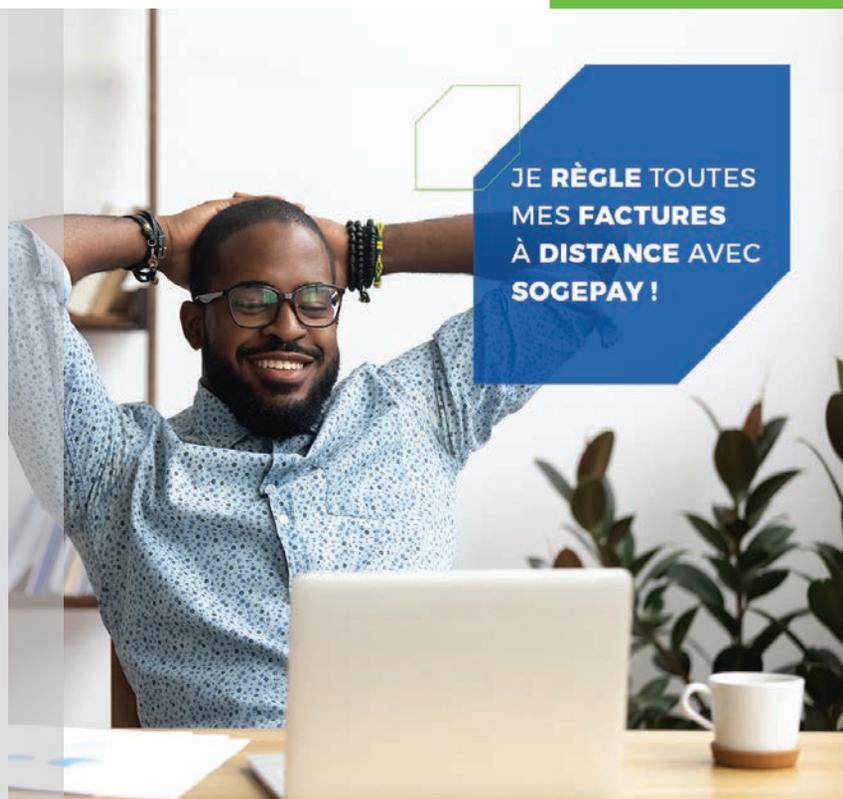
#NapChanjeBagayYo



Des solutions et des services technologiques innovants



SOGEPAY, la plateforme de paiement en ligne qui offre la possibilité à tout détenteur de carte bancaire de payer leurs fournisseurs et de régler leurs achats ponctuels en ligne. De nombreuses entreprises sont affiliées à la plateforme et reçoivent des paiements régulièrement de leur clientèle.



LE PAYROLL EN LIGNE offert aux entreprises locales, qui leur permet de créditer instantanément le compte de leurs employés indépendamment de l'effectif du personnel. Plusieurs d'entre elles ont témoigné de leur satisfaction pour ce service à travers des courriers électroniques envoyés aux Officiers de Relations : Papyrus S.A., Compagnie d'Assurance d'Haïti S.A., GECA, XEOS, pour ne citer que celles-là.

PAYROLL
EN **LIGNE**

**EFFECTUEZ LE
PAYROLL de votre
entreprise à votre
CONVENANCE !**



PAYROLL EN LIGNE

TÉMOIGNAGES DE CLIENTS **SATISFAITS**



• Papyrus S.A. •

« Notre payroll se fait en un clic grâce au service de « Payroll en Ligne » de la Sogebank. Le processus se fait à distance, ce qui facilite notre travail en ces temps délicats et nos Employés sont contents de la rapidité de la transaction. »

• Compagnie d'Assurance d'Haïti S.A. •

« Le service Payroll en Ligne nous permet de payer notre équipe de façon efficace et sans délai, quel que soit le jour de la semaine ! L'attention qui nous a été accordée par l'équipe commerciale pour ce service rend également l'expérience des plus positives. »

• GECA •

« Nous utilisons le service de Payroll de la Sogebanking car il est fiable et facile à accéder. »

• XEOS •

« Avec le nouveau service « Payroll en Ligne » de la Sogebank, nous faisons notre payroll sans aucune intervention du personnel de la banque. Nous pouvons donc effectuer le payroll à notre guise, après les heures de fermeture, de n'importe où.

En moins de dix minutes les comptes des employés sont crédités. Plus de contrainte de temps et de lieu, notre comptabilité peut ainsi procéder à des changements de dernière minute. Finies l'impression et la signature de chèques de paie, nous protégeons l'environnement tout en améliorant notre productivité. »

FAITES COMME EUX...

ABONNEZ-VOUS AU SERVICE « PAYROLL EN LIGNE » DE LA SOGEBANK

AYISYEN KAP VIV CHILI AK AJANTIN

TELECHAJE APLIKASYON
MOBIL REMITEE POU VOYE
TRANSFÈ DIRÈK SOU
KONT DOLA PWÒCH
OU AN AYITI, SAN W
PA DEPLASE, 24/24.



TRANSFERT DIRECT SUR COMPTE

LE TRANSFERT DIRECT SUR COMPTE, développé en collaboration avec la firme internationale RIPPLE, offre la possibilité à la diaspora haïtienne d'expédier des transferts directement sur les comptes en banque dollar de leurs parents et amis en Haïti, et ceci quelle que soit la banque de domiciliation du compte.

En plus d'être très rapide, il est très avantageux pour le destinataire, car tous les frais sont pris en charge par l'expéditeur.

REMITEE et VITAWALLET sont les deux premiers partenaires à s'associer à SOGEBANK pour faciliter les transferts de la Diaspora vers Haïti à travers la plateforme RIPPLENET.

Dans la même logique, les récipiendaires de **TRANSFERTS WESTERN UNION** sont également en mesure de recevoir leurs transferts directement sur leur compte bancaire libellé en dollar.

**SONJE di Pwòch ou kap
viv nan peyi etranje
pou yo itilize
WESTERN UNION
pou fè TRANSFÈ DIRÈK
sou kont dola w.**



Performance, productivité, efficacité, collaboration

L'exercice 2020-2021 restera marqué par de fortes et récurrentes tensions ; toutefois, il aura été résolument dédié à l'accompagnement efficace et incessant du Collaborateur afin de renforcer le leadership institutionnel. Les actions et projets menés par la Direction des Ressources Humaines du Groupe (DRHG) ont été orientés vers les résultats suivants :

- 1- L'amélioration des performances collectives par l'introduction du mécanisme d'évaluation 360° à la banque commerciale ;
- 2- La formalisation du « Travail à Distance ou Télétravail » dans notre mode de fonctionnement, à travers une politique cadre établissant les normes et conditions d'exécution de cette méthodologie de travail ;
- 3- La formation continue et la réalisation de campagnes de sensibilisation comme levier d'engagement social et de participation citoyenne des Collaborateurs :

- 2 séances de don de sang dont l'une destinée aux victimes du tremblement de terre du 14 août 2021 ;
- Vaccination contre la Covid-19 ;
- Séances de formation diversifiées et des communications régulières de sensibilisation et d'information.

- 4- La recherche continue de gain en efficacité opérationnelle pour l'amélioration de nos services au bénéfice des Collaborateurs.

Le Collaborateur étant au centre des priorités institutionnelles, le Groupe Sogebank a manifesté un élan de solidarité à l'égard des Collaborateurs du Grand Sud, après le tremblement de terre d'août 2021. Ils ont pu bénéficier d'un accompagnement personnalisé allant de support logistique et financier à l'appui psychosocial.



De nouveaux espaces de travail

Sur le plan administratif, grâce au support de ses différentes directions, la Direction Générale Adjointe Services Administratifs Groupe (DGA-SAG), a pu, encore une fois, exécuter les plans d'action prévus pour l'exercice malgré

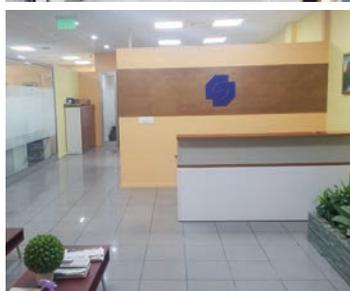
une conjoncture difficile. L'accent était porté surtout sur le regroupement des directions réparties à travers d'autres sites dans la zone métropolitaine.



- 1- Aménagement de l'immeuble de Delmas 29, édifice de 2 étages aménagé et occupé principalement par la Direction Générale Adjointe-Risques. Les Directions Affaires Juridiques et Conformité l'ont rejointe afin de trouver la dynamique recherchée. Une partie de la Direction des Opérations y a été également ajoutée à la fin de l'exercice.



- 2- Déménagement des Ressources Humaines du Siège Social vers l'Etage de XEOS, un espace ouvert, moderne et bien distribué.



- 3- Aménagement des nouveaux bureaux de la DGA-SAG onze ans après le séisme du 12 janvier 2010 et après avoir installé tous les autres départements nécessitant une relocalisation. Les SAG ont finalement emménagé dans l'un des immeubles situés à l'arrière-cour du Siège Social, local occupé précédemment par les Ressources Humaines.



- 4- Ouverture de la Succursale Cap-Vertières, inaugurée le 16 octobre 2021. La succursale de Vertières comporte six caisses, un guichet chauffeur, une Cabine SOGEXPRESS, un ATM extérieur et un Parking sécurisé. Elle est la quatrième de la Sogebank au Cap-Haïtien, point de vente très bien accueilli des Capois.



- 5- Reconstruction du guichet SOGEXPRESS au local de l'Aéroport II. Si cet immeuble n'a pas enregistré des dommages importants lors du séisme du 12 janvier 2010, il a par contre subi les conséquences néfastes d'un glissement de terrain qui ont valu l'évacuation totale du bâtiment. Une démolition complète s'est avérée nécessaire et le local a été complètement repris en seulement 3 mois, offrant un environnement plus spacieux et facilitant l'accès à la clientèle en attente.

Formation et conseils

Lancé dans l'objectif d'offrir un espace de formation gratuite aux futurs jeunes leaders du pays, la SOGEBANK STARTUP SATURDAYS, #SSS, a bouclé avec succès, le 13 mars 2021, sa première année. Avec 10 séances de formation en direct pour l'exercice, suivies par 200 personnes en moyenne sur Zoom, et un public fidèle, sans cesse grandissant, #SSS s'est imposé comme une référence dans le domaine des formations non académiques, adaptées aux besoins des jeunes entrepreneurs. Plus de 13,100 personnes ont suivi les séances sur les réseaux sociaux la première année.



#ConseilsSoge

En plus de la formation, des recommandations sont fournies régulièrement à la clientèle sous la forme de ConseilsSoge publiés sur Twitter tous les vendredis. Des conseils pratiques et des astuces pouvant aider les clients à mieux gérer leurs finances et les guider dans leurs choix économiques.



SOGEBANK

STARTUP SATURDAYS

SOGEBANK REMPORTE LE PRIX INNOVATOIN BANCAIRE DE TECH AWARDS GALA 2020



La SOGEBANK, est heureuse de partager avec ses collaborateurs, sa fierté de recevoir **le Prix Innovation Bancaire de Tech Awards Gala**. Cette distinction a été reçue par le Chief Information Officer de la banque, M. Michaël Verch, au cours de la cérémonie de remise prix qui s'est tenue ce jeudi 10 décembre 2020 à ASU Rooftop Lounge. Cette cérémonie a réuni les organisateurs du gala et les nominés de plusieurs secteurs de l'écosystème technologique pour reconnaître et primer la contribution des acteurs majeurs de différents domaines.

En recevant le Prix Innovation Bancaire, Michael Verch a remercié chaleureusement les initiateurs de cette activité, les membres du Jury et surtout le public qui a voté majoritairement en faveur de la SOGEBANK, ce qui lui a valu un deuxième prix, celui du **Vote du Public** : « C'est un immense honneur pour nous d'être ici ce soir pour recevoir le prix Innovation bancaire du Tech Awards Gala. Au nom du Conseil d'Administration de la SOGEBANK, de la Direction Générale et de tous les Collaborateurs, nous souhaitons exprimer notre profonde reconnaissance aux Organisateurs de ce Gala, aux Membres du Jury et à tous, celles et ceux qui ont choisi la SOGEBANK comme la banque ayant apporté le plus d'innovation dans le secteur bancaire. ».

Se référant au Prix Profit 2020 reçu par la Sogebank en avril dernier, M. Verch a poursuivi : « Nous sommes en effet très reconnaissants car après **le Prix Profit de la Meilleure Plateforme Haïtienne de Banque en Ligne** obtenu en avril dernier, nos efforts sont une nouvelle fois reconnus et notre travail récompensé. Nous en sommes fiers ».

Cette marque d'attention fut aussi l'occasion pour le CIO de la SOGEBANK, de rendre hommage aux Collaborateurs de la SOGEBANK qui œuvrent tous les jours pour satisfaire aux besoins des clients.

#NapChanjeBagayYo

Di pwòch ou Kap viv
CHILI ak **AJANTIN**
itilize **REMITEE** pou
voye transfè an dola
DIRÈKTEMAN SOU
KONT OU !



#NapChanjeBagayYo

 **SOGEBANK**
Toujou bò kote'w !

**ENTITÉS DU
GROUPE SOGEBANK**





- ▶ **Baisse de 13%** du profit net totalisant **168.5 millions de gourdes** contre **194 millions l'an dernier** - Meilleurs résultats que ceux anticipés au niveau du budget 2020-2021.
- ▶ **Portefeuille de dépôt** en augmentation : **21.88% en HTG** et **9.1% en USD**.
- ▶ **Le volume global des dépôts** de l'exercice a **cru de 50.56%** : **HTG 6,5 milliards** en septembre 2021 contre **4,3 milliards** en septembre 2020.
- ▶ **Croissance de 18%** du portefeuille de crédit passant de **4.3 milliards de gourdes** en 2020 à **5.1 milliards** au 30 septembre 2021.
- ▶ **ROA 1.92%** et **ROE 19.07%** respectivement. **Ratio Cook : 22.00%** en 2021 contre **22.09%** en 2020.
- ▶ Avoir des Actionnaires en **augmentation de 9%**, passant de **HTG 845.5 millions** à **HTG 920.9 millions**.
- ▶ Suivis étroits avec les clients pour contenir le **taux de prêts improductifs** au 30 septembre 2021 à **4.06%** toutes monnaies confondues, comparé à **3.96%** au 30 septembre 2020.
- ▶ Commissions, plus ou moins-value sur placements, autres **revenus et dépenses** associées **en baisse de HTG 16.5 millions**.



- ▶ **Profit avant impôt: 132 millions de gourdes**, en nette amélioration par rapport à l'an dernier **(+99%)** grâce à une meilleure gestion du change et des dépenses.
- ▶ Bonne performance du réseau de commerçants avec une **augmentation de 6.7% des commissions sur achats**.
- ▶ **Baisse significative des dépenses d'intérêts** dus à des taux d'intérêts moyens plus faibles durant l'exercice.
- ▶ Lancement des tests de certification en vue de l'adoption de la technologie **«contactless»** tant pour les cartes de crédit que pour les POS.
- ▶ **Implémentation du système « 3D Secure »**, un protocole de sécurité conçu pour procurer un niveau additionnel de sécurité à l'utilisateur de carte pour les transactions en ligne.
- ▶ **Implémentation de frais sur les transactions Internationales** suite à la perte de change résultant de l'écart affiché entre les taux d'achats de dollars et les taux de la BRH.



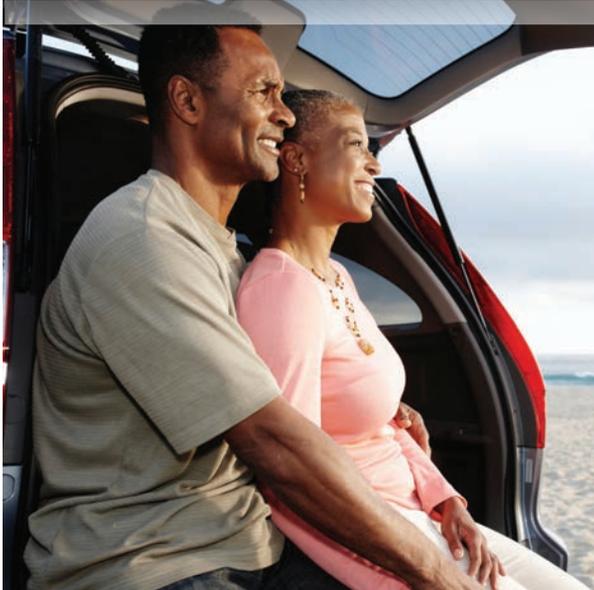
- ▶ **Profit après avantage fiscal : 107.5 millions de gourdes**, comparé à un profit après taxe budgétisé de **113.6 millions de gourdes**, soit un écart de seulement **6.1 millions**.
- ▶ Faible croissance du portefeuille global des **IMFs : 2.1%** contre **5.9%** l'année antérieure.
- ▶ **Détérioration de la qualité du portefeuille de crédit**, avec un portefeuille à risque (PAR), passant de **12% à 15%**
- ▶ **Baisse du nombre de clients (-5%)** sous l'effet des radiations et de l'attentisme de bon nombre d'entre eux.
- ▶ Maintien de la très forte avance par rapport aux concurrents, demeurant **le plus gros opérateur de micro-crédits et de crédits agricoles du pays**.
- ▶ **Perspectives** : décaissements choisis dans des secteurs d'opportunités, notamment l'agriculture, et amélioration de la qualité du portefeuille.



- ▶ **Profit net : 428 millions de gourdes**, soit une variation positive de **42%** par rapport à 2019-2020.
- ▶ **Croissance annuelle exceptionnelle de l'ordre de 40%** du marché des transferts sur le plan global : augmentation de **40% des transferts en provenance de l'étranger (3.6 milliards de gourdes)** et progression de **23.6% des transferts expédiés (302.6 millions de gourdes)**.
- ▶ Forte utilisation du canal « **Dépôts sur Compte en Banque** » lancé par la Western Union au mois d'août 2021, impactant les parts de marché de la Sogexpress: **14.82%** sur les transferts payés et **40%** sur les transferts expédiés au 30 septembre 2021.
- ▶ **Préservation de la position de Leader du marché des transferts expédiés.**
- ▶ **Fermeture temporaire ou permanente de plusieurs cabines due à l'insécurité chronique** : rue Pavée, Croix-des-Bouquets 2, carrefour Shada et Fontamara.
- ▶ Mise en application de la circulaire 144-2 de la BRH au 1^{er} octobre 2020.



SOGEASSURANCE



- ▶ Résultats avant impôt : **32.6 millions de gourdes**
- ▶ **Forte croissance du ratio de sinistralité : 60% en 2021 contre 49% en 2020.** Variation positive qui s'explique par les différentes pertes subies à Port-au-Prince et dans le Nord, ainsi que le séisme du 14 août dans le grand Sud.
- ▶ **Augmentation des engagements** sur le territoire national, passant de **119 millions à 144 millions de dollars américains** soit une **augmentation de 21%**.
- ▶ **Faible croissance (2%)** des primes due principalement aux variations du taux de change passant de **242 millions à 246 millions de gourdes**.
- ▶ **Hausse de 44%** de l'actif total par rapport à l'exercice antérieur.





L'année 2021 a amené son lot de catastrophes qui marqueront l'histoire du pays. Haïti, toujours en pleine mutation, se trouve à nouveau à un tournant avec une crise profonde de leadership, un système socio-économique affaibli, une méfiance généralisée, une perte de tous nos liens sociaux, l'insécurité, la pandémie de Covid-19 et notre société qui semble impuissante.

Ce moment de crise, cependant, est une opportunité unique de transformation fondamentale de la société haïtienne ; et nous qui souhaitons continuer vivre en Haïti, à titre individuel et à titre collectif, avons la responsabilité d'être l'un des maillons de cette transformation.

Le développement durable de notre pays n'est possible qu'avec une réelle solidarité sociale et le développement du Groupe SOGEBANK ne saurait se concevoir en marge de celui d'un environnement social favorable.



C'est cette vision qui motive la Fondation SOGEBANK à se positionner et intervenir dans tous les secteurs qu'elle considère stratégiques pour contribuer à briser le cours d'une spirale destructrice.

Nos moyens sont limités compte tenu des défis. Notre stratégie de partenariat devient alors nécessaire pour avoir un impact significatif et montrer à la communauté la ferme conviction du Groupe SOGEBANK à contribuer aux grands défis que rencontre Haïti et participer à la construction des bases de ce renouveau tant souhaité par tout un chacun.

Les points forts de nos domaines d'activité pour l'exercice fiscal écoulé sont orientés vers l'éducation, la santé, la culture, l'environnement et les activités sociales, sans oublier le sport et l'entrepreneuriat.

L'éducation est notre priorité avec 59% de nos dons. Elle est la première étape du changement de notre société. C'est un combat difficile et frustrant quand on constate que nos meilleures ressources quittent le pays alors que nos écoles et nos universités, déjà insuffisantes, n'ont plus le niveau requis. La Fondation SOGEBANK continue d'investir avec détermination dans ce domaine.

Les interventions de la Fondation

L'éducation

- PIGraN la cité du Savoir du Grand Nord sous l'égide du Professeur Samuel Pierre;
- Programme de Master 2 en France en partenariat avec l'Ambassade de France et la BRH;
- Projet "Campus du Nouvel espace universitaire francophone (C-Neuf)" avec l'Agence Universitaire de la Francophonie. Ce projet vise notamment à l'amélioration de l'insertion économique de diplômés haïtiens à travers le Réseau Solidaire d'accompagnement à la création d'entreprise (RESACE), programme partagé avec la BRH et FOKAL;

- Participation à la 3^{ème} édition de la foire scientifique EXPO-SCIENCES 2021 (plateforme technoscience dédiée aux jeunes haïtiens);



- Participation à la reconstruction du Lycée Philippe Guerrier aux Cayes par l'Association Professionnelle des Banques (APB).
- Notre 3^{ème} édition de SOGELEKOL qui est une bourse aux écoliers tirée au sort pour les parents clients du Groupe SOGEBANK et les Collaborateurs.



- Le partenariat avec HELP (Haitian Education and Leadership Program) parallèlement à notre programme phare « Sogebank bò kote etidyan ». Ce partenariat, ouvert en 2019, donne une nouvelle dimension à l'engagement du Groupe pour sa participation à la formation de l'élite de demain.



Dans ce partenariat, la Fondation accompagne les candidats, leur offre des stages, identifie les meilleurs et les plus motivés afin d'offrir un plan de relèvement aux entités locales et aux ressources humaines du Groupe.

L'assistance sociale

En deuxième poste de dépense (32% de notre portefeuille de dons) : l'Assistance Sociale

Elle est orientée vers la réponse aux urgences avec une stratégie pour l'avenir.

- Le tremblement de terre du 14 août dernier a surpris tout le monde et demandé un ajustement immédiat de nos ressources. A travers un partenariat avec la Fondation Communautaire ESPWA, implantée dans la Grande-Anse depuis plus de 20 ans, nous avons pu, dans l'urgence, mieux cibler les populations nécessiteuses.

Notre stratégie dans un second temps est de faire redémarrer l'activité économique et le maintien des activités scolaires. Des partenariats additionnels avec la Fondation Frager de Mr. Pierre Léger et la Fondation Odette Roy Fombrun pour la reconstruction de l'école de Mazenod, et l'association de psychologie haïtienne au travers de la GFH pour le support psychologique via une ligne d'urgence (2919-9000) dédiée qui apporte un immense service aux utilisateurs haïtiens.



- En 2019, la Fondation a initié un nouveau projet: la « Grande Fondation d'Haïti » (GFH). Ce projet, d'envergure nationale, a pour objectif de réunir le plus grand nombre possible de fondations actives, locales et de la diaspora, qui partagent une même vision du bien commun: Haïti. Plus le réseau de fondations sera important, plus la GFH sera puissante et pourra faire le plaidoyer pour défendre et influencer des projets qu'elle juge essentiels. Elle deviendra alors un levier privilégié de changement pour le développement du pays. Les statuts finalisés, les invitations aux autres fondations sont ouvertes.

Changer les mentalités, cela prend du temps! La Fondation SOGEBANK a planté une graine et est confiante qu'elle va germer et que les générations à venir reconnaîtront sa clairvoyance.

Aujourd'hui, l'initiative Kafou LESPWA, déjà sur les réseaux sociaux, vise à apporter des voies de solution à la crise profonde que nous vivons. C'est une initiative ambitieuse et nécessaire. La Fondation SOGEBANK, convaincue de son utilité, supporte Kafou Lespwa.

Les Pavillons de l'Âge d'Or

Les Pavillons de l'âge d'Or (PAO) ont un nouveau Conseil composé de Michèle L. Boisson, Alexandra B. Staco, Isabelle N. Dufort, Daphnée Ducasse, Jean Bordes Chatel et Michel Théard. Ce nouveau Conseil nommé pour 3 ans, va contribuer au renouveau de l'offre de service aux personnes âgées pour que les PAO continuent d'être la référence en Haïti.

L'Administration des PAO s'enorgueillit de n'avoir enregistré à date aucun cas de Covid-19 parmi ses résidents depuis le début de la pandémie; résultat des mesures sanitaires strictes établies et respectées dans l'enceinte du bâtiment.

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS



**SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
(SOGEBANK)**

États Financiers Consolidés

30 septembre 2021

(Rapport des auditeurs indépendants ci-joint)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A. (SOGEBANK)

ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

TABLE DES MATIÈRES

30 SEPTEMBRE 2021

	Pages
Rapport des auditeurs indépendants : Mérové-Pierre – Cabinet d’Experts-Comptables	1-3
<hr/>	
États financiers consolidés	
Bilans Consolidés	4
États Consolidés du Résultat Net	5
États Consolidés du Résultat Global	6
États Consolidés de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires	7-8
États Consolidés des Flux de Trésorerie	9
<hr/>	
Notes aux États financiers consolidés	
Note 1 Organisation	10
Note 2 Base de préparation des états financiers consolidés	10-13
Note 3 Principales conventions comptables	13-30
Note 4 Gestion des risques	31-43
Note 5 Liquidités	44
Note 6 Bons BRH et bons du Trésor, net	45
Note 7 Placements à l'étranger, net	46-48
Note 8 Placements locaux, net	48-51
Note 9 Contrats à terme de devises	51-52
Note 10 Prêts, net	53-66
Note 11 Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives	67-69
Note 12 Immobilisations, net	70-71
Note 13 Biens immobiliers hors exploitation	71-74
Note 14 Achalandage	74-75
Note 15 Autres éléments d'actif, net	75-76
Note 16 Dépôts	76-77
Note 17 Emprunts – institutions financières	78-79
Note 18 Autres éléments de passif	80
Note 19 Dettes subordonnées	81-82
Note 20 Capital-actions	82
Note 21 Dotation aux pertes de crédit	83
Note 22 Sociétés du groupe et participation minoritaire	83-85
Note 23 Salaires et autres prestations de personnel	86
Note 24 Impôts sur le revenu	86-88
Note 25 Engagements et passif éventuel	89-90
Note 26 Opérations avec des apparentés	90

Rapport des auditeurs indépendants

Au Conseil d'Administration
Société Générale Haïtienne de Banque, S.A., (SOGEBANK):

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers consolidés de Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) et de ses filiales (le Groupe), comprenant le bilan consolidé au 30 septembre 2021, et les états consolidés du résultat net, du résultat global, de l'évolution de l'avoir des actionnaires et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes annexes, y compris le résumé des principales conventions comptables.

À notre avis, les états financiers consolidés ci-joints présentent, à tous égards importants, une image fidèle de la situation financière consolidée de SOGEBANK au 30 septembre 2021, ainsi que de sa performance financière consolidée et de ses flux de trésorerie consolidés pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit selon les Normes Internationales d'Audit (ISA). Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section «*Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés*» du présent rapport. Nous sommes indépendants de la Banque conformément au *Code de déontologie des professionnels comptables* du Conseil des normes internationales de déontologie comptable (le Code de l'IESBA) ainsi qu'aux règles déontologie qui s'appliquent à l'audit des états financiers en Haïti, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles et le code de l'IESBA. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Responsabilités de la Direction et des responsables de la gouvernance pour les états financiers consolidés

La Direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers consolidés conformément aux Normes Internationales d'Information Financière ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers consolidés exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.



Au Conseil d'Administration
Société Générale Haitienne de Banque, S.A.
Page 2

Lors de la préparation des états financiers consolidés, il incombe également à la Direction d'évaluer la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, à moins que la Direction n'ait l'intention de liquider la Banque ou de cesser son activité si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de la Banque.

Responsabilités des Auditeurs pour l'audit des états financiers consolidés

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers consolidés pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport des auditeurs contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes ISA permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers consolidés prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes ISA, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre:

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers consolidés comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en œuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne.
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées dans les circonstances et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de la Banque.



- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la Direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière.
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la Direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de la Banque à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers consolidés au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener la Banque à cesser son exploitation.
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la forme et le contenu des états financiers consolidés, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers consolidés représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.
- Nous obtenons des éléments probants suffisants et appropriés concernant l'information financière des entités et activités du Groupe pour exprimer une opinion sur les états financiers consolidés. Nous sommes responsables de la direction, de la supervision et de la réalisation de l'audit du Groupe, et assumons l'entière responsabilité de notre opinion d'audit.

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

MÉROVÉ-PIERRE - CABINET D'EXPERTS-COMPTABLES

7, rue Lechaud Bourdon
Port-au-Prince, Haïti
Le 15 décembre 2021

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Bilans Consolidés

30 septembre 2021 et 2020

(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes		2021	2020
ACTIF				
LIQUIDITÉS	5	G	66,972,877	45,550,258
BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET	6		4,913,376	4,024,033
PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	7		18,447,606	9,737,250
PLACEMENTS LOCAUX, NET	8		1,207,853	840,635
CONTRATS À TERME DE DEVISES	9		3,057,511	2,160,545
PRÊTS	10		42,837,125	34,844,644
Provision pour pertes de crédit attendues			(1,884,857)	(1,521,682)
PRÊTS, NET			40,952,268	33,322,962
ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION, NET	11		1,126,041	1,243,648
IMMOBILISATIONS, NET	12		3,993,607	3,911,091
AUTRES				
Biens immobiliers hors exploitation	13		1,739,052	1,671,817
Achalandage	14		495,352	516,156
Autres éléments d'actif, net	15		1,201,684	1,088,063
Acceptations			441,438	173,595
			3,877,526	3,449,631
TOTAL ACTIF		G	144,548,665	104,240,053
PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES				
DÉPÔTS	16		114,049,014	78,292,087
AUTRES				
Contrats à terme de devises	9		3,279,905	3,069,885
Obligations locatives	11		1,099,560	841,977
Emprunts – institutions financières	17		4,719,109	4,583,274
Autres éléments de passif	18		8,298,328	6,940,025
Engagements - acceptations			441,438	173,595
			17,838,340	15,608,756
DETTES SUBORDONNÉES	19		1,868,767	1,489,172
TOTAL PASSIF			133,756,121	95,390,015
AVOIR DES ACTIONNAIRES				
Capital-actions libéré	20		3,000,000	3,000,000
Bénéfices non répartis			5,041,626	3,575,334
Réserves			2,131,701	1,754,894
Avoir des actionnaires de SOGEBANK			10,173,327	8,330,228
Participation minoritaire	22		619,217	519,810
			10,792,544	8,850,038
TOTAL PASSIF ET AVOIR DES ACTIONNAIRES		G	144,548,665	104,240,053

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés du Résultat Net
Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes,
à l'exception du résultat net par action)

	Notes	2021	2020
REVENUS D'INTÉRÊTS			
Prêts	G	5,535,755	5,080,692
Bons BRH et bons du Trésor, placements et autres		<u>792,472</u>	<u>670,485</u>
		6,328,227	5,751,177
FRAIS D'INTÉRÊTS			
Dépôts		517,968	736,500
Dettes subordonnées, obligations et autres		<u>309,340</u>	<u>360,757</u>
		827,308	1,097,257
REVENU NET D'INTÉRÊTS			
Dotations aux pertes de crédit	21	<u>(975,230)</u>	<u>(790,225)</u>
		4,525,689	3,863,695
AUTRES REVENUS (DÉPENSES)			
Commissions		2,613,778	2,785,634
Gain de change		1,958,705	733,831
Dépenses d'opérations		(670,569)	(516,375)
Gains sur instruments financiers		181,600	53,920
Autres, net		<u>105,238</u>	<u>413,300</u>
		4,188,752	3,470,310
REVENU NET D'INTÉRÊTS ET AUTRES REVENUS			
		8,714,441	7,334,005
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT			
Salaires et autres prestations de personnel	23	2,964,303	3,287,962
Frais de locaux, matériel et mobilier		811,411	838,985
Amortissement	12	424,070	408,412
Autres dépenses de fonctionnement		<u>1,478,452</u>	<u>1,379,609</u>
		5,678,236	5,914,968
Don à la Fondation SOGEBANK		<u>30,000</u>	<u>30,000</u>
		5,708,236	5,944,968
RÉSULTAT AVANT IMPÔTS SUR LE REVENU			
		3,006,205	1,389,037
IMPÔTS SUR LE REVENU			
	24	686,738	412,462
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
		2,319,467	976,575
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK			
		2,169,375	905,973
Résultat net attribuable aux minoritaires			
		<u>150,092</u>	<u>70,602</u>
RÉSULTAT NET DE L'EXERCICE			
	G	2,319,467	976,575
Résultat net par action équivalente de capital libéré			
	G	7,231	3,020

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés du Résultat Global
Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes
à l'exception du résultat global par action)

	Notes	2021	2020
Résultat net attribuable aux actionnaires de SOGEBANK	G	2,169,375	905,973
Résultat net attribuable aux minoritaires		150,092	70,602
RESULTAT NET DE L'EXERCICE		2,319,467	976,575
<i>Éléments du résultat global</i>			
Plus-value non réalisée sur le placement à l'étranger détenu à la juste valeur par le biais du résultat global	24	115,984	462,830
Effet de change sur la plus-value du placement à l'étranger détenu à la juste valeur par le biais du résultat global	24	36,027	(95,039)
Excédent de réévaluation des terrains et immeubles	24	-	915,315
Effet des impôts sur le revenu relatifs aux éléments du résultat global	24	<u>(45,603)</u>	<u>(384,932)</u>
<i>Total des éléments du résultat global, net d'impôts</i>	24	106,408	898,174
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE		2,425,875	1,874,749
Résultat global de l'exercice attribuable aux actionnaires de SOGEBANK		2,275,783	1,795,502
Résultat global attribuable aux minoritaires		<u>150,092</u>	<u>79,247</u>
RÉSULTAT GLOBAL DE L'EXERCICE	G	2,425,875	1,874,749
Résultat global par action équivalente de capital libéré	G	7,586	5,985

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2020
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	Réserves							Total		
		Capital-actions libéré	Surplus d'apport	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve générale pour pertes sur prêts	Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation		Participation minoritaire	
Solde au 30 septembre 2019	G	1,500,000	376,691	3,690,438	716,203	15,278	488,559	381,627	1,601,667	481,438	7,650,234
Etat du résultat global de l'exercice:											
Résultat net de l'exercice		-	-	905,973	-	-	-	-	-	70,602	976,575
Plus-value non réalisée sur le placement à l'étranger dévolu à la juste valeur, net d'impôts	24	-	-	323,980	-	-	-	-	-	-	323,980
Effet de change sur le placement à l'étranger dévolu à la juste valeur, net d'impôts	24	-	-	(66,527)	-	-	-	-	-	-	(66,527)
Virement à la réserve légale-Sogebank et filiales		-	-	(169,746)	169,746	-	-	-	169,746	-	-
Virement à la réserve générale pour pertes sur prêts		-	-	15,278	-	(15,278)	-	-	(15,278)	-	-
Excédent de réévaluation-terrains et immeubles	24	-	-	-	-	-	632,076	-	632,076	8,645	640,721
Virement de la réserve de réévaluation –terrains et immeubles-filiales		-	-	57,854	-	-	(57,854)	-	(57,854)	-	-
Virement de la réserve de réévaluation –terrains et immeubles		-	-	5,022	-	-	(5,022)	-	(5,022)	-	-
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation		-	-	(29,559)	-	-	-	29,559	29,559	-	-
Total		-	-	1,042,275	169,746	(15,278)	569,200	29,559	753,227	79,247	1,874,749
Transactions avec les actionnaires:											
Dividendes en espèces		-	-	(634,070)	-	-	-	-	-	(40,875)	(674,945)
Augmentation du capital-actions		1,500,000	(376,691)	(523,309)	(600,000)	-	-	-	(600,000)	-	-
Total		1,500,000	(376,691)	(1,157,379)	(600,000)	-	-	-	(600,000)	(40,875)	(674,945)
Solde au 30 septembre 2020	G	3,000,000	-	3,575,334	285,949	-	1,057,759	411,186	1,754,894	519,810	8,850,038

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
État Consolidé de l'Évolution de l'Avoir des Actionnaires
Exercice terminé le 30 septembre 2021
(Exprimé en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	G	Réserves					Total		
			Capital-actions libéré	Bénéfices non répartis	Réserve légale	Réserve de réévaluation-terrains et immeubles	Réserve-biens immobiliers hors exploitation		Participation minoritaire	
Solde au 30 septembre 2020		G	3,000,000	3,575,334	285,949	1,057,759	411,186	1,754,894	519,810	8,850,038
<i>Etat du résultat global de l'exercice:</i>										
Résultat net de l'exercice			-	2,169,375	-	-	-	-	150,092	2,319,467
Régularisation filiales	14 et 22		-	(24,996)	-	-	-	-	-	(24,996)
Plus-value non réalisée sur le placement à l'étranger détenu à la juste valeur, net d'impôts	24		-	81,189	-	-	-	-	-	81,189
Effet de change sur les placements à l'étranger détenu à la juste valeur, net d'impôts	24		-	25,219	-	-	-	-	-	25,219
Virement à la réserve légale - Sogebank et filiales			-	(360,033)	360,033	-	-	-	-	-
Virement de la réserve de réévaluation –terrains et immeubles Sogebank et filiales			-	22,805	-	(22,805)	-	-	-	-
Virement à la réserve sur biens immobiliers hors exploitation			-	(39,579)	-	-	39,579	-	-	-
Total			-	1,873,980	360,033	(22,805)	39,579	376,807	150,092	2,400,879
<i>Transactions avec les actionnaires:</i>										
Dividendes en espèces			-	(407,688)	-	-	-	-	(50,685)	(458,373)
Solde au 30 septembre 2021		G	3,000,000	5,041,626	645,982	1,034,954	450,765	2,131,701	619,217	10,792,544

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
États Consolidés des Flux de Trésorerie
Exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020
(Exprimés en milliers de Gourdes haïtiennes)

	Notes	2021	2020
ACTIVITÉS D'EXPLOITATION			
Résultat net de l'exercice	G	2,319,467	976,575
<i>Éléments de conciliation du résultat net aux liquidités résultant des activités d'exploitation:</i>			
Dotation aux pertes de crédit	21	975,230	732,975
Amortissement des immobilisations	12	424,070	408,412
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	11	230,015	234,093
Intérêts sur obligations locatives	11	60,568	75,201
Effet de change sur obligations locatives	11	345,747	(398,408)
Effet de change - sur instruments financiers en dollars US		344,319	(484,101)
Perte sur dispositions d'immobilisations		89,664	18,049
Perte (gain) et moins (plus-value) sur les biens immobiliers hors exploitation	13	3,591	(286,164)
Plus-value sur instruments financiers		(177,854)	-
<i>Changements dans les éléments d'actif et de passif résultant des activités d'exploitation:</i>			
Augmentation (diminution) nette des dépôts		35,756,927	(10,480,933)
(Augmentation) diminution des prêts, net		(8,903,358)	3,258,352
(Augmentation) diminution des bons BRH et bons du Trésor, net		(889,343)	(3,953,200)
(Augmentation) diminution des placements, net		(8,816,810)	6,870,680
Contrats à terme de devises, net		(686,946)	544,346
Obligations locatives		(261,141)	(312,557)
Augmentation des biens immobiliers hors exploitation	13	(301,239)	(59,183)
Produits sur les ventes de biens immobiliers hors exploitation		230,413	175,061
Variations des autres éléments d'actif et de passif		1,520,982	297,565
Impôts sur le revenu payés		(302,490)	(99,492)
Liquidité provenant (utilisées dans) des activités d'exploitation		21,961,812	(2,482,729)
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT			
Acquisitions d'immobilisations	12	(596,250)	(527,711)
Liquidités utilisées dans des activités d'investissement		(596,250)	(527,711)
ACTIVITÉS DE FINANCEMENT			
Dividendes en espèces		(458,373)	(674,945)
Augmentation (diminution) des emprunts		135,835	(1,019,533)
Augmentation des dettes subordonnées		379,595	799,672
Liquidités provenant (utilisées dans) des activités de financement		57,057	(894,806)
Augmentation (diminution) nette des liquidités		21,422,619	(3,905,246)
Liquidités au début de l'exercice		30,617,349	59,804,820
Incidence de change sur les liquidités du début de l'exercice		14,932,909	(10,349,316)
Liquidités à la fin de l'exercice	5 G	66,972,877	45,550,258

Les notes aux états financiers consolidés font partie des présents états

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(1) ORGANISATION

Société Générale Haïtienne de Banque, S.A. (SOGEBANK) est une société anonyme détenue par des hommes et femmes d'affaires du secteur privé haïtien. Elle a été autorisée à fonctionner par arrêté présidentiel publié dans Le Moniteur en date du 20 janvier 1986, et son activité principale consiste à effectuer des opérations bancaires. Le Siège Social de SOGEBANK est situé sur l'autoroute de Delmas à Port-au-Prince.

Les actionnaires de SOGEBANK ont également créé, au cours de l'exercice 1993, la Fondation Sogebank, une institution philanthropique à but non lucratif dont l'objectif principal est d'aider et de participer à l'organisation et au développement de la philanthropie au niveau du secteur privé haïtien. Les activités de la Fondation sont financées par les dons reçus des différentes entités du Groupe SOGEBANK, de bailleurs de fonds internationaux et de particuliers. Les états financiers de la Fondation SOGEBANK ne sont pas consolidés dans les présents états financiers.

Les sociétés affiliées à SOGEBANK, qui sont consolidées dans les présents états financiers, sont:

- Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement, S.A. (**SOGEBEL**)
- Société Générale Haïtienne de Factoring, S.A. (**SOGEFAC**)
- Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit, S.A. (**SOGECARTE**)
- Société Générale de Solidarité S.A. (**SOGESOL**)
- Société Générale Haïtienne de Transfert S.A. (**SOGEXPRESS**)
- Société Générale Haïtienne d'Assurance S.A. (**SOGÉASSURANCE**)
- Banque Intercontinentale de Commerce, S.A. (**BIDC**) (**société non opérationnelle**).

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

(a) Cadre de préparation des états financiers consolidés

Les états financiers consolidés de SOGEBANK et de ses filiales (le Groupe SOGEBANK) ont été préparés en conformité avec les Normes Internationales d'Information Financière (IFRS).

Ces états financiers consolidés ont été approuvés par le Conseil d'Administration en date du 20 janvier 2022.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(b) Base d'évaluation

Les états financiers consolidés ci-joints sont présentés sur la base du coût historique à l'exception du placement à l'étranger détenu à la juste valeur par le biais du résultat global et des obligations à l'étranger détenues à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 7**), des instruments de capitaux propres au niveau des placements locaux détenus à la juste valeur par le biais du résultat net (**note 8**), des terrains et immeubles (**note 12**) et des biens immobiliers hors exploitation (**note 13**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur par le biais du résultat net.

Les méthodes utilisées pour mesurer la juste valeur sont décrites dans **les notes (3 (d), (f), (i), (j) et (k))**.

(c) Monnaie de présentation

Les états financiers consolidés ci-joints sont préparés en gourdes haïtiennes, monnaie fonctionnelle du Groupe. Les informations financières ont été arrondies en milliers de gourdes.

(d) Estimations et jugement

Lors de la préparation de ces états financiers consolidés en accord avec les Normes Internationales d'Information Financière, la Direction doit faire des estimations et formuler des hypothèses qui affectent l'application des normes comptables et les montants des éléments d'actif et de passif déclarés et la présentation de l'actif et du passif éventuels à la date des états financiers consolidés ainsi que les résultats de l'exercice. Les résultats réels peuvent être différents de ces estimations.

Ces estimations et hypothèses sont revues de manière continue. L'effet de révision de ces estimations comptables est imputé à l'exercice au cours duquel ces révisions ont lieu ainsi qu'aux exercices futurs affectés.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(d) Estimations et jugement (suite)

Des estimations et l'exercice de jugement ont influencé l'application des méthodes comptables et ont eu un effet sur les montants reflétés aux états financiers consolidés. Les principaux postes des états financiers consolidés affectés par ces estimations et ce jugement sont listés ci-dessous.

Note 6	Bons BRH et bons du Trésor, net
Note 7	Placements à l'étranger, net
Note 8	Placements locaux, net
Note 9	Contrats à terme de devises
Note 10	Prêts, net
Note 11	Actifs au titre de droits d'utilisation, net et obligations locatives
Note 12	Immobilisations, net
Note 13	Biens immobiliers hors exploitation
Note 14	Achalandage
Note 15	Autres éléments d'actif, net.

De l'avis de la Direction, les états financiers consolidés ont été préparés adéquatement en faisant preuve de jugement dans les limites raisonnables de l'importance relative et dans le cadre des conventions comptables résumées ci-après.

(e) Covid-19

Le 11 mars 2020, l'Organisation Mondiale de la Santé a déclaré que le Covid-19 avait atteint le stade de pandémie mondiale. En raison de l'incertitude accrue résultant de la nature sans précédent de la pandémie, au cours de cette période, certaines mesures d'accompagnement ont été prises par le régulateur, la Banque Centrale, dont la plus importante consiste à accorder, à tout débiteur du système qui en fait la sollicitation, des moratoires allant jusqu'au :

- 30 septembre 2020 pour les prêts accordés aux particuliers (circulaire 115-1) ;
- 31 décembre 2020 pour les prêts accordés aux entreprises (circulaire 115-1).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(2) BASE DE PRÉPARATION DES ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS (SUITE)

(e) Covid-19 (suite)

Des extensions additionnelles :

- pour les prêts octroyés dans le cadre de son programme incitatif sur les zones franches et les Promotions de Développement Immobilier (PDI) allant jusqu'au 30 juin 2021.
- sur les prêts courants et à signaler (selon la classification de la Banque Centrale au 30 juin 2021), allant jusqu'au 31 janvier 2022.

La Direction estime avoir pris les mesures appropriées au cours de cette période pour mitiger les risques liés au Covid-19, et a exercé un jugement adéquat au niveau de la gestion de crédit, de la trésorerie, des actifs et passifs de la Banque ainsi que des risques opérationnels qui y sont liés.

L'évaluation des pertes de crédit attendues à chaque période de présentation de l'information financière reflète des informations raisonnables et justifiables sur des événements passés, sur des circonstances actuelles ainsi que des prévisions des événements et de la conjoncture économique.

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES

Les conventions comptables décrites ci-dessous ont été appliqués de manière uniforme à tous les exercices présentés dans les états financiers consolidés ci-joints, sauf pour les récupérations sur prêts radiés de G 57.3 millions qui sont présentées aux autres revenus au lieu d'être présentées au net de la dotation aux pertes de crédit.

En date du 1^{er} octobre 2019, la Banque a adopté **IFRS 16** (contrats de location) en utilisant la méthode rétrospective modifiée qui permet de ne pas retraiter les états financiers consolidés. Les incidences de l'adoption d'IFRS 16 sur la situation financière au 1^{er} octobre 2019 sont décrites à la **note 11**.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(a) Principes de consolidation

Les états financiers consolidés comprennent l'actif et le passif ainsi que les résultats d'exploitation de SOGEBANK et des filiales. Les filiales sont des entreprises contrôlées par SOGEBANK. La Banque détient le contrôle lorsqu'elle est exposée ou qu'elle a droit à des rendements variables en raison de ses liens avec une entité et qu'elle a la capacité d'influer sur ces rendements en raison du pouvoir qu'elle exerce sur celle-ci. La Banque est présumée avoir le contrôle lorsqu'elle détient directement ou indirectement plus de 50% des droits de vote d'une entité. Une liste des filiales du Groupe est présentée à la **note 22**.

Les filiales sont consolidées à partir de la date à laquelle le contrôle sur leurs opérations a été effectivement transféré au Groupe. Les opérations et les soldes réciproques intersociétés sont éliminés. L'avoir net et le résultat net de la participation minoritaire dans les filiales sont présentés séparément dans les états financiers consolidés.

(b) Conversion des comptes exprimés en devises

Conformément à IAS no. 21, les éléments monétaires d'actif et de passif exprimés en devises sont convertis en gourdes haïtiennes au taux de change prévalant à la date du bilan consolidé. Les gains et les pertes de change résultant de ces conversions sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

Les transactions effectuées en devises sont converties au taux de change du marché à la date de la transaction. Les gains et pertes sur les opérations de change sont inscrits à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers

En accord avec les exigences de IFRS 9, la Banque applique depuis le 1^{er} octobre 2018 une méthode de dépréciation à trois phases afin de mesurer les pertes de crédit attendues pour tous les instruments de créance comptabilisés au coût amorti ou à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, ainsi que pour les hors bilan reflétés au coût amorti.

Les instruments de capitaux propres gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ou du résultat global, ainsi que les instruments des créances gardés à la juste valeur par le biais du résultat net ne sont pas sujets à dépréciation.

Cette provision pour pertes de crédit attendues selon IFRS 9 est fondée sur la variation de la qualité de crédit des actifs financiers depuis la comptabilisation initiale et prend en considération sur une série d'hypothèses et de méthodologies de crédit propres à la Banque et au système bancaire en général qui incluent :

- Les changements au niveau de la notation du risque de crédit des emprunteurs.
- La durée de vie des instruments financiers.
- L'intégration de certaines informations prospectives.
- Les prévisions concernant le contexte actuel (ie: changements au niveau des conditions macroéconomiques telles que l'inflation, les taux d'intérêts, le taux de change de la gourde par rapport au dollar US et le Produit Intérieur Brut).
- Les incidences anticipées liées à la crise du Covid-19 à partir de l'exercice 2020 et des problèmes politiques et économiques dans le pays à partir de 2021.

La Direction doit donc exercer un niveau de jugement important pour établir cette provision pour pertes de crédit attendues, à chaque date de clôture. Les critères réglementaires de la Banque Centrale qui ont toujours été en ligne avec la gestion interne de la Banque en termes de risques de crédit et qui présentent l'avantage d'avoir été testés et validés sont également pris en considération. Les changements requis pour l'application de IFRS 9 par rapport aux exigences réglementaires font l'objet d'ajustements et sont reflétés dans le compte de réserve (**note 3 s**).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Cette provision pour pertes de crédit attendues (PCA) est déterminée en considérant la classification des actifs financiers en différentes phases comme suit :

Phase 1 Les actifs financiers n'ayant pas subi de détérioration significative de crédit (moins de 31 jours de retard): les bons BRH et les bons du Trésor (**note 6**), les placements à l'étranger au coût amorti (**note 7**), les placements locaux au coût amorti (**note 8**), les prêts (**note 10**), les actifs financiers dans les autres éléments d'actif (**note 15**) et les engagements hors bilan (**note 25**) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour les 12 mois à venir.

Phase 2 Les actifs financiers précités pour lesquels il y a une détérioration du crédit depuis la comptabilisation initiale sont considérés comme des actifs dépréciés. Les actifs financiers (31-90 jours de retard) sont considérés dans cette phase. Les pertes de crédit attendues pour cette phase sont comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

Phase 3 Les actifs financiers qui ont subi des événements affectant sévèrement leurs flux de trésorerie futurs sont considérés comme des actifs à défaut. Les actifs financiers (plus de 90 jours de retard) sont considérés dans cette catégorie. Les pertes de crédit attendues pour cette catégorie sont aussi comptabilisées pour la durée de vie des actifs financiers.

Les actifs financiers à défaut pour lesquels le Groupe a épuisé tous les recours légaux et autres sont décomptabilisés et sont présentés à la valeur de la garantie qui sera réalisée.

Si la notation de risque de crédit s'améliore pour un instrument financier, cet actif est reclassifié dans la phase correspondant au nouveau statut de cet actif financier à la date de présentation de l'information financière. Ceci résulte donc en des transferts de provision d'une phase à l'autre au cours de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(c) Dépréciation des actifs financiers (suite)

Les pertes de crédit attendues (PCA) par phase sont calculées à l'aide des trois variables suivantes :

- La Probabilité de Défaut (PD) pour un actif financier ou une catégorie d'actifs financiers (avec des risques similaires) correspondant au pourcentage de perte estimé.
- L'Exposition en Cas de Défaut (ECD) représentant le montant du principal et des intérêts.
- La Perte en Cas de Défaut (PCD) représente le pourcentage non sécurisé de l'ECD. Elle prend en considération le montant des garanties récupérables.

Par la suite, les pertes de crédit attendues sont actualisées en général au taux d'intérêt effectif de l'instrument financier respectif.

Les pertes de crédit sont comptabilisées dans la dotation aux pertes de crédit à l'état consolidé du résultat net (**note 21**).

(d) Détermination de la juste valeur

IFRS 13 établit une hiérarchie des justes valeurs pour accroître la cohérence et la comparabilité des évaluations à la juste valeur et des informations fournies à leur sujet. Elle comporte trois niveaux :

- Les données d'entrée de **Niveau 1** qui comprennent les cours (non ajustés) auxquels une entité peut avoir accès à la date d'évaluation sur des marchés actifs pour des actifs ou des passifs identiques. Un cours sur un marché actif fournit les indications les plus fiables quant à la juste valeur.
- Les données d'entrée de **Niveau 2** sont des données concernant l'actif ou le passif, autres que les cours du marché inclus dans les données d'entrée de **Niveau 1**, qui sont observables directement ou indirectement. Elles comprennent les cours sur des marchés qui ne sont pas actifs pour des actifs identiques ou similaires.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.
Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(d) Détermination de la juste valeur (suite)

- Les données d'entrée de **Niveau 3** sont des données non observables concernant l'actif à la date d'évaluation. Les données d'entrées non observables doivent être utilisées pour évaluer la juste valeur seulement dans la mesure où il n'existe pas de données d'entrées observables pertinentes disponibles.

La juste valeur d'un actif financier correspond au prix qui serait reçu pour la vente d'un actif ou payé pour le transfert d'un passif lors d'une transaction normale entre des intervenants du marché à la date d'évaluation. La Norme IFRS 13 considère le marché principal comme le marché sur lequel on observe le volume et le niveau d'activités les plus élevés et le marché le plus avantageux comme le marché qui maximise le montant qui serait reçu, ou minimise le montant qui serait payé, pour la transaction en question en l'absence de marché principal.

Pour les actifs transigés sur les marchés boursiers, les valeurs cotées des marchés actifs sont utilisées (**Niveau 1**). S'il n'existe pas de prix coté, la juste valeur est déterminée à partir de modèles qui maximisent l'appréciation de données observables, tel que décrit dans les notes respectives (**Niveau 2**).

(e) Liquidités

Les liquidités sont comptabilisées au coût amorti et représentent les montants gardés en caisse, les dépôts gardés à la BRH et à la BNC en couverture des réserves obligatoires, les dépôts à d'autres banques avec une maturité à très court terme et/ou remboursables sur demande, et les effets en compensation.

(f) Placements

À leur comptabilisation initiale, la Banque procède à la classification des placements en fonction du modèle économique et des caractéristiques de flux de trésorerie de ces instruments financiers.

Les placements sont ainsi comptabilisés soit au coût amorti, soit à la juste valeur par le biais du résultat net, soit à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global, selon les catégories définies par IFRS 9.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(f) Placements (suite)

i) Au coût amorti. Ces placements sont composés d'instruments de créance suivants : bons BRH et bons du Trésor (**note 6**), obligations du Gouvernement des États-Unis, de sociétés privées et financières et dépôts à terme (**note 7**) et obligations et dépôts à terme dans des institutions locales (**note 8**) qui correspondent uniquement à des remboursements de principal et à des versements d'intérêts. La détention de ces placements s'inscrit dans un modèle économique dont l'objectif est de détenir des actifs afin de recevoir des flux de trésorerie contractuels. Ces placements sont à maturité fixe et gardés à échéance. Ils sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues. Les primes et escomptes et les coûts de transactions connexes sont amortis sur la durée de vie attendue de chaque instrument dans les revenus d'intérêts. Les fluctuations de valeur ne sont pas comptabilisées mais sont divulguées en notes aux états financiers consolidés. Ces placements sont présentés déduction faite des provisions pour pertes de crédit attendues.

Les gains et les pertes réalisés lors de la vente de ces placements sont imputés à l'état consolidé du résultat net de l'exercice.

ii) Juste valeur par le biais de résultat net. Ces placements consistent en des titres de créances : obligations du Gouvernement des États-Unis et obligations de sociétés privées et financières (**note 7**) et instruments de capitaux propres dans des sociétés locales (**note 8**) qui sont comptabilisés à leur juste valeur, par le biais du résultat net. Ces placements sont généralement acquis en vue de revente ou dans le but de réaliser des plus-values.

Les coûts des transactions sont imputés directement aux résultats. Les revenus d'intérêts, dividendes et les fluctuations de juste valeur sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net ainsi que les gains et les pertes réalisés lors de l'aliénation de ces titres.

iii) Juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global. Ces placements consistent en des instruments de capitaux propres dans une société étrangère (**note 7**) comptabilisées à leur juste valeur, par le biais des autres éléments du résultat global. Les plus ou moins-values non réalisées, incluant le change, sont comptabilisés, net d'impôts, dans les autres éléments du résultat global et aux bénéfices non répartis à l'avoir des actionnaires. À la disposition de ces placements, les plus ou moins-values cumulées ne sont pas reclassées au résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts

Les prêts sont comptabilisés au coût amorti selon la méthode du taux d'intérêt effectif, déduction faite de la provision pour pertes de crédit attendues.

Les prêts non productifs consistent en des prêts en défaut de paiement avec 90 jours de retard et plus. Ces prêts sont comptabilisés comme prêts réguliers lorsque les paiements sont à jour et que la Direction n'a plus de doute concernant le recouvrement de ces prêts.

Les prêts avec moratoire sont ceux qui ont reçu un moratoire sur le remboursement du principal par rapport aux dispositions prises par la Banque Centrale suite à la pandémie du Covid-19 tel que décrit à la **note 2 e**. Ces prêts respectent les modalités de paiements d'intérêts. Les prêts qui au terme du moratoire, se régularisent sont reclassés dans leurs catégories respectives. Les prêts qui nécessitent des modifications plus importantes aux conditions de prêts en raison de la détérioration de la situation de l'emprunteur sont classifiés comme prêts restructurés.

Les prêts restructurés sont ceux pour lesquels la Banque accepte de modifier les dispositions en raison de la détérioration financière de l'emprunteur. Lorsque les modifications des modalités des prêts n'ont pas d'incidence importante sur les flux de trésorerie contractuels, le prêt restructuré n'est pas décomptabilisé. Le risque de défaillance selon les modalités modifiées est comparé au risque de défaillance selon les modalités contractuelles initiales pour déterminer s'il y a augmentation importante du risque de crédit depuis la comptabilisation initiale. Lorsque la modification des modalités entraîne la décomptabilisation du prêt et la comptabilisation d'un nouveau prêt, la date de modification devient la date de comptabilisation initiale du nouveau prêt pour l'application du modèle de dépréciation. Ce traitement peut engendrer un gain ou une perte sur décomptabilisation.

Les prêts sont radiés contre la provision pour pertes de crédit attendues établie au bilan consolidé lorsque toutes les activités de restructuration ou de recouvrement possibles ont été complétées et qu'il est improbable qu'on puisse effectuer le recouvrement d'autres sommes. Les récupérations sur créances radiées antérieurement sont comptabilisées directement à l'état consolidé du résultat net. Les soldes de cartes de crédit et de Microcrédit sont généralement radiés lorsqu'ils sont impayés entre 180-270 jours, à moins que des négociations soient en cours avec certains clients.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(g) Prêts (suite)

La Direction établit une provision pour pertes de crédit attendues sur prêts en fin d'exercice qui représente une estimation des pertes de crédit attendues sur le portefeuille de prêts à cette date conformément à ce qui est décrit à la **note 3 c.**

Pour les portefeuilles de cartes de crédit, Microcrédit et PME, des critères de provisions spécifiques, différents de ceux des autres catégories de portefeuille, sont appliqués pour chaque groupe spécifique afin de prendre en compte les risques plus élevés que présentent ces secteurs.

La dotation aux pertes de crédit sur prêts apparaissant à l'état consolidé du résultat net, représente la différence entre la provision déterminée ci-dessus et la provision du début de l'exercice, net des radiations et de l'effet de change résultant de la réévaluation des provisions spécifiques pour pertes de crédit attendues exprimées en dollars.

La Banque respecte également la réglementation de la Banque Centrale en matière de provision telle que prescrite dans la circulaire 87. Lorsque la provision requise selon les normes établies par la Banque Centrale excède la provision pour pertes de crédit attendues reflétée au bilan consolidé, l'excédent de provision est reflété dans un compte de réserve générale pour pertes sur prêts, à l'avoir des actionnaires (**note 3s**).

(h) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives

Les contrats de location sont comptabilisés en accord avec les prescrits de l'IFRS 16, à partir du 1^{er} octobre 2019.

À la comptabilisation initiale, la Banque enregistre un actif au titre de droits d'utilisation et une obligation locative pour les contrats de location des propriétés louées en accord avec IFRS 16.

L'actif au titre de droits d'utilisation est initialement évalué au coût qui comprend le montant initial de l'obligation locative augmenté des paiements de loyers payés d'avance, plus les coûts directs initiaux engagés par le preneur et une estimation de tout coût de démantèlement prévu de l'actif sous-jacent, moins tout avantage incitatif à la location. Cet actif non monétaire est exprimé dans la monnaie fonctionnelle de la Banque et est amorti sur une base linéaire, sur la durée probable anticipée du contrat de location.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(h) Actifs au titre de droits d'utilisation et obligations locatives (suite)

L'obligation locative est initialement évaluée à la valeur actualisée des paiements de loyers qui n'ont pas encore été versés à la date du début, en utilisant le taux d'emprunt marginal. Ce passif monétaire est exprimé en la monnaie du contrat de location y relatif. L'obligation locative est réévaluée lorsqu'il y a une modification dans les paiements de loyers futurs découlant d'un changement dans un index ou un taux, ou lorsque la Banque modifie son évaluation relative à l'exercice de l'option de renouvellement ou de résiliation. L'ajustement de l'obligation locative est porté en ajustement de l'actif au titre de droits d'utilisation afférent ou est enregistré au résultat consolidé net si l'actif au titre de droits d'utilisation a été réduit à zéro.

Dans le cas des contrats variables, qui sont exprimés en fonction d'un indice, comme le taux de change ou la variation de prix, l'effet de l'indexation est capitalisé à l'actif et est amorti sur la durée restante de l'actif au titre de droits d'utilisation.

L'amortissement de l'actif au titre de droits d'utilisation et la charge d'intérêts, selon la méthode du taux d'intérêt effective, relatifs aux obligations locatives sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

La comptabilisation des contrats de location selon IFRS 16, implique du jugement et requiert de la Banque l'application d'hypothèses et d'estimations, pour déterminer:

- Que les taux d'intérêts appropriés soient utilisés pour actualiser les obligations locatives.
- Que la durée des contrats de location soit adéquate. Pour ce faire, la Banque doit évaluer si elle a une certitude raisonnable que l'option de renouvellement ou de résiliation de contrat sera exercée, en tenant compte de certains aspects comme : les modalités du contrat, la nature et la localisation du bien, l'existence d'améliorations locatives importantes, la disponibilité de solutions alternatives pour se relocaliser dans la même zone.

(i) Immobilisations

Les immobilisations sont enregistrées au coût, à l'exception des terrains et des immeubles qui sont présentés à leur juste valeur conformément au traitement permis par IAS 16. À l'exception des terrains, des améliorations locatives, de la construction en cours et des investissements en cours, elles sont amorties selon la méthode de l'amortissement linéaire sur la durée estimative de leurs vies utiles.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(i) Immobilisations (suite)

Les améliorations locatives sont amorties sur la moindre de la durée de vie ou de la durée des contrats de bail selon la méthode d'amortissement linéaire. La construction en cours et les investissements en cours seront amortis sur leur durée de vie estimative à partir du moment où ils seront prêts à être utilisés.

La juste valeur des terrains et immeubles en exploitation a été déterminée à partir d'évaluations d'experts indépendants en immobilier en date du 30 septembre 2020. Les valeurs nettes aux livres ont été ajustées aux justes valeurs ainsi déterminées. L'effet de réévaluation a été comptabilisé net des impôts reportés y relatifs à l'état consolidé du résultat global et à un poste distinct de réserve de réévaluation à l'avoir des actionnaires (**note 3 u**). La nouvelle durée de vie des immeubles a été estimée à 25 ans et ces derniers sont amortis linéairement en prenant en considération une valeur résiduelle de 10% de leur juste valeur.

Les taux d'amortissement en vigueur pour les principales catégories d'immobilisations sont comme suit:

Immeubles	4%
Mobiliers et équipements	10% et 20%
Équipements informatiques	20% à 33%
Améliorations locatives	8% à 10%
Matériel roulant	25%

La méthode d'amortissement, la durée de vie et la valeur résiduelle des différentes catégories d'immobilisations sont revues à chaque fin d'exercice.

Les dépenses importantes d'amélioration et de reconditionnement sont capitalisées, alors que les frais d'entretien et de réparation sont imputés aux dépenses.

Les gains ou pertes réalisés lors de la disposition d'immobilisations sont reflétés à l'état consolidé du résultat net. Lorsque des terrains et immeubles réévalués sont vendus, la plus-value y relative reflétée à la réserve de réévaluation est virée aux bénéfices non répartis.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(j) Propriétés détenues pour revente

Conformément à IFRS 5, les propriétés détenues pour revente, présentées dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, sont des terrains et immeubles reçus en dation de créances en compensation de montants dus incluant: les soldes de prêts et d'intérêts à recevoir, et les frais déboursés par la Banque à des fins de reprise, lors de l'insolvabilité constatée des débiteurs. Ces propriétés sont comptabilisées à la juste valeur estimative, à la date de la transaction.

La Banque a établi un programme de vente selon lequel ces propriétés sont activement commercialisées dans leur état actuel dans un délai ne dépassant pas en général un an à moins de circonstances indépendantes du contrôle de la Banque. Les biens ne répondant pas à ces critères sont reclassés aux placements en immobilier.

La valeur aux livres de ces propriétés est analysée à la date de chaque bilan afin de déterminer s'il y a une indication de perte de valeur. Si une telle indication existe, la valeur aux livres est ramenée à la valeur nette de réalisation correspondant au prix de vente estimé dans le cours normal des activités.

La juste valeur a été estimée à partir des expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les propriétés détenues pour revente (**note 3 t**) et est comptabilisée à un poste distinct de réserve-biens immobiliers hors exploitation à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(k) Placements en immobilier

Les placements en immobilier, présentés dans le poste Biens Immobiliers Hors Exploitation, représentent des terrains et immeubles détenus par la Banque pour une période et une utilisation indéterminées, en prévision que ces biens connaîtront un accroissement en valeur par rapport à leur valeur comptable d'origine.

Ces immeubles sont gardés à leur juste valeur et ne sont pas amortis conformément au traitement permis par IAS 40. Les justes valeurs sont révisées à la fin de chaque exercice à partir d'expertises effectuées par des évaluateurs en immobilier indépendants.

Toute plus ou moins-value résultant d'un changement dans les justes valeurs de ces placements en immobilier est comptabilisée à l'état consolidé du résultat net.

Les revenus de loyers et les frais relatifs à la gestion des immeubles sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(k) Placements en immobilier (suite)

Conformément à la réglementation bancaire, une réserve est requise sur les placements en immobilier (**note 3 t**) et est comptabilisée à un poste distinct réserve-biens immobiliers hors exploitation, à l'état consolidé de l'évolution de l'avoir des actionnaires.

(l) Achalandage

L'achalandage représente l'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur de l'actif net acquis. Cet actif n'est pas amorti en accord avec les prescrits de IFRS 3. L'achalandage doit subir un test annuel de dépréciation ou plus fréquemment si des événements ou des changements de circonstances indiquent que sa valeur comptable aurait subi une dépréciation. L'achalandage est présenté au coût moins toutes pertes de valeur encourues. Il n'y a pas de baisse de valeur permanente de la valeur comptable de l'achalandage à la date de ces états financiers consolidés.

L'excédent du prix d'acquisition sur la juste valeur d'actions additionnelles des filiales a été ajusté au cours de cet exercice (**note 14 d**).

(m) Acceptations

La responsabilité éventuelle de la Banque au titre d'engagements par acceptations bancaires est comptabilisée comme un élément de passif au bilan consolidé. En contrepartie, le recours de la Banque contre le client dans le cas où elle serait tenue d'honorer ces engagements est comptabilisé comme un élément d'actif équivalent.

(n) Contrats à terme de devises

Ces contrats comprennent les contrats à terme de gré à gré portant sur des engagements d'échanger deux devises (Gourdes et dollars US) à une date ultérieure selon un taux et des modalités convenus entre les deux parties à la date du contrat. Ces contrats reflètent ainsi les montants à recevoir dans une devise et les montants à remiser dans une autre devise en accord avec les modalités des contrats à terme de devises respectifs.

(o) Dépôts, emprunts et dettes subordonnées

Les dépôts, emprunts et les dettes subordonnées constituent des passifs financiers qui sont initialement mesurés à la juste valeur et présentés net des coûts de transactions directement attribuables à l'émission de ces instruments, et comptabilisés ensuite au coût amorti au moyen de la méthode du taux d'intérêt effectif. La juste valeur de ces passifs financiers est assimilable à la valeur aux livres, puisque les taux d'intérêts sont indexés aux taux du marché. Les frais d'intérêts payés sur ces titres sont comptabilisés aux frais d'intérêts à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(p) Capital-actions

Le capital-actions reflété à l'avoir des actionnaires est composé d'actions ordinaires. Les coûts directs liés à l'émission de nouvelles actions sont comptabilisés, net de l'effet de l'impôt sur le revenu, aux bénéfices non répartis.

Les dividendes sur les actions ordinaires sont enregistrés lorsqu'approuvés par l'Assemblée Générale des actionnaires, contre les bénéfices non répartis.

(q) Surplus d'apport

L'excédent des versements reçus sur le capital-actions par rapport à la valeur nominale des actions est enregistré au surplus d'apport. L'excédent du coût de rachat sur la valeur nominale des actions est imputé au surplus d'apport jusqu'à épuisement de ce compte, puis aux bénéfices non répartis.

(r) Réserve légale

Conformément à la Loi sur les sociétés financières, un prélèvement de 10% sur le revenu avant impôts, diminué le cas échéant des pertes antérieures, est effectué chaque année en vue de constituer la réserve légale jusqu'à ce que cette réserve ait atteint 50% du capital-actions libéré de chaque société. En accord avec la Banque Centrale, ce poste est réduit également dans le cadre de l'augmentation de capital-actions, tel qu'autorisé par les Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales.

(s) Réserve générale pour pertes sur prêts

Le poste de réserve générale pour pertes sur prêts établi par la Direction est constitué à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente l'excédent des provisions requises par la Banque Centrale par rapport aux provisions calculées selon la Norme Internationale d'Information Financière IFRS 9. Cette réserve n'est pas sujette à distribution.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(t) **Réserve sur biens immobiliers hors exploitation**

La réserve sur biens immobiliers hors exploitation est constituée à partir d'affectations des bénéfices non répartis et représente les réserves requises par la BRH sur les biens immobiliers hors exploitation en fonction de la Loi bancaire du 20 juillet 2012. Elle est constituée de ce qui suit:

- À la réception, 30 % de la juste valeur estimative des biens reçus en garantie de paiement par le biais d'adjudication ou de dation, à partir de l'application de cette Loi.
- Annuellement, 20% de la valeur inscrite des biens adjugés ou reçus en dation de paiement non vendus après un délai de deux ans jusqu'à 100% de la valeur inscrite. Cette addition au niveau de la réserve n'a été considérée qu'à partir du 3 décembre 2015 en fonction de la note interprétative no. 1 de la BRH datée du 3 décembre 2013 sur l'application de l'article 189, de la Loi bancaire.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires. Lorsque la Banque dispose des biens immobiliers hors exploitation, les réserves déjà constituées sur ces biens sont virées aux bénéfices non répartis.

(u) **Réserve de réévaluation – terrains et immeubles en exploitation**

L'excédent résultant de la réévaluation des terrains et des immeubles en exploitation est reflété, net de l'impôt reporté y relatif, au poste de réserve de réévaluation - terrains et immeubles à l'avoir des actionnaires. Sur une base annuelle, un montant correspondant à la différence entre l'amortissement calculé selon la valeur réévaluée des immeubles et l'amortissement calculé selon la valeur originale est viré aux bénéfices non répartis.

Toute moins-value résultant de la réévaluation des terrains ou immeubles est enregistrée directement comme une dépense à l'état consolidé du résultat net à moins qu'elle ne soit relative à une plus-value existante pour un même terrain ou immeuble antérieurement réévalué. Le cas échéant, cette moins-value sera affectée préalablement au poste de réévaluation à l'avoir des actionnaires.

Cette réserve n'est pas sujette à distribution et n'est pas considérée dans le calcul des fonds propres réglementaires.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(v) Intérêts

Les revenus et les dépenses d'intérêts sont comptabilisés selon la méthode du taux d'intérêts effectif. Ces intérêts incluent principalement les revenus d'intérêts sur les prêts, les bons BRH et les bons du Trésor, les placements locaux et à l'étranger, les dépôts à terme ainsi que les dépenses d'intérêts sur les dépôts, les emprunts et les dettes subordonnées.

(w) Commissions

Les commissions qui sont importantes aux taux d'intérêts effectifs des actifs et passifs financiers sont incluses dans le calcul de ces taux d'intérêts effectifs.

Les revenus et les dépenses de commissions assimilables à des frais de service sont comptabilisés à l'état consolidé du résultat net lorsque les services sont rendus.

(x) Impôts sur le revenu

Conformément à IAS 12, la dépense d'impôts est enregistrée à l'état consolidé du résultat net sauf lorsqu'elle se rapporte à des éléments enregistrés directement à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global. Dans ce cas, l'effet de l'impôt qui y est lié est également reporté à l'avoir des actionnaires et à l'état consolidé du résultat global.

Les impôts sur le revenu comprennent les impôts courants et les impôts reportés. Les impôts courants représentent les impôts calculés sur les résultats imposables fiscalement en appliquant les taux statutaires ainsi que tous autres ajustements qui affectent les montants d'impôts à payer de la Banque.

Les impôts reportés, provenant des écarts temporaires entre la valeur comptable des éléments d'actif et de passif et leur valeur correspondante pour fins fiscales, sont reflétés dans les autres éléments d'actif et/ou de passif.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) **PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)**

(x) **Impôts sur le revenu (suite)**

La Banque a comptabilisé aux autres éléments de passif :

- L'impôt reporté résultant de la réévaluation des immeubles qui est amorti annuellement sur la durée de vie des immeubles réévalués ;
- L'impôt reporté sur la plus-value des placements en immobilier qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif à la plus-value des placements étrangers et des placements locaux gardés à la juste valeur qui sera renversé à la disposition de ces placements ;
- L'impôt reporté relatif aux actifs au titre de droits d'utilisation et aux obligations locatives qui est amorti annuellement sur la durée des contrats.

(y) **Réserves statutaires**

Conformément aux lois et réglementations régissant la matière, les banques doivent garder à la Banque Centrale des réserves statutaires équivalant, aux 30 septembre 2021 et 2020, à 40% sur les passifs en gourdes, et à 51% sur les passifs en monnaies étrangères respectivement. Pour la banque de logement, Sogebel, les coefficients de réserve sont, pour 2021 et 2020, de 28.5% pour les passifs en gourdes, et 39.5% pour les passifs en monnaies étrangères, respectivement. Les réserves sur les passifs libellés en monnaies étrangères doivent être maintenues en gourdes à raison de 12.5%.

À partir de juin 2015, le taux de réserves statutaires pour les dépôts des entreprises publiques non financières est de 100%.

(z) **Résultat net par action équivalente de capital libéré**

Le résultat net par action équivalente de capital libéré est calculé en divisant le résultat net de l'exercice, attribuable aux actionnaires de SOGEBANK, par la moyenne pondérée des actions ordinaires en circulation au cours de l'exercice.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(3) PRINCIPALES CONVENTIONS COMPTABLES (SUITE)

(aa) Normes, modifications et interprétations non encore mises en application

À la date de ces états financiers consolidés, certaines normes, modifications et interprétations ont été émises mais ne sont pas encore entrées en vigueur en date du 30 septembre 2021. Ces normes n'ont pas été prises en considération dans la préparation des états financiers consolidés de Sogebank. Ce sont principalement :

IFRS 17 – Contrats d'Assurance

Applicable aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2023. IFRS 17 remplace IFRS 4.

Modifications d'IFRS 10 et IAS 28

État financiers consolidés

Participation dans des entreprises associées et des coentreprises

L'IASB n'a pas encore fixé la date d'entrée en vigueur des modifications qui traitent de la vente ou apport d'actifs entre investisseurs et une entreprise associée ou une coentreprise.

Modification d'IAS 1

Applicable aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2023 qui touche principalement la classification des passifs courants et non courants.

Modification d'IFRS – 3

Regroupement d'entreprises

Applicable aux exercices débutant le 1^{er} janvier 2022 qui remplace le cadre conceptuel datant de 2018.

Modification d'IAS 16

Immobilisations corporelles

Applicable à partir du 1^{er} janvier 2022 qui concerne le produit de la vente d'éléments d'actif qui ont été produits avant que l'actif ne soit prêt à être utilisé.

Modification d'IAS 37

Provisions-actifs et passifs éventuels

Applicable à partir du 1^{er} janvier 2022, qui concerne le traitement des coûts d'exécution de contrats.

À l'exception de la nouvelle norme IFRS 17, la Direction de la Banque ne prévoit pas que ces modifications auront une incidence significative sur les états financiers consolidés de la Banque.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES

L'analyse et la gestion des risques par les dirigeants du Groupe SOGEBANK constituent deux démarches complémentaires, l'une qui vise à identifier les risques qui pèsent sur le Groupe SOGEBANK et l'autre à exercer une vision et une vigilance accrues afin de minimiser «l'effet d'incertitude sur les objectifs» de l'institution.

Le Conseil d'Administration détient le pouvoir et porte la responsabilité globale de la bonne gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK. Il revient ainsi au Conseil d'Administration de définir les grandes lignes de l'organisation des activités liées à la gestion des risques.

La gouvernance des risques du Groupe SOGEBANK repose sur un environnement de contrôle à trois niveaux «*trois lignes de défense*» selon les meilleures pratiques mondiales et les directives de la BRH.

Suivant le cadre de gouvernance des risques adopté en décembre 2017, différents comités ont été créés au niveau délibératif et exécutif. Les principaux interlocuteurs au niveau délibératif en matière de gestion des risques sont le Comité des Risques, le Comité d'Audit et le Comité de Crédit du Conseil d'Administration.

Le Comité des Risques assure la cohérence des dispositifs de gestion des risques avec les autres démarches managériales. Il surveille les stratégies de gestion de la liquidité et des fonds propres, mais aussi les stratégies relatives à tous les risques auxquels la Banque est exposée, comme les risques opérationnels, de crédit, de marché et de réputation, afin de s'assurer de leur cohérence avec l'appétence pour le risque telle qu'établie.

Le Comité d'Audit a pour rôle d'aider les différents Conseils du Groupe SOGEBANK à s'acquitter de leurs responsabilités de surveillance, notamment en ce qui a trait à l'intégrité des états financiers consolidés du Groupe, l'existence d'un système de contrôle interne adéquat et la conformité de la Banque et de ses filiales aux lois et règlements en vigueur.

Le Comité de Crédit du Conseil d'Administration supervise l'ensemble de la gestion des actifs à risques incluant les risques commerciaux qui en découlent, approuve/rejette, selon le cas, les requêtes de crédit qui dépassent la limite du Directeur Général. Ces crédits sont analysés par le Comité à la lumière des politiques et procédures en vigueur, en tenant compte des risques liés aux emprunteurs. En plus, certains aspects environnementaux et sociaux sont également analysés, de même que les blanchiments des avoirs.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

Au niveau exécutif, interviennent d'autres comités dans le but de suivre la bonne exécution de l'ensemble des politiques de risques adoptées par le Groupe SOGEBANK. Le mandat de ces différents comités se focalise sur les risques de crédit, opérationnels et le traitement des risques liés à la trésorerie et aux marchés financiers. Ces comités sont : le Comité Exécutif de Crédit, le Comité de Suivi des Risques Opérationnels et de Contrôle, le Comité de Trésorerie et le Comité de Gestion Actif-Passif (ALCO).

Parmi les risques financiers les plus importants que les dirigeants du Groupe Sogebank doivent gérer, on retrouve principalement les risques de trésorerie/liquidités, de crédit et de marché qui inclut les risques de change et de taux d'intérêts, et également les risques opérationnels dont le dépistage, l'évaluation et le contrôle sont assurés par une structure de gestion globale centralisée des risques.

Suivant cette structure, la gestion des risques susmentionnés est coordonnée par la Direction Générale Adjointe Risques et Conformité Groupe, en accord avec les prescrits de la BRH concernant la gestion des risques et la conformité.

L'appréciation par le Comité de Trésorerie des principaux risques du Groupe SOGEBANK est comme suit:

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS

Le risque de liquidités peut se matérialiser dans la mesure où le Groupe SOGEBANK ne dispose pas, au moment approprié, des liquidités nécessaires pour faire face à tous ses engagements de sorties de fonds. Une gestion efficace des liquidités est essentielle pour maintenir la confiance du marché et en même temps protéger les avoirs des déposants et le capital de la Banque.

Pour gérer ce risque, la Banque assure une surveillance quotidienne des liquidités à partir du Département de la Trésorerie et aussi à travers le Comité de Trésorerie qui hebdomadairement porte une attention particulière aux échéances de dépôts, de prêts, de placements, d'emprunts et de dettes subordonnées ainsi qu'aux disponibilités et aux exigibilités de fonds, tout en respectant les exigences statutaires qui s'appliquent à SOGEBANK et à ses filiales.

SOGEBANK et ses filiales respectent en général les normes prudentielles de la Banque Centrale en matière de liquidités; elles maintiennent les réserves obligatoires exigées par la circulaire 111 aux 30 septembre 2021 et 2020.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

A) RISQUE DE LIQUIDITÉS (SUITE)

Les dates d'échéance des passifs financiers du Groupe étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)	Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)					
Dépôts à vue	G 49,879,682	-	-	-	49,879,682
Dépôts d'épargne	41,373,826	-	-	1,857,719	43,231,545
Dépôts à terme	<u>4,756,962</u>	<u>11,881,816</u>	<u>2,710,551</u>	<u>1,588,458</u>	<u>20,937,787</u>
Total dépôts	<u>96,010,470</u>	<u>11,881,816</u>	<u>2,710,551</u>	<u>3,446,177</u>	<u>114,049,014</u>
Emprunts (note 17)	2,440	582,071	380,485	3,754,113	4,719,109
Contrats à terme de devises (note 9)	-	-	2,656,382	623,523	3,279,905
Obligations locatives (note 11)	81,367	3,298	307,876	707,019	1,099,560
Autres éléments de passif (note 18)	1,503,275	3,402,695	-	2,220,652	7,126,622
Engagements – acceptations	441,438	-	-	-	441,438
Dettes subordonnées (note 19)	-	-	-	<u>1,868,767</u>	<u>1,868,767</u>
	<u>2,028,520</u>	<u>3,988,064</u>	<u>3,344,743</u>	<u>9,174,074</u>	<u>18,535,401</u>
Total	G 98,038,990	15,869,880	6,055,294	12,620,251	132,584,415

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)	Courants	1-3 mois	4 mois-1 an	Plus d'un an	Total
Dépôts: (note 16)					
Dépôts à vue	G 31,592,571	-	-	-	31,592,571
Dépôts d'épargne	29,279,485	-	-	1,268,714	30,548,199
Dépôts à terme	<u>4,363,379</u>	<u>6,972,560</u>	<u>2,871,031</u>	<u>1,944,347</u>	<u>16,151,317</u>
Total dépôts	<u>65,235,435</u>	<u>6,972,560</u>	<u>2,871,031</u>	<u>3,213,061</u>	<u>78,292,087</u>
Emprunts (note 17)	4,143	553,205	313,751	3,712,175	4,583,274
Contrats à terme de devises (note 9)	-	-	2,651,711	418,174	3,069,885
Obligations locatives (note 11)	61,573	2,473	235,343	542,588	841,977
Autres éléments de passif (note 18)	1,830,592	2,503,476	-	1,505,931	5,839,999
Engagements – acceptations	173,595	-	-	-	173,595
Dettes subordonnées (note 19)	-	-	-	<u>1,489,172</u>	<u>1,489,172</u>
	<u>2,069,903</u>	<u>3,059,154</u>	<u>3,200,805</u>	<u>7,668,040</u>	<u>15,997,902</u>
Total	G 67,305,338	10,031,714	6,071,836	10,881,101	94,289,989

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT

Le risque de crédit ou risque commercial est le risque de perte financière résultant de l'incapacité d'une contrepartie de s'acquitter partiellement ou entièrement de ses obligations financières ou contractuelles envers la Banque. Les politiques monétaires adoptées par la Banque Centrale ainsi que par la Réserve Fédérale aux Etats-Unis ou certains autres organismes internationaux dans les territoires où le Groupe Sogebank détient certains actifs ont une incidence sur les activités, les résultats et la situation financière du Groupe.

Ce risque concerne les principaux actifs financiers suivants:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Liquidités: (note 5)			
Dépôts à la BRH et à la BNC	G	50,647,469	33,008,622
Dépôts à des banques locales et étrangères		10,237,702	7,763,797
Effets en compensation		<u>187,310</u>	<u>143,304</u>
		61,072,481	<u>40,915,723</u>
Placements:			
Bons BRH et bons du Trésor, net (note 6)		4,913,376	4,024,033
Placements à l'étranger, net (note 7)		18,447,606	9,737,250
Placements locaux, net (note 8)		<u>1,207,853</u>	<u>840,635</u>
		24,568,835	<u>14,601,918</u>
Crédit:			
Prêts, net (note 10)		40,952,268	33,322,962
Acceptations		441,438	173,595
Pénalités à recevoir sur prêts		<u>6,398</u>	<u>13,194</u>
		41,400,104	<u>33,509,751</u>
Contrats à terme de devises (note 9)		<u>3,057,511</u>	<u>2,160,545</u>
Autres actifs (note 15)			
À recevoir – Western Union		48,952	100,720
Comptes à recevoir des clients		127,932	122,721
À recevoir – Visa et Master Card		58,330	48,139
Autres, net		<u>236,286</u>	<u>139,748</u>
		471,500	411,328
Total des actifs financiers	G	130,570,431	91,599,265

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

i) Liquidités

Les liquidités sont maintenues dans des institutions financières importantes que la Banque considère comme solides. La viabilité financière de ces institutions est revue de manière périodique par la Direction. Aux 30 septembre 2021 et 2020, 83% et 81% de ces liquidités sont gardées respectivement à la BRH et à la BNC, en couverture de réserves.

ii) Placements

Ce risque survient lorsqu'un titre de placement subit une baisse importante suite aux mauvais résultats, réels ou anticipés, de la société émettrice du titre.

La Banque considère les bons BRH et les bons du Trésor, qui représentent respectivement 20% et 27% des placements aux 30 septembre 2021 et 2020, comme des instruments financiers à risque faible. L'échéance de ces instruments financiers est à court terme et la Banque est confiante que la Banque de la République d'Haïti pourra honorer ses engagements dans ces délais.

La Banque considère le risque sur les placements à l'étranger, qui représentent respectivement 75% et 67% des placements aux 30 septembre 2021 et 2020, comme modéré. Pour gérer ce risque, SOGEBANK investit dans des instruments dont elle maîtrise les mécanismes opérationnels et financiers, avec un rendement proportionnel aux risques. La Banque investit dans des instruments financiers avec des échéances différentes. La plus grande partie est à long terme qu'elle garde à échéance, ce qui lui permet de mieux gérer les fluctuations de valeur de ces instruments. Aux 30 septembre 2021 et 2020, la Banque avait investi dans des instruments financiers garantis par le Gouvernement américain totalisant 4% et 7% des placements à l'étranger.

La Banque considère le risque sur les placements locaux comme modéré. Les informations financières sur ces institutions sont revues périodiquement par la Direction afin de déterminer la viabilité de ces placements.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

iii) Crédit

Ce risque est géré au Groupe SOGEBANK par un Comité de Crédit émanant du Conseil d'Administration qui supervise la gestion du risque de crédit. Le Comité a pour objectif de superviser l'ensemble de la gestion du risque de crédit. La Banque assure un suivi rigoureux et systématique de son portefeuille de prêts par différents mécanismes et politiques. Le Comité des prêts spéciaux par exemple se penche tout spécialement sur des comptes à problèmes ou présentant des signes avant-coureurs de dégradation. Les politiques dont SOGEBANK s'est dotée en matière de gestion du risque de crédit, et qui sont contenues dans son manuel de crédit, contribuent à une juste appréciation des différents aspects des risques.

À l'intérieur de ses politiques, la Banque et ses filiales respectent, en général, les exigences et normes prudentielles de la Banque Centrale: la Circulaire no. 87 sur la classification et l'établissement de provisions pour pertes sur prêts, et la circulaire no. 83-4 sur la concentration du crédit, restreignant, en fonction de ses fonds propres réglementaires, les montants de crédit pouvant être octroyés à un emprunteur, un groupe d'emprunteurs, ou aux principaux secteurs de l'économie.

iv) Contrats à terme de devises

Le Groupe considère le risque comme étant faible sur les contrats à terme de devises étant donné que les contreparties se retrouvent au passif.

v) Autres actifs

La Banque considère comme suit le risque de non-paiement sur les autres actifs financiers:

- Un risque faible sur le compte à recevoir-Western Union qui représente des opérations de transferts qui sont réglées dans de courts délais.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir des clients. Ces montants représentent en grande partie des montants déposés chez les notaires et relatifs à la vente de biens immobiliers hors exploitation en attendant la finalisation des procédures légales.
- Un risque modéré sur les comptes à recevoir de Visa et Master Card qui représentent des opérations courantes relatives aux cartes de crédit qui sont réglées dans de courts délais.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

B) RISQUE DE CRÉDIT (SUITE)

La répartition par secteur géographique, sur la base de localisation du risque ultime, des principaux actifs financiers du Groupe est comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Liquidités			
Haïti	G	50,841,281	33,159,075
États-Unis		9,227,209	7,108,378
Europe		591,610	398,616
Canada		406,218	246,692
Amérique Latine et Caraïbes		6,163	2,962
		<u>61,072,481</u>	<u>40,915,723</u>
Placements			
Haïti		6,121,229	4,864,668
États-Unis		18,447,606	9,737,250
		<u>24,568,835</u>	<u>14,601,918</u>
Crédit			
Haïti		<u>41,400,104</u>	<u>33,509,751</u>
Contrats à terme de devises			
Haïti		<u>3,057,511</u>	<u>2,160,545</u>
Autres actifs			
Haïti		471,500	411,328
Total des actifs financiers	G	130,570,431	91,599,265

C) RISQUE DE MARCHÉ

Le risque de marché concerne les variations des conditions du marché affectant les prix et inclut principalement le risque de change et le risque de taux d'intérêts. L'objectif de la Banque est de gérer ces risques dans des paramètres acceptables qui lui permettent d'être rentable et de maximiser son retour sur investissement tout en préservant l'avoir des déposants.

i) Risque de change

Ce risque survient lorsqu'il y a non-appariement entre le volume de l'actif détenu en une devise et le volume du passif libellé dans la même devise, suite à une variation défavorable du cours de cette devise.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Pour gérer ce risque, SOGEBANK a adopté une politique qui consiste à ne pas prendre en général de position en devises allant au-delà de trois jours ouvrables. La circulaire no. 81-6 de la Banque Centrale sur le risque de change, stipule que la position en devises étrangères, en valeur absolue, ne doit pas dépasser 0.5% des fonds propres comptables sur une base quotidienne. Toute position longue supérieure à 05% des fonds propres comptables est acquise par la BRH en fin de journée incluant toute position cambiste qui doit être nulle.

Les positions nettes de la Banque dans les différentes monnaies étaient comme suit aux 30 septembre:

30 septembre 2021

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	19,811,847	46,788,450	372,580	66,972,877
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net		6,055,302	18,513,533	-	24,568,835
Prêts, net		23,529,400	17,422,868	-	40,952,268
Acceptations		-	441,438	-	441,438
Contrats à terme de devises		281,845	2,775,666	-	3,057,511
Autres actifs, net		250,601	227,297	-	477,898
Total des actifs financiers	G	49,928,995	86,169,252	372,580	136,470,827
(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	35,446,642	78,254,602	347,770	114,049,014
Emprunts		4,231,510	487,599	-	4,719,109
Engagements- acceptations		-	441,438	-	441,438
Dettes subordonnées		646,500	1,222,267	-	1,868,767
Obligations locatives		7,325	1,092,235	-	1,099,560
Contrats à terme de devises		2,629,994	649,911	-	3,279,905
Autres passifs		4,026,314	3,079,745	20,563	7,126,622
Total des passifs financiers	G	46,988,285	85,227,797	368,333	132,584,415
Actifs, net	G	2,940,710	941,455	4,247	3,886,412

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les obligations locatives en dollars sont exonérées de la position nette en dollars US conformément aux prescrits de la lettre de la Banque Centrale datée du 12 novembre 2020.

30 septembre 2020

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Liquidités	G	14,273,210	31,017,046	260,002	45,550,258
Placements, bons BRH et bons du Trésor, net		4,455,660	10,146,258	-	14,601,918
Prêts, net		21,577,874	11,745,088	-	33,322,962
Acceptations		-	173,595	-	173,595
Contrats à terme de devises		281,845	1,878,700	-	2,160,545
Autres actifs, net		225,373	199,149	-	424,522
Total des actifs financiers	G	40,813,962	55,159,836	260,002	96,233,800

(En milliers de gourdes)		Gourdes	Dollars	Autres devises	Total
Dépôts	G	28,426,452	49,640,799	224,836	78,292,087
Emprunts		4,117,697	465,577	-	4,583,274
Engagements - acceptations		-	173,595	-	173,595
Dettes subordonnées		666,500	822,672	-	1,489,172
Obligations locatives		7,300	834,677	-	841,977
Contrats à terme de devises		2,629,995	439,890	-	3,069,885
Autres passifs		3,649,753	2,159,265	30,981	5,839,999
Total des passifs financiers	G	39,497,697	54,536,475	255,817	94,289,989
Actifs, net	G	1,316,265	623,361	4,185	1,943,811

Les positions longues et courtes de change de la Banque en dollars US aux 30 septembre 2021 et 2020 totalisaient respectivement G 941,455 (équivalant à US\$ 9.6 millions), et G 623,361 (équivalant à US\$ 9.7 millions) respectivement. Au 30 septembre 2021, pour chaque mouvement d'une gourde par rapport au dollar US, la position de change en dollars US convertie résulterait en un gain ou une perte de change d'environ G 9.7 millions, selon le cas.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

i) Risque de change (suite)

Les taux de change des différentes devises par rapport à la gourde étaient comme suit:

	2021	2020
<u>Aux 30 septembre</u>		
Dollar US	97.3918	65.9193
Euro	112.7407	77.2838
<u>Taux moyens de l'exercice</u>		
Dollar US	82.0400	99.0000
Euro	96.5830	110.8637

ii) Risque de taux d'intérêts

Ce risque a trait aux incidences éventuelles des fluctuations des taux d'intérêts sur les revenus et par conséquent, le capital de la Banque. Il correspond au risque qu'une variation des taux d'intérêts ait un impact négatif sur le revenu net d'intérêts. Le montant du risque est fonction de l'importance et de l'évolution des variations des taux d'intérêts, de même que de l'ampleur et de la structure des échéances des instruments financiers.

Ce risque est adéquatement contrôlé au Groupe SOGEBANK, en raison du fait que la majeure partie des actifs et passifs financiers porteurs d'intérêts, comme les prêts et les dépôts, sont à taux variables et à court terme, permettant ainsi à la Banque de modifier rapidement ses taux d'intérêts réduisant ainsi le risque. En ce qui a trait aux actifs porteurs d'intérêts pour une durée fixe, la Banque s'assure qu'elle possède sous forme de passif, un financement, pour une durée fixe similaire portant des taux d'intérêts inférieurs à ceux des actifs correspondants.

La Banque exerce un suivi rigoureux des groupes de portefeuilles suivants:

- Les prêts et les dépôts provenant de la clientèle de la Banque
- Les placements locaux
- Les placements à l'étranger
- Les emprunts
- Les dettes subordonnées.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

C) RISQUE DE MARCHÉ (SUITE)

ii) Risque de taux d'intérêts (suite)

Les positions de ces portefeuilles sont revues régulièrement par la Direction et le Comité de Trésorerie qui établissent le positionnement de la Banque en regard des mouvements anticipés des taux d'intérêts et recommandent la couverture de tout risque de taux non désiré ou imprévu.

En fin d'exercices, les profils de taux d'intérêts sur les principaux instruments financiers étaient comme suit:

(En milliers de gourdes)	%	2021	%	2020
Taux d'intérêts fixes:				
Actifs financiers	43% G	30,804,076	39%	20,517,227
Passifs financiers	40%	(28,624,583)	43%	(22,219,622)
Net		2,179,493		(1,702,395)
Taux d'intérêts variables:				
Actifs financiers	57%	41,098,796	61%	32,455,446
Passifs financiers	60%	(43,232,185)	57%	(29,442,392)
Net		(2,133,389)		3,013,054
Total des actifs financiers porteurs d'intérêts	100%	71,902,872	100%	52,972,673
Total des passifs financiers porteurs d'intérêts	100%	(71,856,768)	100%	(51,662,014)
Net	G	46,104		1,310,659

Compte tenu des observations ci-dessous, la Banque estime qu'une fluctuation des taux d'intérêts n'aurait pas d'incidence majeure sur les résultats futurs:

- Une grande partie des actifs et passifs financiers de la Banque sont à des taux d'intérêts variables et peuvent être ajustés rapidement en fonction des tendances du marché.
- La plupart des actifs et passifs financiers à taux d'intérêts fixes de la Banque sont à court terme, à l'exception de certains placements à l'étranger à long terme dont une partie importante est détenue pour revente, de certains prêts et emprunts liés au financement de la BRH et des dettes subordonnées.
- Les dépôts d'épargne à taux variable, qui n'ont pas d'échéance, comprennent un noyau permanent dont le solde au fil des ans est resté relativement stable.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES

Les capitaux propres sont définis comme le capital libéré, le surplus d'apport, les réserves établies, les profits accumulés non encore distribués et la participation minoritaire. Dans le cadre de ses politiques et de ses stratégies, la Banque évalue périodiquement le retour sur capital et est soucieuse de garantir à ses actionnaires un niveau de dividendes satisfaisant qui n'affecte pas la capacité de la Banque d'assumer son développement futur.

La suffisance du capital des banques haïtiennes est réglementée suivant les exigences de la Banque Centrale (circulaire amendée 88-1) en matière de fonds propres. Tout établissement doit respecter les deux normes suivantes en matière de fonds propres réglementaires:

- **Ratio de levier (actif/fonds propres)** - Un multiple maximum de 20 fois entre l'ensemble des éléments d'actif et de certains éléments hors bilan d'une part, et les fonds propres réglementaires, d'autre part.
- **Ratio de couverture des actifs à risque (fonds propres/actifs à risque)** - Un rapport minimum de 12% entre les fonds propres réglementaires d'une part, et l'ensemble des éléments d'actif et de hors bilan pondérés en fonction du risque de crédit, du risque opérationnel et du risque de marché, d'autre part.

Les fonds propres réglementaires consistent essentiellement en :

- des fonds propres de base (Catégories 1A et 1B) de Catégorie 1 attribuables aux actionnaires ordinaires nonobstant la réserve sur biens immobiliers hors exploitation, la réserve de réévaluation.
- des fonds propres complémentaires (catégorie 2) composés d'instruments financiers à durée initiale de 5 ans au minimum avec réduction progressive de pourcentage de prise en compte sur les cinq dernières années incluant les primes d'émission de ces instruments ; de la réserve générale pour pertes sur prêts ; des provisions pour pertes de crédit attendues sur les prêts et autres actifs conformément à IFRS 9.

En 2021, suite à la mise à jour de la Circulaire 88 (devenue 88-1), entrée en vigueur à partir du 30 juin 2021, en sus de l'exigence minimale de 12% fixée ci-dessus, les institutions financières doivent constituer en permanence, sur base individuelle et sur base consolidée, un coussin additionnel de fonds propres fixé à 2.5% des risques pondérés et qui doit être composé entièrement d'éléments de fonds propres de base (Catégorie 1A).

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(4) GESTION DES RISQUES (SUITE)

D) CAPITAUX PROPRES (SUITE)

Le non-respect de cette exigence ne constitue pas une infraction susceptible de mesures disciplinaires mais requiert de constituer ou de reconstituer ce coussin lorsque le niveau n'est pas respecté en limitant la distribution des bénéfices selon un pourcentage variable en fonction de l'importance de l'insuffisance.

Les institutions financières sont tenues de respecter ainsi les exigences globales de fonds propres comme suit :

- Fonds propres de base de catégorie 1 A : ratio minimum de 9.25% des risques pondérés
- Fonds propres de base de catégorie 1 : ratio minimum de 11.50% des risques pondérés
- Total des fonds propres : ratio minimum de 14.5% des risques pondérés.

Aux 30 septembre, ces ratios étaient comme suit:

	2021	2020
Ratios actif/fonds propres	13.81	12.76
Ratio fonds propres/actifs à risque	23.61%	20.07%

Pour l'exercice 2021:

	2021	2020
Ratios requis :		
Ratio minimum des fonds propres de base de catégorie 1 A (9.25%)	19.3%	N/A
Ratio minimum de fonds propres catégorie 1 (11.5%)	19.3%	N/A
Ratio minimum total des fonds propres (14.5%)	23.61%	N/A

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(5) LIQUIDITÉS

Aux 30 septembre, les liquidités se présentent comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Encaisse	G	5,900,396	4,634,535
Dépôts à la BRH et à la BNC		50,647,469	33,008,622
Dépôts à des banques locales		6,502	7,149
Dépôts à des banques étrangères		10,231,200	7,756,648
Effets en compensation		187,310	143,304
TOTAL LIQUIDITÉS	G	66,972,877	45,550,258

L'encaisse et les dépôts à la Banque de la République d'Haïti (BRH) et à la Banque Nationale de Crédit (BNC) entrent dans le calcul de la couverture des réserves obligatoires devant être maintenues par Sogebank et Sogebel sur l'ensemble du passif, en accord avec les dispositions prévues à cet effet dans les circulaires de la BRH. Ces dépôts ne portent pas d'intérêts.

Aux 30 septembre, les dépôts à des banques étrangères se présentent comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Dépôts sans intérêts	G	1,055,903	967,807
Dépôts portant intérêts		9,175,297	6,788,841
	G	10,231,200	7,756,648

Les taux sur les dépôts à des banques étrangères portant intérêts, sont de 0.10% à 1.00% en moyenne en 2021 et en 2020, respectivement. Ces dépôts sont principalement constitués de fonds à un jour et de comptes en marché monétaire.

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les dépôts à des banques étrangères incluent des montants bloqués en garantie des lettres de crédit totalisant G 341 millions (US\$ 3.5 millions) et G 231 millions (US\$ 3.5 millions) respectivement.

Aux 30 septembre, la répartition des liquidités en gourdes, dollars US et autres devises est la suivante:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Liquidités en gourdes	G	19,811,847	14,273,210
Liquidités en dollars US		46,788,450	31,017,046
Liquidités en d'autres devises		372,580	260,002
	G	66,972,877	45,550,258

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(6) BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR, NET

Les Bons BRH et les bons du Trésor sont des instruments de créance comptabilisés au coût amorti et sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Bons BRH	G	850,000	-
Intérêts non gagnés		<u>(10,515)</u>	<u>-</u>
Bons BRH, net	G	<u>839,485</u>	<u>-</u>
<i>Échéance</i>		<i>91 jours</i>	-
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>10.26%</i>	-
Bons du Trésor	G	4,100,000	4,050,000
Intérêts non gagnés		<u>(26,109)</u>	<u>(25,967)</u>
Bons du Trésor, net	G	<u>4,073,891</u>	<u>4,024,033</u>
<i>Durée</i>		<i>91 jours</i>	<i>91 jours</i>
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>10.52%</i>	<i>10.52%</i>
TOTAL BONS BRH ET BONS DU TRÉSOR	G	4,913,376	4,024,033

(a) La Direction n'a pas jugé nécessaire d'établir de provisions sur les bons BRH et les bons du Trésor qui sont des instruments financiers à très court terme.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les bons BRH et les bons du Trésor a ainsi évolué :

	Phase I	
	Actifs non dépréciés	
(En milliers de Gourdes)	2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	(354)
Récupérations aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)		354
Solde à la fin de l'exercice	G	-

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET

Aux 30 septembre, les placements à l'étranger sont en dollars US et sont ainsi constitués:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Placements au coût amorti, net (i)	G	14,294,540	7,248,839
Placement à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		1,805,869	1,074,872
Placements à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global (iii)		<u>2,234,032</u>	<u>1,354,465</u>
TOTAL - PLACEMENTS À L'ÉTRANGER		18,334,441	9,678,176
Intérêts à recevoir		113,165	59,074
TOTAL - PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET	G	18,447,606	9,737,250

i) Les placements à l'étranger au coût amorti, net et gardés à échéance, sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
<i>Obligations du Gouvernement des États-Unis:</i>			
Coût amorti	G	637,916	656,798
Juste valeur		643,922	669,013
Plus – valeur		6,006	12,215
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		1 mois à 7 ans	3 mois 6 ans
<i>Autres obligations de sociétés privées et financières:</i>			
Coût amorti	G	13,507,524	6,071,367
Juste valeur		13,602,243	6,202,742
Plus-value		94,719	131,375
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		3 mois à 6 ans	1 mois à 6 ans
<i>Dépôts à terme:</i>			
Coût amorti	G	178,845	528,673
Juste valeur		178,845	529,103
Plus-value		-	430
<i>Durée moyenne d'échéance</i>		2 à 5 mois	1 à 7 mois
TOTAL-PLACEMENTS AU COÛT AMORTI	G	14,324,285	7,256,838
Provision pour pertes de crédit attendues		(29,745)	(7,999)
TOTAL-PLACEMENTS AU COÛT AMORTI, NET	G	14,294,540	7,248,839
Plus-value non comptabilisée sur placements gardés à échéance		100,725	144,020
JUSTE VALEUR TOTALE DES PLACEMENTS	G	14,395,265	7,392,859

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements au coût amorti a ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)	Phase I	
	Actifs non dépréciés	
	2021	2020
Solde au début de l'exercice	G (7,999)	(11,920)
(Dotation) récupérations aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)	(17,927)	421
Effet de change	(3,819)	3,500
Solde à la fin de l'exercice	G (29,745)	(7,999)

ii) Les placements gardés à la juste valeur le biais du résultat net, sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2021	2020
<i>Autres obligations de sociétés privées et financières:</i>		
Juste valeur	G 1,609,078	1,007,049
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	1 mois à 11 ans	1 mois à 4 ans
<i>Obligations du Gouvernement des États-Unis:</i>		
Juste valeur	98,030	67,823
<i>Durée moyenne d'échéance</i>	3 mois	2 ans
<i>Fonds mutuels</i>		
<i>Juste valeur</i>	98,761	-
TOTAL-PLACEMENTS À LA JUSTE VALEUR	G 1,805,869	1,074,872

Aux 30 septembre, les taux moyens sur les placements à l'étranger sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2021	2020
Obligations du Gouvernement des États-Unis	0.50% à 5.00%	0.87% à 5.00%
Autres obligations de sociétés privées et financières	0.28% à 6.90%	0.35% à 6.82%
Dépôts à terme	1.00%	1.00% à 2.70%
Fonds mutuels	1.40% et 1.43%	-

Aux 30 septembre 2021 et 2020, ces placements (i et ii) incluent des montants bloqués en garantie de lettres de crédit totalisant G 2.6 milliards (US\$ 26.8 millions), et G 1.6 milliard (US\$ 24.9 millions), respectivement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(7) PLACEMENTS À L'ÉTRANGER, NET (SUITE)

iii) Les placements gardés à la juste valeur par le biais des autres éléments du résultat global sont composés de ce qui suit :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
102,752 actions dans une société de cartes de crédit	G	2,229,104	1,354,465
7 actions dans une société pour les télécommunications financières interbancaires mondiales (SWIFT)		4.928	-
	G	2,234,032	1,354,465

Les changements de juste valeur sur ces placements gardés à la juste valeur par le biais du résultat global sont enregistrés comme un élément du résultat global.

La plus-value non réalisée, nette d'impôt, des exercices terminés les 30 septembre 2021 et 2020 respectivement de G 81,189 et G 323,980, et l'effet de change y relatif de G 25,219 et (G 66,527) sont reflétés à l'état consolidé du résultat global et à la note d'impôts sur le revenu (**note 24**).

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET

Les placements locaux sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Placements au coût amorti, net (i)	G	643,428	454,008
Placements à la juste valeur par le biais du résultat net (ii)		564,425	386,627
TOTAL - PLACEMENT LOCAUX, NET	G	1,207,853	840,635

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

i) Les placements locaux au coût amorti sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
<i>Obligations dans une Société Financière</i>			
<i>Locale de Développement (a)</i>			
Montant en dollars US	G	194,784	131,839
<i>Taux</i>		5.14%	5.30%
<i>Échéance</i>		4 ans	5 ans
 Montant en gourdes	G	-	5,000
<i>Taux</i>		-	12.08%
<i>Échéance</i>		-	1 an
 Montant en gourdes	G	40,000	40,000
<i>Taux</i>		16%	16.00%
<i>Échéance</i>		4 ans	5 ans
	G	<u>234,784</u>	<u>176,839</u>
<i>Obligations en dollars détenues dans une</i>			
<i>entreprise commerciale locale (b)</i>			
Montant en dollars US	G	409,045	276,861
<i>Taux</i>		6%	6%
<i>Échéance</i>		5 ans	6 ans
	G	643,829	453,700
Intérêts à recevoir		8,710	7,668
TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		652,539	461,368
Provision pour pertes de crédit attendues		(9,111)	(7,360)
TOTAL DES PLACEMENTS LOCAUX, NET	G	643,428	454,008

La juste valeur de ces placements est pratiquement équivalente au coût étant donné que les taux d'intérêts contractuels sont assimilables au taux de marché.

(a) Conformément à la loi du 30 août 1982 sur les sociétés financières de développement, à leur émission, les placements en obligations sont déductibles de la base de l'impôt sur le revenu.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

(b) Ce montant représente des obligations détenues par le Groupe dans la Société E- Power. En fonction de l'article 34-1 du contrat entre l'État Haïtien et E-Power S.A., à son émission, ce placement est déductible de la base de l'impôt sur le revenu, et les revenus d'intérêts qui en découlent sont exonérés de l'impôt sur le revenu. Pour les exercices 2021 et 2020, l'effet des exonérations y relatives pour les intérêts ont totalisé G 5,808 et G 7,526 respectivement (**note 24**). Ces obligations sont subordonnées aux droits des créanciers privilégiés, concernant le remboursement du principal et des intérêts tel que prévu dans les différents accords de financement.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les placements locaux au coût amorti est comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Phase 1	
	Actifs non dépréciés	
	2021	2020
Solde au début de l'exercice	G (7,360)	(6,359)
Dotation aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)	68	(2,393)
Effet de change	(1,819)	1,392
Solde à la fin de l'exercice	G (9,111)	(7,360)

ii) Les placements locaux à la juste valeur par le biais du résultat net sont composés d'instruments de capitaux propres comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2021	2020
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE ET FINANCIÈRE (SIF)		
16,209 actions ordinaires votantes de classe A et 1,337 actions ordinaires non votantes de classe B	G 508,920	343,869
SOFIHDES		
4,742 actions ordinaires votantes	55,380	42,678
BANQUE DE L'UNION HAÏTIENNE		
50 actions ordinaires votantes	125	25
PORT SAINT-LOUIS DU SUD		
10 actions ordinaires	-	30
EDUCAT		
10 actions ordinaires votantes	-	25
	G 564,425	386,627

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(8) PLACEMENTS LOCAUX, NET (SUITE)

Au cours de l'exercice 2021, la plus-value enregistrée sur ces placements en prenant en considération la juste valeur de ces instruments est comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Plus-value	Impôt reporté (note 24)
Société Immobilière et Financière S.A. (SIF)	G	165,051	50,079
SOFIHDES		12,702	3,825
Banque de l'Union Haïtienne (BUH)		100	30
TOTAL	G	177,853	53,934

(9) CONTRATS À TERME DE DEVICES

Les contrats à terme de devises se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Contrats de change à l'actif :			
Contrat avec BRH – Sogebank (a)	G	1,947,836	1,318,386
Contrat avec BRH – Sogebel (b)		827,830	<u>560,314</u>
Total contrats avec BRH		<u>2,775,666</u>	<u>1,878,700</u>
Contrats avec des tiers (c)		281,845	281,845
TOTAL	G	3,057,511	2,160,545
Contrats de change au passif :			
Contrat avec BRH – Sogebank (a)	G	1,837,286	1,837,286
Contrat avec BRH – Sogebel (b)		792,709	<u>792,709</u>
Total contrats avec BRH		<u>2,629,995</u>	<u>2,629,995</u>
Contrats avec des tiers (c)		649,910	439,890
TOTAL	G	3,279,905	3,069,885

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(9) CONTRATS À TERME DE DEVISES (SUITE)

- (a) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebank a conclu le 25 octobre 2019 un contrat à terme de devises (SWAP) avec la BRH pour une durée de 6 mois échéant le 25 avril 2020. Dans le cadre de ce contrat, Sogebank a cédé à la BRH la somme de US\$ 20 millions au taux de G 91.8643. En contrepartie, la BRH a cédé à Sogebank le montant équivalent à G 1,837,286 au taux de 6% l'an. Au terme de ce contrat, Sogebank remboursera à la BRH le montant de G 1,837,286 ainsi que les intérêts dus et recevra en contrepartie la somme de US\$ 20 millions. Ce SWAP a été prolongé pour une troisième période de 12 mois expirant le 25 avril 2022 à un taux de 4%.
- (b) Dans le cadre de ses opérations de gestion de trésorerie, Sogebel avait conclu le 2 août 2019 un contrat à terme de devises avec la BRH pour une durée de 270 jours à échéance le 27 mai 2020. Au terme de ce contrat, Sogebel devait céder à la BRH la somme de US\$ 8,5 millions au taux de 93.2599. En contrepartie, la BRH devait céder à Sogebel le montant équivalent à G 792,709 au taux de 6% l'an. Ce contrat est arrivé à échéance le 27 mai 2020 et a été prolongé jusqu'au 1^{er} décembre 2021 à un taux de 4% l'an.

Pendant toute la durée de ces contrats de SWAP avec la BRH, les montants y afférents en dollars ne seront pas pris en compte dans le calcul des positions structurelles réglementaires qui seront ainsi exonérées de la pénalisation pour insuffisance de réserves obligatoires. De plus, les fonds en gourdes faisant l'objet de ce SWAP ne pourront pas être placés dans les bons BRH.

- (c) En accord avec des contrats à terme de devises établis entre la Banque et des détenteurs des dettes subordonnées, la Banque s'est engagée par des contrats à terme à leur revendre, à la date d'échéance, les dollars versés pour l'achat de ces instruments totalisant \$ 6.4 millions à la date de l'émission (**note 19**). Le différentiel d'intérêt effectif en dollars et les effets de change sont reflétés à l'état consolidé du résultat net.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS, NET

Aux 30 septembre, les catégories de prêts sont:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Prêts aux entreprises (a)	G	19,046,019	13,965,736
Avances en comptes courants		4,849,076	3,409,324
Prêts hypothécaires		3,294,503	2,781,328
Prêts microcrédit		4,723,557	4,794,469
Prêts sur cartes de crédit		1,305,407	1,240,419
Prêts aux particuliers		1,065,057	1,064,049
Prêts restructurés (b)		1,166,743	982,538
Prêts aux employés		967,221	996,413
Prêts aux petites et moyennes entreprises - PME		<u>422,134</u>	<u>316,427</u>
		<u>36,839,717</u>	<u>29,550,703</u>
<i>Prêts financés par la BRH:</i>			
Zone franche (d)		1,498,655	1,505,355
Secteur Immobilier (d)		771,240	732,686
Prêt hypothécaires – KAYBEL (c)		770,571	674,143
Secteur Production (d)		546,016	284,119
Secteur Hôtelier (d)		355,303	420,047
Secteur Congréganiste (d)		<u>214,707</u>	<u>227,187</u>
		<u>4,156,492</u>	<u>3,843,537</u>
Prêts courants		<u>40,996,209</u>	<u>33,394,240</u>
Prêts non productifs		1,032,012	888,362
Total prêts	G	42,028,221	34,282,602
Intérêts à recevoir		808,904	562,042
TOTAL PRÊTS ET INTÉRÊTS À RECEVOIR		42,837,125	34,844,644
Provision pour pertes de crédit attendues		(1,884,857)	(1,521,682)
TOTAL PRÊTS, NET	G	40,952,268	33,322,962

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, la répartition des prêts en gourdes et en dollars US se présente comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Prêts en gourdes	G	23,529,400	21,577,874
Prêts en dollars US		17,422,868	11,745,088
Total prêts nets	G	40,952,268	33,322,962

- (a) Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts aux entreprises comprennent des prêts indexés aux bons BRH et aux bons du Trésor Américain pour des soldes de G 717 millions et G 858 millions.
- (b) Les prêts restructurés incluent un prêt à un hôtel dont les soldes aux 30 septembre 2021 et 2020 étaient de G 639.9 millions et G 452.8 millions. Conformément aux dispositions prises par la BRH pour ce secteur, ce prêt a été restructuré avec des nouvelles modalités.
- (c) Dans un accord signé en date du 21 octobre 2015, la Banque de la République d'Haïti (BRH) a accordé un emprunt à SOGEBEL à travers un programme (KAYBEL) pour la construction et/ou la réhabilitation d'immeubles résidentiels. La durée des prêts à des particuliers ne peut excéder 10 ans. Le taux d'intérêts sur ces prêts ne pourra dépasser 10%, et il ne peut être révisé qu'après 10 ans, d'un commun accord entre les partis. Au cas où Sogebel aurait épuisé ses réserves excédentaires, la BRH s'engage à lui avancer des fonds sur une période de 20 ans à un taux qui garantit le maintien de la marge sur le portefeuille. Les emprunts de la BRH relatifs à ce programme totalisent G 1.3 milliard. Les soldes et les modalités de ces financements sont repris dans la **(note 17a-i)**. La BRH accorde également une dérogation pour dépassement de la limite sectorielle accordant un ratio de 50% au lieu de 25% relative à la constitution de réserves obligatoires sur les ressources en gourdes captées et utilisées pour octroyer les prêts au logement. L'accord ne garantit pas les risques de crédit ou de contrepartie.

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts hypothécaires KAYBEL incluaient des prêts à des apparentés de G 21.1 millions et G 23.2 millions, respectivement.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

(d) Les prêts financés par la Banque de la République d'Haïti (BRH) pour les secteurs Hôtelier, Zone Franche, Immobilier, Congréganiste et Production sont accordés à partir d'emprunts en vue de répondre aux besoins de financement des dits clients. Les modalités de ces emprunts sont décrites à la **note 17**.

Les prêts pour ces clients ont été octroyés sur une période de 15 ans à l'exception du secteur Hôtelier financé sur 20 ans, et du secteur de Production financé sur 10 ans.

Aux 30 septembre, l'âge des prêts était comme suit:

30 septembre 2021

(En milliers de Gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Microcrédit	G	4,358,897	183,593	181,067	4,723,557
Cartes de crédit		1,059,243	221,136	25,028	1,305,407
Petites et moyennes entreprises		403,742	13,123	5,269	422,134
Avances en comptes courants		4,848,671	134	271	4,849,076
Prêts financés par la BRH		4,156,492	-	-	4,156,492
Autres catégories de prêts		<u>24,510,594</u>	<u>658,612</u>	<u>370,337</u>	<u>25,539,543</u>
	G	39,337,639	1,076,598	581,972	40,996,209
	%	96%	3%	1%	100%

(En milliers de Gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Microcrédit	G	273,650	184,082	19,016	476,748
Cartes de crédit		29,854	2,097	-	31,951
Petites et moyennes entreprises		-	4,964	21,718	26,682
Avances en comptes courants		798	984	952	2,734
Autres catégories de prêts		<u>76,304</u>	<u>192,414</u>	<u>225,179</u>	<u>493,897</u>
	G	380,606	384,541	266,865	1,032,012
	%	36%	37%	27%	100%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

30 septembre 2020

(En milliers de Gourdes)		Courants	31-60 jours	61-89 jours	Total
<u>Prêts courants</u>					
Microcrédit	G	3,943,908	792,168	58,393	4,794,469
Cartes de crédit		986,648	232,824	20,947	1,240,419
Petites et moyennes entreprises		299,325	16,781	321	316,427
Avances en comptes courants		3,396,557	12,686	81	3,409,324
Prêts financés par la BRH		3,843,537	-	-	3,843,537
Autres catégories de prêts		<u>18,206,882</u>	<u>930,634</u>	<u>652,548</u>	<u>19,790,064</u>
	G	30,676,857	1,985,093	732,290	33,394,240
%		92%	6%	2%	100%

(En milliers de Gourdes)		90-180 jours	181-360 jours	Plus de 360 jours	Total
<u>Prêts non productifs</u>					
Microcrédit	G	39,730	20,781	1,558	62,069
Cartes de crédit		50,986	20,059	-	71,045
Petites et moyennes entreprises		13,064	44,706	156,142	213,912
Avances en comptes courants		21,618	165,238	2,375	189,231
Autres catégories de prêts		<u>69,331</u>	<u>176,805</u>	<u>105,969</u>	<u>352,105</u>
	G	194,729	427,589	266,044	888,362
%		22%	48%	30%	100%

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les prêts étaient couverts par les garanties suivantes :

30 septembre 2021

(En milliers de Gourdes)		Nantissements			Autres	Total
		Garanties hypothécaires	en espèces (note 16)	Lettres de garantie (a)		
Prêts courants	G	23,841,730	4,683,789	866,966	5,901,183	35,293,668
Prêts non productifs		<u>1,177,446</u>	<u>9,346</u>	<u>3,500</u>	<u>180,594</u>	<u>1,370,886</u>
	G	25,019,176	4,693,135	870,466	6,081,777	36,664,554

30 septembre 2020

(En milliers de Gourdes)		Nantissements			Autres	Total
		Garanties hypothécaires	en espèces (note 16)	Lettres de garantie (a)		
Prêts courants	G	15,558,106	1,893,485	628,623	4,531,741	22,611,955
Prêts non productifs		<u>1,576,206</u>	<u>20,596</u>	<u>3,500</u>	<u>196,457</u>	<u>1,796,759</u>
	G	17,134,312	1,914,081	632,123	4,728,198	24,408,714

(a) Les lettres de garantie émises par Sogebel en garantie de prêts totalisent G 130,972 et G 126,577 aux 30 septembre 2021 et 2020 respectivement.

Les prêts aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales et à leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 2.8 milliards et à G 3.1 milliards aux 30 septembre 2021 et 2020 respectivement. Ces prêts portent des taux d'intérêts moyens allant de 6.0% à 19.0% en 2021, et 8.0% à 25.0% en 2020, pour les prêts en gourdes, et de 4.8% à 13.8% en 2021 et 6.0% à 13.5% en 2020, pour les prêts en dollars US.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les taux de rendement moyens sur les principales catégories de prêts, se présentent comme suit:

	2021	2020
Prêts aux entreprises et avances en comptes courants incluant les prêts financés par la BRH (a)		
Dollars US	7.4%	7.3%
Gourdes	12.2%	15.8%
Prêts indexés		
Dollars US	6.0%	8.7%
Gourdes	14.1%	16.4%
Prêts hypothécaires		
Dollars US	10.08%	10.55%
Gourdes	13.36%	16.17%
Prêts sur cartes de crédit	25.6%	30.5%
Prêts microcrédit - gourdes	33.6%	31.4%
Prêts aux employés - gourdes	7.7%	7.7%
Prêts sur cartes de crédit - employés - gourdes	25.0%	25.0%
Petites et moyennes entreprises		
Dollars US	12.2%	19.9%
Gourdes	24.0%	24.0%
Prêts aux particuliers		
Dollars US	-	16.2%
Gourdes	24.8%	34.0%
Prêts restructurés		
Dollars US	18.0%	18.0%
Gourdes	24.0%	24.0%

(a) Prêts financés par la BRH en gourdes:

	2021	2020
Zone Franche	7.0%	7.0%
Secteur Immobilier	6.0%	5.0%
Prêts Hypothécaires – Kaybel- gourdes	10.0%	10.0%
Secteur Production	6.0%	6.0%
Secteur Hôtelier	4.0% - 6.0%	4.0%
Secteur Congréganiste	7.0%	7.0%

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

a) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts pour l'ensemble du portefeuille a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Total 2021	Total 2020
Solde au début de l'exercice	G (1,521,682)	(1,792,775)
Dotation aux pertes de crédit (note 21)	(990,645)	(655,622)
Transfert de provision des hors bilan au passif (note 18)	-	125,471
Effet de change	(283,407)	449,449
Radiations	910,877	351,795
Solde au 30 septembre 2020	G 1,884,857	(1,521,682)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)		
Solde au 30 septembre 2019					
Prêts et intérêts à recevoir	G 18,789,391	14,655,328	4,952,822		38,397,541
<i>Provision</i>	(401,580)	(175,106)	(1,216,089)		(1,792,775)
Total net	18,387,811	14,480,222	3,736,733		36,604,766
Variations de l'exercice 2020					
Prêts et intérêts à recevoir	209,284	(2,118,439)	(1,643,742)		(3,552,897)
<i>Provision</i>	(120,760)	(117,375)	509,228		271,093
Total net	88,524	(2,235,814)	(1,134,514)		(3,281,804)
Solde au 30 septembre 2020					
Prêts et intérêts à recevoir	18,998,675	12,536,889	3,309,080		34,844,644
<i>Provision</i>	(522,340)	(292,481)	(706,861)		(1,521,682)
Total net	G 18,476,335	12,244,408	2,602,219		33,322,962

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

Les variations par phase de l'ensemble du portefeuille ont évolué comme suit :

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	Total
(En milliers de Gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note i)	
Variations de l'exercice 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	3,077,419	2,668,984	2,246,078	7,992,481
<i>Provision</i>	278,484	(132,675)	(508,984)	(363,175)
Total net	3,555,903	2,536,309	1,737,094	7,629,306
Solde au 30 septembre 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	22,076,094	15,205,873	5,555,158	42,837,125
<i>Provision</i>	(243,856)	(425,156)	(1,215,845)	(1,884,857)
Total net	G 21,832,238	14,780,717	4,339,313	40,952,268

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut incluent :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Prêts non productifs	G	1,032,012	888,362
Autres prêts (i)		<u>4,523,146</u>	<u>2,420,718</u>
	G	5,555,158	3,309,080

(Note i) Les autres prêts sont classifiés à la phase 3 comme prêt à défaut bien qu'étant à jour parce que selon l'appréciation de la Direction en fonction des critères précités à la **note 3b**, ils nécessitent des provisions plus importantes.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les **autres prêts** a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Total 2021	Total 2020
Solde au début de l'exercice	G	(1,045,261)	(1,461,995)
Dotation aux pertes de crédit		(141,064)	(170,886)
Transfert de provision des hors bilan au passif		-	96,668
Effet de change		(283,408)	450,913
Radiations		155,269	40,039
Solde à la fin de l'exercice	G	(1,314,464)	(1,045,261)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Prêts non dépréciés		Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
	Phase 1		Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2019					
Prêts et intérêts à recevoir	G	14,780,278	13,926,219	4,685,998	33,392,495
<i>Provision</i>		(320,953)	(151,212)	(989,830)	(1,461,995)
Total net		14,459,325	13,775,007	3,696,168	31,930,500
Variations de l'exercice 2020					
Prêts et intérêts à recevoir		(1,769,116)	(1,822,598)	(1,510,032)	(5,101,746)
<i>Provision</i>		130,553	(88,968)	375,149	416,734
Total net		(1,638,563)	(1,911,566)	(1,134,883)	(4,685,012)
Solde au 30 septembre 2020					
Prêts et intérêts à recevoir		13,011,162	12,103,621	3,175,966	28,290,749
<i>Provision</i>		(190,400)	(240,180)	(614,681)	(1,045,261)
Total net	G	12,820,762	11,863,441	2,561,285	27,245,488

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3 (note ii)	
Variations de l'exercice 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	4,028,173	1,780,085	1,737,146	7,545,404
<i>Provision</i>	(3,884)	(27,855)	(237,464)	(269,203)
Total net	4,024,289	1,752,230	1,499,682	7,276,201
Solde au 30 septembre 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	17,039,335	13,883,706	4,913,112	35,836,153
<i>Provision</i>	(194,284)	(268,035)	(852,145)	(1,314,464)
Total net	G 16,845,051	13,615,671	4,060,967	34,521,689

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut incluent :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Prêts non productifs	G	523,313	888,362
Autres prêts (note i)		<u>4,389,799</u>	<u>2,287,604</u>
	G	4,913,112	3,175,966

(Note ii) Au cours des exercices 2021 et 2020, Sogebank a accordé des moratoires importants totalisant G 2,961,789 et G 1,609,730 soit 7% et 4.6% du portefeuille en fonction de la conjoncture liée aux troubles politiques et au Covid-19. Cependant, des provisions anticipées ont été comptabilisées sur ce portefeuille ce qui explique les provisions plus importantes de la phase 3.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

c) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour le Microcrédit** a évolué comme suit :

		Total 2021	Total 2020
(En milliers de Gourdes)			
Solde au début de l'exercice	G	(402,768)	(229,236)
Dotations aux pertes de crédit		(780,333)	(360,000)
Radiations		663,521	186,468
Solde à la fin de l'exercice	G	(519,580)	(402,768)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2019					
Prêts et intérêts à recevoir	G	2,895,373	278,494	225,260	3,399,127
<i>Provision</i>		(36,559)	(19,296)	(173,381)	(229,236)
Total net		2,858,814	259,198	51,879	3,169,891
Variations de l'exercice 2020					
Prêts et intérêts à recevoir		2,105,476	(98,996)	(163,191)	1,843,289
<i>Provision</i>		(283,045)	(29,198)	138,711	(173,532)
Total net		1,822,431	(128,194)	(24,480)	1,669,757
Solde au 30 septembre 2020					
Prêts et intérêts à recevoir		5,000,849	179,498	62,069	5,242,416
<i>Provision (note iii)</i>		(319,604)	(48,494)	(34,670)	(402,768)
Total net	G	4,681,245	131,004	27,399	4,839,648

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Variations de l'exercice 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	(1,023,331)	913,360	531,171	421,200
<i>Provision</i>	283,273	(104,935)	(295,150)	(116,812)
Total net	(740,058)	808,425	236,021	304,388
Solde au 30 septembre 2021				
Prêts et intérêts à recevoir	3,977,518	1,092,858	593,240	5,663,616
<i>Provision (note iii)</i>	(36,331)	(153,429)	(329,820)	(519,580)
Total net	G 3,941,187	939,429	263,420	5,144,036

(Note iii) Au cours de l'exercice terminé le 30 septembre 2020, Sogesol qui gère les prêts Microcrédit a accordé des moratoires importants de G 1.8 milliard, soit 38% du portefeuille en fonction de la conjoncture liée aux troubles politiques et au Covid 19. Cependant, des provisions anticipées en fonction des estimations de la Direction, ont été comptabilisées sur ce portefeuille ce qui explique les provisions plus importantes de la phase 1 à cette date.

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut sont composés des prêts non productifs exclusivement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS (SUITE)

- d) La provision pour pertes de crédit attendues sur prêts **pour les cartes de crédit** a évolué comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Total 2021	Total 2020
Solde au début de l'exercice	G	(73,650)	(101,544)
Dotation aux pertes de crédit		(69,248)	(124,736)
Transfert de provision des hors bilan au passif		-	27,339
Radiations		92,085	125,291
Solde à la fin de l'exercice	G	(50,813)	(73,650)

Les variations par phase de l'exercice sont comme suit :

		Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)		Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Solde au 30 septembre 2019					
Prêts	G	1,113,741	450,615	41,564	1,605,920
<i>Provision</i>		(44,068)	(4,599)	(52,877)	(101,544)
Total net		1,069,673	446,016	(11,313)	1,504,376
Variations de l'exercice 2020					
Prêts		(127,080)	(196,845)	29,481	(294,444)
<i>Provision</i>		31,735	792	(4,633)	27,894
Total net		(95,345)	(196,053)	24,848	(266,550)
Solde au 30 septembre 2020					
Prêts		986,661	253,770	71,045	1,311,476
<i>Provision</i>		(12,333)	(3,807)	(57,510)	(73,650)
Total net	G	974,328	249,963	13,535	1,237,826

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(10) PRÊTS, NET (SUITE)

	Prêts non dépréciés	Prêts dépréciés	Prêts à défaut	TOTAL
(En milliers de Gourdes)	Phase 1	Phase 2	Phase 3	
Variations de l'exercice 2021				
Prêts	72,582	(24,461)	(22,239)	25,882
<i>Provision</i>	(908)	115	23,630	22,837
Total net	71,674	(24,346)	1,391	48,719
Solde au 30 septembre 2021				
Prêts	1,059,243	229,309	48,806	1,337,358
<i>Provision</i>	(13,241)	(3,692)	(33,880)	(50,813)
Total net	G 1,046,002	225,617	14,926	1,286,545

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les prêts à défaut sont composés des prêts non productifs exclusivement.

La provision pour pertes sur prêts requise selon la circulaire 87 de la Banque Centrale totalisait respectivement G 1.6 milliard et G 1.2 milliard aux 30 septembre 2021 et 2020; elle est couverte par les provisions suivantes :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Montant bilan	G	1,884,857	1,521,682
Montant hors bilan (notes 18 et 25)		<u>274,071</u>	<u>262,589</u>
Total provision	G	2,158,928	1,784,271

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES

Les actifs au titre de droits d'utilisation regroupent principalement les espaces loués par la Banque et ses filiales pour ses bureaux administratifs et son réseau de succursales.

Actifs au titre de droits d'utilisation, net

Les actifs au titre de droits d'utilisation ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)

Coût

Solde au 1 ^{er} octobre 2019	G	1,451,696
Ajouts		26,045
Solde au 30 septembre 2020	G	1,477,741
Indexation sur contrats variables		60,382
Ajouts aux contrats		24,936
Ajustements de contrats		27,090
Solde au 30 septembre 2021	G	1,590,149

Amortissement cumulé

Solde au 1 ^{er} octobre 2019	G	-
Amortissement de l'exercice		(234,093)
Solde au 30 septembre 2020	G	(234,093)
Amortissement de l'exercice		(230,015)
Solde au 30 septembre 2021		(464,108)
Actifs au titre de droits d'utilisation, net, 30 septembre 2020	G	1,243,648
Actifs au titre de droits d'utilisation, net, 30 septembre 2021	G	1,126,041

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES

Les obligations locatives ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)

Solde au 1^{er} octobre 2019	G	1,405,606
Ajouts		26,045
Intérêts sur obligations locatives		75,201
Paiements de loyers		(266,467)
Effet de change sur les contrats en dollars US		(398,408)
Solde au 30 septembre 2020	G	841,977
Intérêts sur obligations locatives		60,568
Ajouts de contrats		24,936
Indexation sur contrats variables		60,382
Paiements de loyers		(271,320)
Effet de change sur les contrats en dollars US		345,747
Ajustements aux contrats		37,270
Solde au 30 septembre 2021	G	1,099,560

Les paiements contractuels non actualisés à effectuer au titre des obligations locatives se présentent comme suit :

(En milliers de Gourdes)		Contrats en gourdes	Équivalent en gourdes des contrats en dollars	Contrats variables	Total
Moins d'1 an	G	578	36,286	2,431	39,295
Entre 1 an et 2 ans		3,574	291,422	54,228	349,224
Entre 2 ans et 5 ans		8,934	503,583	112,106	624,623
Plus de 5 ans		<u>2,752</u>	<u>172,894</u>	<u>46,286</u>	<u>221,932</u>
Total	G	15,838	1,004,185	215,051	1,235,074

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(11) ACTIFS AU TITRE DE DROITS D'UTILISATION ET OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

OBLIGATIONS LOCATIVES (SUITE)

Les charges relatives aux contrats de location comptabilisées à l'état consolidé du résultat net, au poste de frais de locaux, matériel et mobilier sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Amortissement des actifs au titre de droits d'utilisation	G	230,015	234,093
Intérêts sur obligations locatives		60,568	75,201
Charges comptabilisées aux contrats de location dont l'actif subjacent est de faible valeur		4,170	3,805
Total dépenses comptables	G	294,753	313,099

Les dépenses fiscales diffèrent des dépenses comptables comme suit

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Dépenses comptables	G	294,753	313,099
Dépenses fiscales		225,847	<u>266,011</u>
Écart		68,906	<u>47,088</u>
Impôt reporté (note 24)	G	20,672	14,127

Aux 30 septembre 2021 et 2020, les obligations locatives liées aux sociétés apparentées aux Membres du Conseil d'Administration totalisaient G 183,140 et G 144,803 respectivement.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) IMMOBILISATIONS, NET

Les immobilisations, au coût, ont ainsi évolué au cours de l'exercice:

Coût

(En milliers de Gourdes)	Solde au 30/09/20	Acquisitions	Transferts	Dispositions et ajustements	Solde au 30/09/21
Terrains et infrastructures	G 333,399	-	83,385	-	416,784
Immeubles	1,886,641	-	68,113	-	1,954,754
Mobiliers et équipements	895,055	81,770	71,833	(184,341)	864,317
Équipements et					
logiciels informatiques	633,942	132,176	42,627	(64,734)	744,011
Améliorations locatives	432,413	25,354	179,826	(31,767)	605,826
Matériel roulant	151,757	20,245	17,679	(38,251)	151,430
Construction en cours (a)	506,716	-	-	(205)	506,511
Investissements en cours (b)	<u>335,208</u>	<u>336,705</u>	<u>(463,463)</u>	<u>(73,752)</u>	<u>134,698</u>
G	5,175,131	596,250	-	(393,050)	5,378,331

L'amortissement cumulé a ainsi évolué au cours de l'exercice:

Amortissement cumulé

(En milliers de Gourdes)	Solde au 30/09/20	Amortissement	Transferts	Dispositions et ajustements	Solde au 30/09/21
Immeubles	G -	70,714	-	-	70,714
Mobiliers et équipements	531,600	159,937	-	(152,609)	538,928
Équipements et					
logiciels informatiques	417,184	116,703	-	(92,567)	441,320
Améliorations locatives	214,498	48,079	-	(21,823)	240,754
Matériel roulant	<u>100,758</u>	<u>28,637</u>	<u>-</u>	<u>(36,387)</u>	<u>93,008</u>
G	1,264,040	424,070	-	(303,386)	1,384,724
IMMOBILISATIONS, NET	G 3,911,091			(89,664)	3,993,607

- (a) La construction en cours représente une dation réalisée antérieurement que la Banque finalise pour ses besoins. La phase de consolidation de l'immeuble est achevée et la prochaine phase qui consiste à finaliser la construction débutera une fois les devis finalisés.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(12) IMMOBILISATIONS, NET (SUITE)

(b) Les investissements en cours comprennent des avances sur achats de logiciels et d'équipements informatiques et de communication ainsi que des travaux en cours pour de nouvelles succursales.

Aux 30 septembre 2021 et 2020, la valeur nette aux livres des terrains et immeubles, hormis l'effet de la réévaluation, est comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Terrains	G	253,322	169,665
Immeubles		531,932	<u>499,501</u>
	G	785,254	669,166

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation regroupent:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Propriétés détenues pour revente, net	G	<u>-</u>	<u>13,184</u>
Placements en immobilier – loués aux filiales		538,538	538,538
Placements en immobilier – autres		<u>1,200,514</u>	<u>1,120,095</u>
Placements en immobilier		1,739,052	1,658,633
TOTAL BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	1,739,052	1,671,817

Les propriétés détenues pour revente, net ont ainsi évolué:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	13,184	37,079
Dations de l'exercice		49,688	17,179
Transferts aux placements en immobilier - Autres		(62,872)	(37,079)
Moins-value de l'exercice		<u>-</u>	<u>(3,995)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	-	13,184

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

Les placements en immobilier – Autres ont ainsi évolué:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Placement en immobilier – autres :			
Solde au début de l'exercice	G	1,120,095	1,133,596
Ajouts de l'exercice		249,975	39,809
Ventes de l'exercice (a)		(217,213)	(145,259)
Transferts des propriétés détenues pour revente		62,872	37,079
(Moins) plus-value, net de l'exercice		(16,791)	43,602
Débours de l'exercice		1,576	1,602
Transfert des immobilisations, net (note 12)		-	84,459
Virement des autres montants à recevoir (b)		-	31,130
Transferts aux placements en immobilier -loués aux filiales		-	<u>(105,923)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	1,200,514	1,120,095

(a) Les ventes de placements en immobilier ont résulté en 2021 et 2020 en des gains respectifs de G 13.2 millions et G 29.8 millions.

(b) En 2020, ce montant représente la valeur d'un bien immobilier réintégrée dans les placements en immobilier, en accord avec les procédures légales en vigueur parce que le client n'avait pas réglé le compte à recevoir relatif à la vente de ce bien.

(c) Les revenus de loyers générés par les placements en immobilier totalisaient G 1.9 millions et G 2.6 millions en 2021 et 2020 respectivement.

Les placements en immobilier - loués aux filiales ont ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Placements en immobilier – loués aux filiales :			
Solde au début de l'exercice	G	538,538	-
Ajouts de l'exercice		-	593
Transfert des immobilisations		-	215,267
Transfert des placements en immobilier- autres		-	105,923
Plus-value de l'exercice		-	<u>216,755</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	538,538	538,538

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

En 2020, l'impôt résultant de la plus-value de l'exercice sur les placements en immobilier - loués aux filiales totalisant G 65,180 M a été reporté (**note 24**) en raison de la nature plus permanente de ces investissements. Ces placements ne sont pas sujets à réserve.

Aux 30 septembre, les réserves sur biens immobiliers hors exploitation incluant les minoritaires sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Réserve consolidée	G	450,765	411,186
Réserve des minoritaires (note 23)		<u>65,593</u>	<u>74,812</u>
	G	516,358	485,998

Aux 30 septembre, les biens immobiliers hors exploitation, net des réserves générales établies, tel que requis par la BRH, sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Placements en immobilier	G	<u>1,739,052</u>	<u>1,658,633</u>
Moins réserve de 20%		(286,162)	(283,479)
Moins réserve de 30%		<u>(230,196)</u>	<u>(202,519)</u>
		<u>(516,358)</u>	<u>(485,998)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>1,222,694</u>	<u>1,172,635</u>
Propriétés détenues pour revente	G	-	13,184
Moins réserve de 30%		-	<u>(3,955)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	-	9,229
Total – biens immobiliers hors exploitation	G	1,739,052	1,671,817
Réserve - biens immobiliers hors exploitation		<u>(516,358)</u>	<u>(485,998)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	1,222,694	1,181,819

Les réserves sur biens immobiliers hors exploitation ont ainsi évolué:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Réserve de 30%			
Solde au début de l'exercice	G	202,519	207,067
Réserve sur les datations de l'exercice		89,449	3,955
Renversement de réserve sur les ventes de l'exercice		(58,500)	(29,883)
Ajustement de réserve sur les soldes antérieurs		<u>(3,272)</u>	<u>21,380</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	230,196	202,519

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(13) BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION (SUITE)

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Réserve de 20%			
Solde au début de l'exercice	G	283,479	235,487
Réserve de l'exercice		53,833	60,845
Renversement de réserve sur les ventes de l'exercice		(45,428)	18,780
Ajustement de réserve sur les soldes antérieurs		(5,722)	(31,633)
Solde à la fin de l'exercice	G	286,162	283,479
TOTAL DES RÉSERVES BIENS IMMOBILIERS HORS EXPLOITATION	G	516,358	485,998

(14) ACHALANDAGE

Aux 30 septembre, l'achalandage se présente comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Achalandage BIDC initial	G	123,813	123,813
Amortissement avant modification des IFRS		(36,628)	(36,628)
Achalandage – BIDC net (a)		87,185	87,185
Achalandage – Promobank (b)		301,903	301,903
Achalandage – AFS (c)		106,264	106,264
Achalandage – Sogebel (d)		-	14,743
Achalandage – Sogesol (d)		-	6,061
Total achalandage	G	495,352	516,156

- (a)** Cet achalandage provient de l'acquisition des actions de la Banque Intercontinentale de Commerce (BIDC) en date du 8 novembre 1998.
- (b)** Cet achalandage résulte de l'acquisition de la majorité des actifs et passifs de Promobank et de sa filiale Promocarte en date du 29 septembre 2006.
- (c)** Cet achalandage résulte de l'acquisition par Sogexpress, filiale à 100% du Groupe SOGEBANK, des droits d'exploitation des différents bureaux de transfert du réseau de ACRA Financial Services Inc. (AFS), effectif le 1^{er} novembre 2009.
- (d)** Les achalandages calculés sur l'acquisition d'actions supplémentaires des minoritaires ont été ajustées au cours de l'exercice 2021 à l'avoir des actionnaires parce que ces transactions ne généraient pas d'achalandage, la Sogebank ayant déjà le contrôle de ces filiales.

Conformément aux dispositions fiscales, les achalandages sont amortis fiscalement à un taux annuel de 5%.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(14) ACHALANDAGE (SUITE)

Les amortissements considérés pour fins fiscales totalisent G 20,408 et G 21,447 respectivement en 2021 et 2020 avec les avantages fiscaux correspondants G 6,122 et G 6,434 (**note 24**).

Les soldes des achalandages, net des amortissements fiscaux, étaient comme suit aux 30 septembre 2021 et 2020:

(En milliers de Gourdes)	Coût	Amortissement cumulé	2021	2020
			Achalandage net	Achalandage net
BIDC	G 87,185	(87,185)	-	-
Promobank	301,903	(226,427)	75,476	90,571
Sogexpress-AFS	106,264	(63,758)	42,506	47,819
Sogebel	-	-	-	11,056
Sogesol	-	-	-	4,548
	G 495,352	(377,370)	117,982	153,994

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET

Aux 30 septembre, les autres éléments d'actif sont:

(En milliers de Gourdes)	2021	2020
À recevoir des clients (a)	G 127,932	122,721
À recevoir – Western Union	48,952	100,720
À recevoir – Visa et MasterCard	58,330	48,139
Avances aux sous-agents	44,901	17,225
Autres	246,815	174,231
	526,930	463,036
Provision pour pertes de crédit attendues (b)	(49,032)	(38,514)
	477,898	424,522
Stocks de fournitures de bureau	422,226	380,032
Frais payés d'avance	258,267	213,098
Avantage fiscal minoritaire - Sogesol	5,752	-
Autres	37,541	70,411
	723,786	663,541
TOTAL AUTRES ELEMENTS D'ACTIF, NET	G 1,201,684	1,088,063

a) Les comptes à recevoir des clients ne sont pas porteurs d'intérêts et représentent principalement des paiements effectués pour les clients du crédit et des opérations, des sommes avancées à des notaires dans le cadre de la mise en place de financements liés aux ventes de biens immobiliers hors exploitation et des primes à recevoir sur polices d'assurance.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(15) AUTRES ÉLÉMENTS D'ACTIF, NET (SUITE)

(b) La provision pour pertes de crédit attendues sur les autres éléments d'actif a ainsi évolué :

(En milliers de Gourdes)	Phase 1	
	Autres éléments d'actif non dépréciés	
	2021	2020
Solde au début de l'exercice	G (38,514)	(37,775)
Effet de change	(10,638)	(3,539)
Récupération aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)	120	2,800
Solde à la fin de l'exercice	G (49,032)	(38,514)

(16) DÉPÔTS

Aux 30 septembre, les dépôts se répartissent ainsi:

(En milliers de Gourdes)	2021	2020
Dépôts à vue:		
Gourdes	G 15,822,832	10,503,217
Dollars US	33,709,080	20,864,518
Autres devises	<u>347,770</u>	<u>224,836</u>
	G 49,879,682	31,592,571
Dépôts d'épargne (a):		
Gourdes	G 14,251,257	12,925,562
Dollars US	<u>28,980,288</u>	<u>17,622,637</u>
	G 43,231,545	30,548,199
Dépôts à terme:		
Gourdes	G 5,372,553	4,997,673
Dollars US	<u>15,565,234</u>	<u>11,153,644</u>
	G 20,937,787	16,151,317
Total des dépôts	G 114,049,014	78,292,087
Dépôts en gourdes	G 35,446,642	28,426,452
Dépôts en dollars US	78,254,602	49,640,799
Dépôts en autres devises	347,770	224,836
Total des dépôts	G 114,049,014	78,292,087

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) DÉPÔTS (SUITE)

- (a) Aux 30 septembre 2021 et 2020, les dépôts d'épargne comprennent G1,857,718M et G 1,268,714M d'épargne-retraite qui représentent des comptes bloqués par la Banque suite à des contrats de gestion de fonds de retraite signés avec certaines sociétés au bénéfice de leurs employés et d'épargne-retraite des employés de la Banque. Les taux rémunérateurs de ces dépôts sont révisables selon les conditions du marché.

La Banque et ses filiales contribuent à l'épargne-retraite des employés à partir d'un taux de contribution fixe de 2%. Ces contributions sont investies dans des dépôts d'épargne en dollars US, rémunérés à un taux fixe de 5% en 2021 et 2020. Les contributions, pour les exercices 2021 et 2020 s'élèvent à G 35.1 milliers et G 38.5 millions (**note 23**). Les soldes de ces dépôts d'épargne en dollars US aux 30 septembre 2021 et 2020 sont respectivement de US\$ 8.7 millions et de US\$ 7.9 millions.

Les taux moyens d'intérêts sur les dépôts sont comme suit:

	2021	2020
Dépôts à vue (fonds à un jour):		
Gourdes	0.01%	0.01%
Dollars US	0.01%	0.01%
Dépôts d'épargne:		
Gourdes	0.18%	0.27%
Dollars US	0.01%	0.07%
Dépôts à terme:		
Gourdes	5.29%	7.11%
Dollars US	0.74%	2.28%

Les dépôts des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées s'élèvent à G 732,352 et G 282,398 aux 30 septembre 2021 et 2020. Ces dépôts ont été reçus dans le cours normal des affaires et sont rémunérés à des taux d'intérêts comparables aux taux de la clientèle.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(16) DÉPÔTS (SUITE)

Aux 30 septembre, les dépôts gardés en nantissement de prêts (**note 10**) sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Dépôts en gourdes	G	1,405,023	166,487
Dépôts en dollars US		<u>3,288,112</u>	<u>1,747,594</u>
	G	4,693,135	1,914,081

(17) EMPRUNTS – INSTITUTIONS FINANCIÈRES

Aux 30 septembre, les emprunts d'institutions financières se présentent comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Emprunts - BRH gourdes :			
Emprunts BRH – Zone Franche	G	1,464,482	1,503,727
Emprunts BRH – KAYBEL		821,544	789,961
Emprunts BRH – Secteur Immobilier		658,379	690,206
Emprunts BRH – Secteur Hôtelier		536,145	634,341
Emprunts BRH – Secteur Production		544,520	279,956
Emprunts BRH – Secteur Congréganiste		<u>206,440</u>	<u>219,506</u>
Total emprunts BRH en gourdes		<u>4,231,510</u>	<u>4,117,697</u>
Autres emprunts :			
Lignes de crédit en dollars US dans des institutions financières étrangères (b)		640	4,142
Emprunt en dollars d'une société étrangère de transfert (c)		486,959	461,435
Total emprunts – institutions financières	G	4,719,109	4,583,274

- (a)** Les emprunts de la Banque de la République d'Haïti sont relatifs au financement de programmes ou projets de développement spécifiques dont les modalités sont décrites à la note des prêts (**note 10**). En vertu de la circulaire 115.1 de la BRH concernant les moratoires sur prêts dans le cadre de la crise sanitaire, la Banque a bénéficié de moratoires sur les emprunts BRH liés à ces prêts.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A
Notes aux États Financiers Consolidés

(17) **EMPRUNTS - INSTITUTIONS FINANCIÈRES (SUITE)**

Les modalités des emprunts BRH en millions gourdes sont comme suit:

(En millions de Gourdes)	Montant approuvé	Date approbation	Date de maturité	Balance au 30/9/21	Balance au 30/9/20	Taux d'intérêts au 30/9/21	Versement mensuel
Zone franche	G 342	Avril 2016	Avril 2031	238	249	3%	1.9
Zone franche	325	Novembre 2016	Mars 2031	263	269	3%	2.0
Zone franche	985	Mars 2017	Juillet 2032	945	965	3%	6.7
Zone franche	22	Mars et juin 2019	Octobre 2026	19	21	3%	0.3
Sous-total	1,674			1,465	1,504		
Secteur hôtelier	400	Janvier 2015	Janvier 2035	280	300	1%	20.0
Secteur hôtelier	333	Octobre 2019	Octobre 2024	208	274	1%	5.7
Secteur hôtelier	70	Janvier 2020	Janvier 2025	48	60	2%	1.2
Sous-total	803			536	634		
KAYBEL	1,392	Janvier 2016	Janvier 2026- Mars 2041	822	790	3%	8.5
Secteur Immobilier	135	Juillet 2017	Novembre 2032	103	109	1%	0.8
Secteur immobilier	327	Décembre 2017	Octobre 2028	295	305	1%	0.7
Secteur immobilier	145	Mars et septembre 2020		140	145	1%	0.5
Secteur immobilier	171		Mai 2032	120	131	1%	0.9
Sous-total	778			658	690		
Secteur Congréganistes	-	Avril 2019	Juillet 2034	206	220	3%	1.3
Secteur production	329	Mars 2019	Mars 2029	247	280	2%	2.7
Secteur production	329			297	-	-	2.5
	658			544	280		
Total Emprunts en Gourdes	G 5,305			4,231	4,118		

b) Aux 30 septembre, ces lignes de crédit étaient utilisées dans le cadre de certaines opérations internationales et de crédit, et étaient garanties par les placements détenus dans ces institutions (note 7). Elles portaient des taux d'intérêts de 0.83% en 2021 et de 0.91% en 2020.

c) En date du 7 septembre 2015, Western Union Network (Ireland) Limited a accordé un emprunt d'un montant de US\$ 7 millions à Sogebank dans le cadre du financement du fonds de roulement de Sogexpress. Cet emprunt d'une durée d'un an renouvelable ne porte pas d'intérêts. Par contre, un taux d'intérêts de 8% l'an sera considéré sur toute portion de la dette échue qui n'aura pas été remboursée à la date d'échéance.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(18) AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF

Aux 30 septembre, les autres éléments de passif se présentent ainsi:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Valeurs non réclamées en faveur de tiers	G	2,400,922	1,414,481
Impôts reportés (note 24)		1,171,706	1,100,026
Chèques de direction et chèques certifiés		1,055,315	1,632,718
Impôts et taxes à payer		766,274	423,393
Transferts à payer		426,315	526,158
Provision pour pertes de crédit attendues – cautions (note 25)		274,071	262,590
Cartes prépayées		209,700	204,808
Intérêts à payer		205,488	200,547
Provision pour boni et autres compensations		186,327	157,273
Portefeuille – Mon Cash		145,842	66,218
Primes d'assurances reçues d'avance		126,288	80,814
Comptes à payer aux agents de transferts		92,504	64,792
Autres		1,237,576	806,207
TOTAL AUTRES ÉLÉMENTS DE PASSIF	G	8,298,328	6,940,025

La provision pour pertes de crédit attendues relative aux engagements hors bilan est comptabilisée dans les autres éléments de passif et a évolué ainsi :

	Phase I		
	Engagements hors bilan		
(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Solde au début de l'exercice	G	(262,589)	(33,168)
Dotation aux pertes de crédit de l'exercice (note 21)		33,154	(135,785)
Transfert de la provision sur les engagements hors bilan (note 10)		-	(125,471)
Effet de change		(44,636)	31,834
Solde à la fin de l'exercice	G	274,071	(262,590)

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTES SUBORDONNÉES

Aux 30 septembre, les dettes subordonnées sont en gourdes et se présentent comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Dettes subordonnées en gourdes :			
a) Montant	G	42,500	62,500
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>5%</i>	<i>5%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2022-2023</i>	<i>2022 et 2023</i>
<i>Option de remboursement par l'une des parties à partir de 2017</i>			
b) Montant (i)	G	490,000	490,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2022 et 2023</i>	<i>2022 et 2023</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
c) Dettes subordonnées émises par Sogebel	G	14,000	14,000
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2024</i>	<i>2024</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
d) Dette subordonnée émise par Sogesol	G	100,000	100,000
<i>Taux d'intérêts (ii)</i>		<i>16%</i>	<i>16%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2023</i>	<i>2023</i>
<i>Non remboursable par anticipation</i>			
Total dettes subordonnées en gourdes	G	646,500	666,500
Dettes subordonnées en dollars :			
(a) Montant – Série 2A	G	488,907	330,915
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>6%</i>	<i>6%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2030</i>	<i>2030</i>
(b) Montant -Série 2B	G	502,542	340,143
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>4.5%</i>	<i>4.5%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2027</i>	<i>2027</i>
(c) Dettes subordonnées émises par Sogebel	G	230,818	151,614
<i>Taux d'intérêts</i>		<i>4.5% - 6.5%</i>	<i>4.5%-6.5%</i>
<i>Échéance</i>		<i>2027 à 2030</i>	<i>2030</i>
Total dettes subordonnées en dollars	G	1,222,267	822,672
TOTAL DETTES SUBORDONNÉES	G	1,868,767	1,489,172

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(19) DETTES SUBORDONNÉES (SUITE)

- (i) De ce montant de dettes subordonnées en gourdes, des montants de G 269,345 millions ont été émis avec des contrats à terme de devises (**note 9**).
- (ii) Les dettes subordonnées émises par Sogesol ont été souscrites intégralement par une Société Financière de Développement.

Les dettes subordonnées dues à des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et à leurs sociétés apparentées s'élèvent au 30 septembre 2021 et à US\$ 1.3 millions (G 129.0 millions en 2021 et G 86.4 millions) et G 32.5 millions au 30 septembre 2021 et 2020 respectivement. Elles sont rémunérées au taux de 6%.

(20) CAPITAL – ACTIONS

Aux 30 septembre, le capital autorisé et libéré était comme suit:

(En milliers de Gourdes)	2021	2020
Capital-actions autorisé et libéré		
300,000 actions ordinaires autorisées d'une valeur nominale de G 10,000	G 3,000,000	3,000,000

Suite à l'Assemblée Générale Extraordinaire en date du 14 décembre 2019, le capital social de Sogebank est passé de G 1.5 milliard à G 3.0 milliards. La valeur de l'action a été modifiée de G 5,000 à G 10,000 par incorporation au capital des virements provenant du surplus d'apport, d'une partie de la réserve légale et des bénéfices non répartis.

(A suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(21) DOTATION AUX PERTES DE CRÉDIT

Les récupérations (dotations) aux pertes de crédit, comptabilisés à l'état consolidé du résultat net, par rubrique du bilan et par type d'engagements hors bilan sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)	Dotation de l'exercice	
	2021	2020
Bons BRH et bons du Trésor (note 6)	G -	354
Placements à l'étranger (note 7)	(17,927)	421
Placement locaux (note 8)	68	(2,393)
Prêts (note 10)	(990,645)	(655,622)
Autres éléments d'actif (note 15)	120	2,800
Hors bilan (note 18)	33,154	(135,785)
TOTAL	G (975,230)	(790,225)

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE

La société - mère du Groupe est SOGEBANK. La participation de SOGEBANK dans ses filiales est comme suit aux 30 septembre 2021 et 2020:

	Participation	Droits de vote
SOGEBEL	45.50%	77.50%
SOGEFAC	100.00%	100.00%
SOGECARTE	99.90%	99.90%
BIDC	100.00%	100.00%
SOGESOL	51.00%	51.00%
SOGEXPRESS	82.41%	82.41%
SOGEASSURANCE	94.70%	94.70%

De plus, SOGEBANK détient aussi des participations indirectes additionnelles dans Sogexpress et Sogeassurance puisqu'aux 30 septembre 2021 et 2020, Sogecarte détient 17.59% de participation dans Sogexpress, et 5.0% dans Sogeassurance.

(à suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

Les opérations des filiales se résument comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
SOGBEL			
Total actif	G	<u>9,989,990</u>	<u>7,584,525</u>
Total passif	G	<u>9,069,074</u>	<u>6,739,073</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>168,464</u>	<u>194,308</u>
Actif net	G	<u>920,916</u>	<u>845,452</u>
SOGEXPRESS			
Total actif	G	<u>2,516,210</u>	<u>2,099,691</u>
Total passif	G	<u>1,527,278</u>	<u>1,388,412</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>428,145</u>	<u>300,985</u>
Actif net	G	<u>988,932</u>	<u>711,279</u>
SOGECARTE			
Total actif	G	<u>1,730,415</u>	<u>1,444,488</u>
Total passif	G	<u>737,109</u>	<u>567,636</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>136,688</u>	<u>64,083</u>
Actif net	G	<u>993,306</u>	<u>876,852</u>
SOGESOL			
Total actif	G	<u>948,271</u>	<u>998,029</u>
Total passif	G	<u>638,907</u>	<u>796,134</u>
Revenu net (perte nette) de l'exercice	G	<u>107,468</u>	<u>9,678</u>
Actif net	G	<u>309,364</u>	<u>201,895</u>
SOGEASSURANCE			
Total actif	G	<u>416,020</u>	<u>287,591</u>
Total passif	G	<u>367,040</u>	<u>215,472</u>
Perte nette) revenu net de l'exercice	G	<u>(23,139)</u>	<u>3,226</u>
Actif net	G	<u>48,980</u>	<u>72,119</u>
SOGEFAC (a)			
Total actif	G	<u>729,200</u>	<u>589,073</u>
Total passif	G	<u>39,335</u>	<u>204</u>
Revenu (perte) nette de l'exercice	G	<u>100,995</u>	<u>(135,352)</u>
Actif net	G	<u>689,865</u>	<u>588,869</u>
BIDC (b)			
Total actif	G	<u>258,284</u>	<u>258,283</u>
Total passif	G	<u>63,127</u>	<u>63,127</u>
Revenu net de l'exercice	G	<u>-</u>	<u>76,893</u>
Actif net	G	<u>195,157</u>	<u>195,156</u>

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(22) SOCIÉTÉS DU GROUPE ET PARTICIPATION MINORITAIRE (SUITE)

- (a) Tel que documenté dans une lettre en date du 13 septembre 2017, adressée à la Banque Centrale, Sogefac a cédé la totalité de ses opérations de crédit à Sogebank.
- (b) Suite à l'acquisition des actions BIDC en 1998, toutes les opérations bancaires de la BIDC ont été transférées à Sogebank. En 2020, la Direction a décidé de transférer ces terrains et immeubles aux placements en immobilier et d'établir des contrats de loyer avec Sogebank. En 2021, la décision a été prise de mettre cette société en mode non opérationnel et de transférer tous les actifs immobiliers à Sogebank. Cependant, en raison des contraintes du contexte local, le processus légal n'a pas pu être complété en 2021.

Aux 30 septembre, la participation des minoritaires dans les différentes filiales se résume comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
<u>SOGEBEL</u>			
Participation des minoritaires:			
Placement au coût d'acquisition	G	<u>163,500</u>	<u>163,500</u>
Participation dans les bénéfices non répartis		<u>161,220</u>	<u>118,748</u>
Participation dans les réserves:			
Réserve - réévaluation terrains et immeubles		62,544	63,544
Réserve - biens hors exploitation (note 13)		65,593	74,812
Réserve légale		<u>38,260</u>	<u>26,507</u>
		166,397	164,863
	G	491,117	447,111
<u>SOGESOL</u>			
Participation des minoritaires:			
Placement au coût d'acquisition	G	<u>35,476</u>	<u>35,476</u>
Participation dans les bénéfices non répartis		<u>80,209</u>	<u>24,808</u>
Participation dans les réserves:			
Réserve légale		12,415	12,415
		128,100	72,699
	G	128,100	72,699
TOTAL - PARTICIPATION MINORITAIRE	G	619,217	519,810

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(23) SALAIRES ET AUTRES PRESTATIONS DE PERSONNEL

Les salaires et autres prestations de personnel sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Salaires	G	2,024,750	2,214,136
Bénéfices sociaux		621,220	717,587
Taxes salariales		194,328	209,167
Contributions au plan d'épargne-retraite (note 16)		35,139	38,588
Autres dépenses de personnel		88,866	<u>108,484</u>
	G	2,964,303	3,287,962

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU

La dépense d'impôts est calculée sur la base du résultat avant impôts sur le revenu, et diffère des montants calculés en appliquant les taux statutaires comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Résultat avant impôts sur le revenu	G	3,006,205	1,389,037
Dividendes Sofihdes		<u>(5,282)</u>	<u>-</u>
Base imposable		3,000,923	<u>1,389,037</u>
Impôts calculés en utilisant les taux statutaires (30%)		900,277	416,711
<i>Effet des éléments considérés dans la base imposable:</i>			
Virement à la réserve légale (a)		(111,536)	(55,220)
Écart entre la dotation pour pertes de crédit admise fiscalement et la provision comptable		(118,502)	41,539
Amortissement d'achalandage déductible fiscalement (note 14)		(6,122)	(6,434)
Intérêts sur placement dans une société privée déductible fiscalement (note 8 b)		(5,808)	(7,526)
Impôts sur dividendes Sofihdes		1,116	-
Autres		4,876	7,328
Taxes territoriales		22,437	16,064
Impôts sur le revenu	G	686,738	412,462

(a) L'effet du virement à la réserve légale a été calculé sur les virements de l'exercice de SOGEBANK et de ses filiales totalisant G 371,786 en 2021 et G 184,066 en 2020.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

La dépense d'impôts sur le revenu se répartit comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
<i>Impôts courants</i>	G	<u>660,661</u>	<u>363,228</u>
<i>Impôts reportés :</i>			
Plus-value sur instruments de capitaux propres (note 8 ii)		53,934	-
Amortissement plus-value terrains et immeubles		(7,185)	(1,819)
Contrats de locations (note 11)		(20,672)	(14,127)
Placement en immobilier – Groupe (note 13)		<u>-</u>	<u>65,180</u>
Total impôts reportés		26,077	49,234
Dépense d'impôts	G	686,738	412,462

L'effet de l'impôt sur le revenu sur les éléments de l'état consolidé du résultat global est comme suit :

(En milliers de Gourdes)	2021			2020		
	Montant brut	Effet des impôts	Montant net	Montant brut	Effet des impôts	Montant net
Plus-value non réalisée sur le placement à l'étranger détenu à la juste valeur	G 115,984	(34,795)	81,189	462,830	(138,850)	323,980
Effet de change sur le placement à l'étranger détenu à la juste valeur	36,027	(10,808)	25,219	(95,039)	28,512	(66,527)
Excédent de réévaluation-terrains et immeubles	-	-	-	915,315	(274,594)	640,721
	G 152,011	(45,603)	106,408	1,283,106	(384,932)	898,174

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(24) IMPÔTS SUR LE REVENU (SUITE)

Aux 30 septembre, les impôts reportés sont comme suit :

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Terrains et immeubles :			
Solde au début de l'exercice	G	498,920	254,604
Réévaluation de l'exercice		-	274,594
Transfert en placements en immobilier		-	(29,281)
Ajustement		-	822
Amortissement de l'exercice		<u>(7,185)</u>	<u>(1,819)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>491,735</u>	<u>498,920</u>
Placements en immobilier:			
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	<u>23,918</u>	<u>23,918</u>
Plus-value sur le placement détenu à la juste valeur:			
Solde au début de l'exercice	G	423,114	284,264
Plus-value de l'exercice		<u>34,795</u>	<u>138,850</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>457,909</u>	<u>423,114</u>
Effet de change sur le placement à l'étranger détenu à la juste valeur:			
Solde au début de l'exercice	G	1,049	29,561
Effet de l'exercice		<u>10,808</u>	<u>(28,512)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>11,857</u>	<u>1,049</u>
Plus-value sur instruments de capitaux propres :			
Solde au début de l'exercice	G	72,691	72,691
Plus-value de l'exercice (note 8 ii)		<u>53,934</u>	<u>-</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>126,625</u>	<u>72,691</u>
Placements en immobilier – Groupe :			
Transfert des terrains et immeubles	G	94,461	29,281
Réévaluation de l'exercice (note 13)		<u>-</u>	<u>65,180</u>
Solde au début et à la fin de l'exercice	G	<u>94,461</u>	<u>94,461</u>
Contrats de location :			
Solde au début de l'exercice	G	(14,127)	-
Écart sur les contrats de l'exercice (note 11)		<u>(20,672)</u>	<u>(14,127)</u>
Solde à la fin de l'exercice	G	<u>(34,799)</u>	<u>(14,127)</u>
TOTAL IMPÔTS REPORTÉS (NOTE 18)	G	1,171,706	1,100,026

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL

Dans le cours normal de ses activités, le Groupe SOGEBANK contracte divers engagements et assume un passif éventuel qui ne sont pas reflétés au bilan consolidé.

a) Aux 30 septembre, les engagements de crédit sont comme suit:

(En milliers de Gourdes)		2021	2020
Cautions et lettres de crédit :			
Cautions et lettres de crédit	G	6,361,713	3,791,369
Provisions pour pertes de crédit attendues (note 18)		<u>(153,084)</u>	<u>(135,826)</u>
Cautions et lettres de crédit, net	G	6,208,629	3,655,543
Lignes de crédit non utilisées :			
Soldes non utilisés des avances en comptes courants (i)		5,519,423	4,167,460
Soldes non utilisés de cartes de crédit		<u>2,369,305</u>	<u>1,311,464</u>
Total lignes de crédit non utilisées		7,888,728	5,478,924
Provision pour pertes de crédit attendues (note 10)		<u>(120,987)</u>	<u>(126,764)</u>
Lignes de crédit non utilisées, net		7,767,741	5,352,160
Total hors bilan, net	G	13,976,370	9,007,703

(i) Ces montants ne portent pas de commissions d'engagements. Ces engagements ne sont pas représentatifs du risque de crédit puisque plusieurs de ces ententes sont contractées pour une durée limitée, habituellement moins d'un an, et expireront ou seront résiliées sans qu'on y fasse appel.

La provision pour pertes de crédit attendues sur les engagements hors bilan est comme suit :

		2021	2020
Provision sur cautions et lettres de crédit	G	(153,084)	(135,826)
Provision sur lignes de crédit non utilisées		<u>(120,987)</u>	<u>(126,764)</u>
TOTAL (NOTE 18)	G	(274,071)	(262,590)

b) La Banque a des engagements d'entretien du système informatique pour un montant annuel approximatif de \$ 1.3 million.

(À suivre)

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE, S.A.

Notes aux États Financiers Consolidés

(25) ENGAGEMENTS ET PASSIF ÉVENTUEL (SUITE)

- c) Au 30 septembre 2021, le Groupe SOGEBANK traite de certaines affaires en instance de litige, engagées par ou contre quelques clients. Selon l'évaluation des faits à ce jour, de l'avis des conseillers juridiques, on ne prévoit pas qu'un règlement éventuel des poursuites soit d'importance à la situation financière consolidée ou aux résultats consolidés d'exploitation du Groupe SOGEBANK.

(26) OPÉRATIONS AVEC DES APPARENTÉS

Dans le cours de ses activités, le Groupe SOGEBANK offre des services bancaires habituels, aux membres et reçoit des services de sociétés apparentées des membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales selon des modalités semblables à celles pratiquées pour des partis non apparentés.

Les prêts accordés aux employés et membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués à la **note 10**.

Les dépôts et les dettes subordonnées relatifs aux membres des Conseils d'Administration de la Banque et de ses filiales, et de leurs sociétés apparentées sont divulgués aux **notes 16 et 19**.

Les principaux postes de dépenses liés à des apparentés de la Banque et de ses filiales sont comme suit:

(En milliers de gourdes)		2021	2020
Frais locaux et mobilier	G	116,492	172,889
Autres dépenses de fonctionnement		<u>170,983</u>	<u>199,068</u>
	G	287,475	371,957

De plus, le Groupe a effectué auprès des apparentés des achats d'immobilisations et d'autres actifs totalisant G 136 millions en 2021 G 52 millions en 2020.



Informations Générales

Liste des Succursales

Succursales	Adresse	Téléphone
Delmas		
Siège Social Delmas 48	Autoroute de Delmas, Delmas 30 Angle Delmas 48 & Autoroute de Delmas	2229-5000 /2815-5000 /2915-5000 2229-5071 ext 6350
Aéroport et Plaine du Cul-de-Sac		
Delmas-Aéroport	27 route de l'Aéroport	2229-5511
Aéroport 1	Bld Toussaint Louverture (Immeuble Sogebel)	2229-5313
Aéroport 2	Bld Toussaint Louverture & rue Justin Juste	2229-5070 ext 6304
Croix des Missions	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6381
Lathan	Rte Nationale # 1	2229-5070 ext 6310
Tabarre	Angle Tabarre 43 et Blvd 15 Octobre	2229-5070 ext 5290
Croix des Bouquets	Angle rues Républicaine & Stenio Vincent	2229-5070 ext 6007
Centre-Ville		
Place Geffrard	Angle rues des Miracles & Magasin de l'état	2229-5568
Rue Pavée	Angle rues Pavée & Mgr Guilloux	2229-5765
Champs de Mars	11 Rue Capois, Champs de Mars	2229-5685
Lalue	Angle Ave John Brown & 1ère Imp. Lavaud	2229-5070 ext 6392
Turgeau	142, Av. Jn Paul II	2229-5300 à 5312
Portail Léogâne	Angle Oswald Durand & Blvd J. J. Dessalines	2229-5070 ext 6717
Pétion-Ville		
Pétion-Ville 1	Angle rues Darguin & Geffrard	2229-5813
Pétion-Ville 3	111, rue Louverture P.V.	2229-5541
Pétion-Ville 4	Angle rues Faubert & Rigaud	2229-5070 ext 6421
Espace Premium	13, rue Faubert, PV	2229-5070 ext 6798
Frères	Angle Delmas 105 & Imp. Père Huc - Frères	2229-5070 ext 6183
Autoroute de Carrefour		
Martissant	Martissant 40, Rte Nationale # 2	2229-5070 ext 6290
Fontamara	Angle route de Carrefour et Fontamara 43	2229-5070 ext 6308
Carrefour	Entre Mon Repos 38 & 40,	2229-5070 ext 6112
Truitier	257, route de Carrefour	2229-5070 ext 6315
Succursales de Provinces		
Cap-Haïtien I	Rue 10 A	2229-5070 ext 6881
Cap-Haïtien II (Cap St Michel)	Angle Rte de l'Aéroport & rue Conassa	2229-5670
Cap-Haïtien III	Angle rues 17 & Boulevard	2229-5070 ext 6711 à 13
Cap-Haïtien IV (Vertières)	Rte Nationale #1, Vertières	2229-5070 ext 5654 et 5655
Port-de-Paix	Angle rues Stenio Vincent & A. Laforest	2229-5656
Hinche	15, rue Dupont	2229-6690
Ouanaminthe	Angle rues Espagnol & Notre-Dame	2229-5070 ext 6280 à 88
Gonaïves	Angle rues Louverture & Egalité	2229-5070 ext 6041 à 6045
Saint-Marc	183, rue Louverture	2229-5070 ext 6340
Mirebalais	Angle rues Jean-Philippe Daut & Pétion	2229-5070 ext 6110 à 12
Jérémie	99, rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6250 à 53
Cayes	Rue Stenio Vincent	2229-5070 ext 6095
Cayes 2	35 Av. Cartagena	2229-5892
Frager Essential Oil	Rue des 4 chemins	2229-5000 ext 6894
Jacmel	14 ave de la Liberté	2229-5070 ext 6321
Léogâne	Place Anacaona, Léogâne	2229-5070 ext 6558
Miragoâne (M1)	Carrefour Desruisseaux	2229-5070 ext 6590
Miragoâne (M2)	60, Grand'Rue Miragoâne	2229-5070 ext 6092
Petit Goâve	36, rue Républicaine	2229-5070 ext 6095

Guichets chauffeurs

Turgeau
Aéroport I
Frères
Pétion-Ville III
Siège Social
Tabarre
Cayes II
Cap-Haïtien-Vertières

Site Web

www.sogebank.com

SWIFT

Sogebank : SOGHTTPP

Fondation Sogebank

Immeuble SOGEBANK
142, Ave. Jean Paul II, Turgeau
Port-au-Prince, Haïti

INSTRUCTIONS FOR WIRE TRANSFERS

USA

INTERMEDIARY BANK:

BANK OF AMERICA MERRILL LYNCH, NEW YORK, USA
SWIFT: BOFAUS3N

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:

NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD**INTERMEDIARY BANK:**

BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA
SWIFT: IRVTUS3N

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:

NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: USD

USA

INTERMEDIARY BANK:

BANK OF NEW YORK MELLON, NEW YORK, USA
SWIFT: IRVTUS3N

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:

NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR

EUROPE

INTERMEDIARY BANK :

BANK OF AMERICA N.A., LONDON, ENGLAND
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK, PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:

NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: EUR**INTERMEDIARY BANK:**

BANK OF AMERICA N.A.
LONDON, UNITED KINGDOM
SWIFT: BOFAGB22

BENEFICIARY BANK:

SOGEBANK
PORT-AU-PRINCE, HAITI
SWIFT : SOGHHTPP

BENEFICIARY:

NAME AND ACCOUNT NUMBER WITH SOGEBANK

CURRENCY: GBP



Couverture ATM

ZONE MÉTROPOLITAINE

Carrefour

Suc. Fontamara
Suc. Martissant
Delimart, Diquini
Suc. Carrefour

Centre-Ville

Suc. Rue Capois
Suc. Rue Pavée
Succ. Place Geffrard
Hôpital St. François de Salle

Turgeau/Bois-Verna/Canapé-Vert

Hôpital Canapé Vert
Hôtel Marriott
Natcom
Suc. Sogebel Turgeau
Sogesol

Ministère des Finances

Suc. Turgeau

Digicel

Station National, Turgeau

Medlab

Université Quisqueya

Delmas

Suc. Delmas Aéroport
Delimart Delmas 28
Delimart Delmas 32
Local 750, Siège Social
Suc. Siège Social I
Suc. Siège Social II
Suc. Delmas 48
Epi d'Or Delmas 56
Eagle Super Market
Hôpital Espoir Delmas 75
Hôtel Elite
Giant Market, Delmas
Food for the Poor

Frères

Suc. de frères
Market One Stop

Pétion-Ville

Suc. rue Darguin
Suc. rue Louverture
Suc. rue Faubert
Giant Super Market
Big Star Market
Caribbean Super Market
Extra Market
Sprint Market
Epi d'Or, rue Faubert
Station Sol Ste Thérèse
Hôtel Royal Oasis
Casino Hôtel NH El Rancho
Hôtel NH El Rancho
Hôtel Montana
Hôtel Karibe
Hôtel Best Western
Hôtel Kinam 1

Tabarre

Belmart Market
US Embassy
Delta Camp
Succ. Tabarre
Market Giant 2
Station Fleuriot

Aéroport

Suc. Aéroport II
Logbase
PNUD
SONAPI

Hôtel Visa Lodge
Market Stop & Go
Delimart Clercine

Plaine du Cul-de-Sac

Suc. Croix-des-Missions
Suc. Lathan
Suc. Croix-des-Bouquets
Station Cazeau

PROVINCES

Suc. Cayes I
Suc. Cayes II
Cayes, Unimart Kay Oriol
Suc. Jacmel
Suc. Jérémie
Suc. Léogane
Suc. Petit-Goave
Grand-Goave, Station Essence Petit-Paradis
Succ. Miragoâne I
Succ. Miragoâne II
Succ. Hinche
Club Indigo, rte Nle # 1
Station Essence Montrouis
Suc. St Marc
Suc. Gonaïves I
Suc. Gonaïves II
Suc. Mirebalais
Cap-Haïtien, Complexe BB,
Suc. Cap-Haïtien I
Suc. Cap-Haïtien III
Suc. Cap-Haïtien IV, Vertières
Suc. Ouanaminthe
Parc Industriel Caracol
Suc. Port-de-Paix
Hôtel Milot
Fort Liberté, La Baie Pâtisserie
Ganthier, Gwo mache Mirak

Sociétés affiliées

SOGBEL

Siège Social
Route de l'aéroport
B.P. 2409
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Angle autoroute de Delmas et Delmas 56
Ave Jean Paul II, Turgeau
Ave Panaméricaine, Complexe Evergreen, PV

SOGESOL

Siège Social
Angle rues Darguin
et Geffrard, Pétion Ville
B.P. 16077, PV Haïti

Succursales

Delmas
Croix des Bouquets
Carrefour
Lathan
Pétion Ville
Rue Pavée
Lalue
Bois Verna/Premium
Prêts aux Salariés
Leogane
Miragoane

Petit Goave
Jacmel Cayes
Jérémie
Aquain
Mirebalais
Hinche
Saint Marc
Gonaïves
Belladère
Cap-Haïtien
Ouanaminthe
Port de Paix
Saint Louis du Nord

SOGEASSURANCE

Siège Social
12, rue Faubert,
Pétion Ville, Haïti

SOGECARTE

Siège Social
Angle rues Pavée et Mgr.
Guilloux
B.P. 2051, Port-au-Prince,
Haïti

Bureaux dans les succursales Sogebank

Turgeau
Rue Louverture
Rue Faubert
Rue Pavée
Tabarre

SOGEXPRESS

Siège Social
1, Delmas 30
B.P. 3134
Port-au-Prince, Haïti

Succursales

Ouest
Aéroport
Cabaret
Clercine
Carrefour Fleuriot
Cazeau
Centre Ville
Croix des Bouquets
Croix des Missions
Delmas
Gérald Bataille
Grand Goave
Gressier
La Gonave
Lathan
Léogane
Champs de Mars
Lalue
Carrefour Feuilles
Canapé Vert
Turgeau Nazon
Thomassin
Juvénat
Frères
Péguy Ville
Pernier
Waney
Diquini
Arcachin
Mon Repos
Martissant
Côte Plage

Canne à Sucre
Mahotièr
Trutier
Fontamara
Bizoton
Mariani
Raïlle
Brochette
Lamentin
Carrefour Rita
Carrefour Marassa
Torcelles
Lilavois
Marin
Pétion Ville
Petit Goave
Santo
Tabarre
Thomazeau

Sud-Est

Jacmel
Cayes Jacmel
Marigot
Bainet

Nord

Cap Haïtien
Vertières
Saint Michel
Pilate
Limonade
Port Margot
Borgne
Acul du Nord
Limbe
Plaisance
Milot
Pignon
Petite Anse

Nord-Est

Ouanaminthe
Trou du Nord

Nord-Ouest

Port de paix
Mare Rouge
Saint Louis du Nord
Bombardopolis
Bassin Bleu
Jean Rabel

Artibonite

Gonaïves
Saint Marc
Liancourt
Verettes
Marchand Dessalines
Gros Morne
St Michel de l'Attalaye
Petite Rivière de
l'Artibonite
Desarmes
Desdunes
Montrouis
La Chapelle

Centre

Mirebalais
Hinche
Cerca Carvajal
Maïssade Lascahobas
Belladère
Thomassique

 <p>SOGEBANK</p>	<p>SOGEBANK Société Générale Haïtienne de Banque S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 8 novembre 1985</p>
 <p>SOGEBEL</p>	<p>SOGEBEL Société Générale Haïtienne de Banque d'Épargne et de Logement S.A. Société Anonyme de Banque fondée le 24 mai 1988, spécialisée dans l'épargne et le logement</p>
 <p>SOGECARTE</p>	<p>SOGECARTE Société Générale Haïtienne de Cartes de Crédit S.A. Société Anonyme fondée le 30 juin 1989, spécialisée dans la distribution de cartes de crédit et membre des réseaux internationaux VISA et MasterCard</p>
 <p>FONDATION SOGEBANK</p>	<p>FONDATION SOGEBANK Institution à but non-lucratif fondée le 23 avril 1993, symbole de l'engagement social du Groupe Sogebank</p>
 <p>SOGESOL</p>	<p>SOGESOL Société Générale de Solidarité inaugurée le 9 novembre 2000, spécialisée dans le microcrédit</p>
 <p>SOGEXPRESS</p>	<p>SOGEXPRESS Société inaugurée le 26 octobre 2002, spécialisée dans tous types de transferts et de paiements</p>
 <p>SOGEASSURANCE</p>	<p>SOGEASSURANCE Société inaugurée le 27 août 2012, spécialisée dans tous les types d'assurances</p>

SIÈGE SOCIAL DE LA SOGEBANK

Inauguré en 1996, ce bâtiment symbolise les efforts d'un groupe d'hommes et de femmes résolument engagés dans la construction d'un avenir meilleur pour notre chère nation.

Vérification Externe

Mérové-Pierre Cabinet d'Experts Comptables,

Avocat-Conseil

Cabinet Pasquet, Gousse & Associés

Rapport Annuel Sogebank

2020- 2021

Photos

Marc Steed

iStockphoto.com

Conception

Direction Communication et Relations Publiques

Réalisation graphique

Roosvelt Junior Lafleur

Production

Direction Exécutive Commerciale



SOGE BANK

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE HAÏTIENNE DE BANQUE S.A.

Société Anonyme au capital social de 3,000,000,000.00 de Gourdes

Autoroute de Delmas, Boîte postale 1315 HT6110, Port-au-Prince, Haïti

Téléphone (509) 2815-5000 / 2229-5000

web Site : www.sogebank.com